LA LIBERTÉ

15¢ Vol. 62 No 26 SAINT-BONIFACE, MERCREDI 25 SEPTEMBRE 1974

Les russes: des adversaires de taille

Boris Kulagin, l'instructeur de l'équipe de l'URSS, a fait remarquer après la partie de samedi à Winnipeg que ses joueurs s'étaient "enfin acclimatés". Il a ensuite dit que la glace était meilleure à Winnipeg qu'à Toronto ou à Québec mais qu'elle restait encore beaucoup trop molle par rapport aux glaces sur lesquelles les russes sont habitués de jouer.

"Nos joueurs ont beaucoup mieux joué cet après-midi", a-t-il ajouté, "je ne suis pas prêt à attribuer la victoire des miens au fait que les canadiens ont moins bien fait figure."

Lorsqu'on lui a demandé s'il croyait que le travail de l'arbitre Victor Dombrowski avait été satisfaisant, il a déclaré que celui-ci avait "parfaitement accompli sa tâche par rapport aux standards internationaux". D'aucun ont sévèrement critiqué le travail de Dombrowski (probablement parce qu'il est russe) au cours de la rencontre samedi. Pourtant, les "coups de coudes" et les "six pouces" n'ont pas épargné les russes samedi dernier. Et l'arbitre n'a pas bronché, ou si peu. Hull, Harrison, Smith et Lacroix ont largement fait leur part dans ce domaine. Mikhailov et Anisin en savent quelque chose. Si Lebedev avait vu l'éclair dans les yeux que lui lançait Bobby Hull, à un moment de la partie, il ne serait sûrement pas venu!

Au cours de la partie de samedi, Billy Harris, l'instructeur de l'équipe Canada, a effectué plusieurs changements. Il a envoyé sur la patinoire Don McLeod, Tom Webster, Marty Howe, Jim Harrison, Marc Tardif et Allan Hamilton. Par contre, Rick Ley, Gordie Howe, Réjean Houle, Brad Selwood, Frank Mahovlich et Gerry Cheevers n'ont pas joué. Il fallait donner la chance à tout le monde, a expliqué Harris. Ce n'est pas tous les jours qu'on a l'opportunité de jouer contre les russes et tous les joueurs étaient d'accord pour que tous participent.

Lundi soir, Harris a de nouveau employé ses "vétérans" et, jusqu'à la troisième période, le résultat semblait positif. Cependant, à la fin de la troisième période, les vieux pros perdaient de la vitesse et de l'enthousiasme, ce qui a donné l'occasion aux russes de percer la défensive du Canada, jusqu'alors impénétrable.

Après avoir disputé quatre parties avec les russes, les joueurs canadiens ne sont outre mesure surpris des résultats. Ils s'attendaient peut-être même à bien pire. Ne voulant pas commettre la même erreur qu'en 1972, et pêcher par excès de confiance, les joueurs qui participaient cette année au tournoi ne se sont jamais fait d'illusions sur leurs chances de l'emporter.

suite à la page 3



Non, non, Anisin, reste avec nous quelques instants, histoire de goûter à notre médecine qui n'a rien de l'anacin! ... Hull et Harrison s'en donnent à "coeur joie" pendant que l'arbitre a les yeux tournés. En effet, plusieurs soi-disant "mises en échec" du Canada cet après-midi-là avaient de quoi faire tourner les yeux!



Le premier but du match... qui s'annonçait pourtant bien pour les porte-couleurs de l'équipe Canada. C'est Bruce MacGregor, assisté de Paul Henderson, qui vient d'ouvrir ainsi le pointage à 14.58 de la première période. Vladislav Tretiak, le super gardien russe qui en a frustré plus d'un lors de la rencontre de samedi, fait le geste automatique de balayer le devant de sa cage pendant que l'arbitre ramasse la rondelle au fond du filet.



Eh! oui... mon vieux, elle est encore là la rondelle, pour la énième fois... semble dire l'arbitre à un MacLeod dont le masque ne parvient guère à cacher la déception.

42e Congrès annuel des hebdos du Canada

C'est en fin de semaine dernière, les 19, 20 et 21 septembre, que s'est déroulé à Québec le 42e Congrès annuel des hebdos du Canada.

Fondée à Trois-Rivière en 1932 sous le nom de l'Association des hebdomadaires de langue française du Canada, l'Association a connu, depuis sa fondation, une foule de transformations qui lui ont permis d'acquérir une dimension nationale.

Les hebdos du Canada tenaient cette année leur congrès conjointement avec la British Columbia Community Newspaper Association. Ils ont été accueillis au nom du gouvernement du Québec par le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Monsieur Claude Simard.

Monsieur Simard a profité de l'occasion pour rendre hommage au rôle que la presse en général a joué dans l'histoire du peuple canadien-français, et pour souligner l'importance du rôle présent de la presse hebdomadaire.

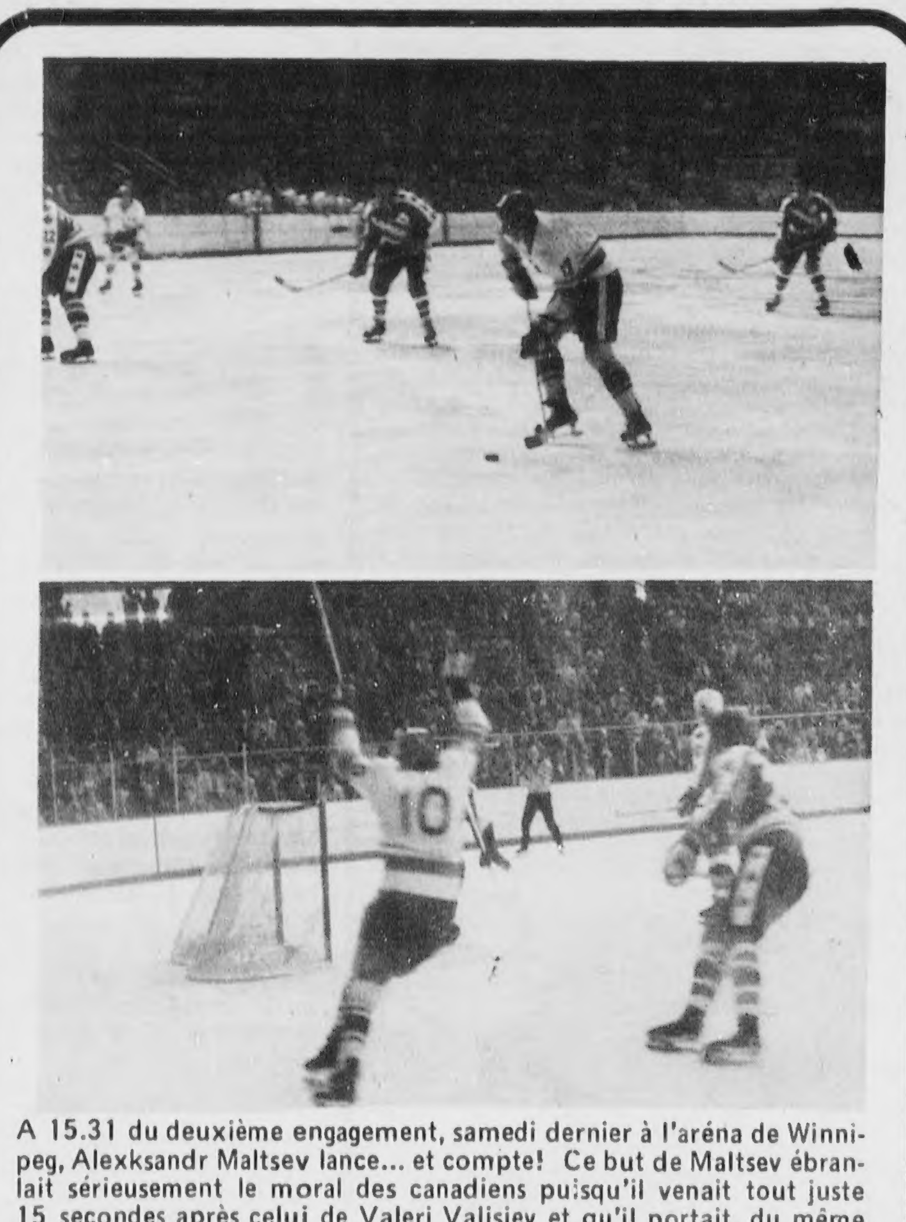
"Si jadis la presse nous a aidé à survivre, a-t-il déclaré, elle nous aide maintenant à progresser, tant dans les dommaines économique et social, que dans celui de la culture. La presse hebdomadaire, la presse locale, joue un rôle bien particulier dans le contexte présent", a-t-il dit.

Les journaux hebdomadaires hors Québec ont profité de ce congrès pour se grouper en un Comité permanent au sein des Hebdos et ont choisi Mme Rachel Guérette du journal L'Aviron de Campbellton, N.-B., comme leur présidente-secrétaire. Mme Guérette sera donc par le fait même représentante des Hebdos Hors Québec sur le conseil d'administration des Hebdos du Canada.

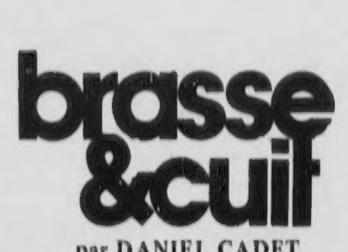
A la Soirée d'au revoir, Le journal "La Liberté" s'est vu décerner le 1er prix dans la classe B pour la catégorie "Présentation Graphique". Le journal était également en nomination pour les quatre catégories suivantes: annonces locales, langue française, page éditoriale et pages de rédaction.

Dans la classe C, et notons que les classes sont déterminées par le nombre de pages que publie un journal, le Franco-Albertain en est sorti avec trois prix: 1er prix pour l'hebdo de l'année; 1er prix pour la page éditoriale; 1er prix pour la langue française.

Le prix de présence de cette soirée d'au-revoir qui consistait en un voyage aller-retour Montréal-Paris a été gagné par le directeur par intérim de La Liberté, M. Claude Gagné du Manitoba (ne pas confondre avec l'organisateur du Congrès des Hebdos, M. Claude Gagné de l'Echo de Louiseville, Qué.).



A 15.31 du deuxième engagement, samedi dernier à l'aréna de Winnipeg, Alexksandr Maltsev lance... et compte! Ce but de Maltsev ébranlait sérieusement le moral des canadiens puisqu'il venait tout juste 15 secondes après celui de Valeri Valisjev et qu'il portait, du même coup, le compte à 4 à 2 en faveur des russes.




brasse &cuit

par DANIEL CADET

William Colby, directeur de la CIA, a reconnu dernièrement devant le Congrès américain qu'une somme de $8 millions, accordée par un comité spécial dirigé par Kissinger, avait été mise à la disposition de ceux qui voulaient casser le régime du président Allende, au Chili. Mais cela, on le soupçonnait depuis longtemps, même si Kissinger a toujours dit que "les E.-U. préféraient les gouvernements démocratiques", et qu'ils "utilisaient leur influence dans ce sens". Evidemment, tout dépend de l'idée qu'on se fait de la démocratie et de l'influence. Dans l'esprit de ce "cher Henry" et de la Maison Blanche, la démocratie des compagnies multinationales et des militaires est assurément la plus souhaitable.

Mais quelque soit la démocratie, "consultative" ou "directe", l'inflation s'inflationne à un rythme accéléré dans tous les secteurs. En effet, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 1.0 p.c., passant de 168.0 en juillet à 169.6 en août (1961: 100). Partout ça gonfle énormément mais surtout, rapporte Statistique Canada, dans le domaine des aliments (1.4 p.c.), de l'habitation (0.9 p.c.), des transports (0.6 p.c.), des loisirs (1.0 p.c.), des soins personnels et de l'hygiène (1.5 p.c.), des vêtements (0.5 p.c.), du tabac et de l'alcool (0.8 p.c.). En un an, l'indice de l'ensemble des prix à la consommation a progressé – comme quoi on n'arrête pas le progrès – de 10.8 p.c.. Aucun prix de consolation n'a cependant été prévu pour les plus touchés par ces hausses. Il serait peut-être temps "qu'on somme" nos représentants de manifester plus d'énergie, sans faire de crise, face à ce galop incessant.

Les villes modernes souffrent de la bougeotte. Et Winnipeg, semble-t-il n'est pas épargné par l'épidémie. C'est ce qu'a récemment indiqué Statistique Canada selon les données d'un recensement effectué en 1971. D'après celui-ci, 48 p.c. des gens qui travaillent à Winnipeg habitent dans les banlieues. St. James-Assiniboia 15,025, Saint-Boniface 8,670, et East Kildonan, 8,065, sont celles qui fournissent le plus grand nombre de travailleurs à la ville de Winnipeg. Parmi les 19,530 travailleurs de Saint-Boniface, 8,670 d'entre eux travaillent à Winnipeg alors que 6,610 ont un emploi à Saint-Boniface même.

"La levée immédiate des restrictions sur le contingentement des importations d'oeufs au Canada", c'est ce qu'a annoncé, il n'y a pas longtemps, le ministre de l'Agriculture, M. Eugene Whelan. Ces restrictions étaient en vigueur avec rigueur depuis le 9 mai dernier pour soutenir le régime de gestion de l'offre des oeufs au Canada. Une production anormalement élevée des oeufs aux Etats-Unis constituait une menace pour le programme canadien des oeufs. Ces restrictions limitaient les importations au volume admis en des circonstances normales... La situation étant présentement on ne peut plus anormale aux E.-U., c'est sans doute la panique causée par ce remue-ménage politique qui a fait pondre les poules dans leur culotte !

Le Programme d'initiatives locales du gouvernement fédéral sera repris de nouveau cet hiver. La date de clôture pour la soumission des formulaires de demande au Programme de 1974-75 est le 7 octobre. Les projets acceptés dureront 26 semaines au plus et, dès le 1er décembre, les premiers d'entre eux seront prêts à fonctionner. Mais surtout, pour régler temporairement votre problème d'emploi, faites bien attention de ne pas donner de "saveur" politique à votre projet car, même bien dissimulée, elle risque de vous garder au chômage tout l'hiver.

Jeudi soir dernier, au Club La Vérendrye, c'est dans une euphorie encore accentuée par les vapeurs d'alcool qu'un bon nombre de canadiens-français célébraient, aussitôt la première période entamée, la victoire des canadiens aux dépens des russes. Mais dans ce club privé canadien-français la bar-maid does not speak french et on écoute la télé anglaise.

– Est-ce qu'on ne pourrait pas écouter la télé française, monsieur ?

– Mais c'est qu'il y a deux ou trois personnes ici qui ne parlent pas français.

– Dans dix ans personne ne parlera plus français si tout le monde pense de cette façon.

– Si vous voulez absolument parler français allez au Centre Culturel !

Tout ça pour une joute de hockey qui n'était même pas télédiffusée en français !

Répartition des sommes allouées aux initiatives locales à travers le pays

C'est vendredi dernier que M. Robert Andras, ministre de la Main-d'oeuvre et de l'immigration, annonçait que le Programme des initiatives locales de 1974-75 disposera cet hiver de $90,000,000.

Pour la répartition de ces fonds à travers le Canada, le ministère s'est basé sur une étude exclusive de la conjoncture économique. Il est donc naturel que certaines provinces vont bénéficier plus que d'autres des allocations du Programme.

M. Andras a déclaré que son ministère avait "tenté de trouver une formule juste et équitable, en se concentrant sur les régions les plus défavorisées".

"En répartissant la somme limitée dont nous disposions", a-t-il ajouté, "nous avons tenté avant tout de répondre aux besoins des chômeurs dans les régions du Canada où le chômage est particulièrement élevé".

Dans le cadre du Programme, $7,409,000 seront alloués à Terre-Neuve, $3,924,000 à la Nouvelle-Ecosse, $998,000 à l'Ile-du-Prince-Edouard, $4,724,000 au Nouveau-Brunswick, $34,636,000 au Québec, $13,806,000 à l'Ontario, $1,797,000 au Manitoba, $1,636,000 à la Saskatchewan, $1,811,000 à l'Alberta, $511,000 aux Territoires du Nord-Ouest, $7,940,000 à la Colombie-Britannique, et $285,000 au Yukon. Le reste de la somme disponible couvrira les frais d'administration, y compris les contributions aux Commissions des accidents et les frais de vérification comptable.

M. Andras a déclaré que chaque circonscription fédérale recevra au moins $75,000, "car même dans les régions apparemment prospères, il peut exister des poches de chômage aigu."

"Nous avons utilisé les estimations de Statistique Canada en ce qui concerne le taux d'activité et le chômage dans 41 régions économiques du Canada et dans les circonscriptions qui les composent. Nous avons également fait une étude semblable sur les autochtones vivant dans les réserves, et enfin, nous avons tenu compte d'une estimation indépendante des clients inscrits dans les Centres de Main-d'oeuvre du Canada."

Le Ministre a expliqué ensuite que les fonds du P.I.L. ont été répartis au prorata des chômeurs, dans chaque circonscription, au-delà, d'un taux de chômage de base de quatre pour cent, mais qu'aucune n'a reçu moins de $75,000. "Compte tenu des estimations du chômage, a-t-il affirmé, la somme dont nous disposions a été répartie équitablement à travers le pays." Ainsi, il a été prévu environ $262 pour chaque chômeur admissible.

M. Andras a donné deux exemples de la répartition des fonds du P.I.L.

"Supposons qu'une circonscription ait un taux de chômage de 10 p. 100, l'hiver, pour une population active de 23,156 personnes. Cela fait donc 6 p. 100 de plus que le 4 p. 100 de base, soit 1,383 personnes. Nous avons multiplié ce chiffre par le montant prévu pour chaque chômeur admissible, soit $261.95, pour obtenir $362,000 (résultat arrondi au millier supérieur)."

"Supposons maintenant qu'une autre circonscription ait un taux de chômage estimé à 3.5 p. 100, soit .5 p. 100 de moins que le taux de base de 4 p. 100. Elle recevrait $75,000, car, comme je l'ai déjà dit, même dans les régions prospères, il peut y avoir des poches de chômage aigu."

Le ministère des transports entreprend une étude à long terme des besoins futurs de l'aéroport de Winnipeg

WINNIPEG – M. Joseph Guay, député de St-Boniface a annoncé aujourd'hui au nom du ministre des Transports, M. Jean Marchand, que le Ministère avait entrepris une révision du plan global de développement du système aéroportuaire de la région de Winnipeg afin d'en déterminer les besoins futurs; M. Guay a précisé que le grand public serait amené à participer à cette étude.

La plan global a été conçu en 1968 et l'étude entreprise par le Ministère consistera à examiner à nouveau les besoins de l'industrie des transports aériens à Winnipeg et les solutions envisagées pour y répondre jusqu'à la fin du siècle.

Au cours de cette étude, on examinera plus en profondeur certaines propositions récentes relatives au déplacement des pistes ainsi qu'aux plans de développement qui seront ultérieurement approuvés afin de s'assurer de leur valeur.

Cette étude sera menée par une équipe d'experts du ministère des Transports, épaulés par le personnel du Ministère et par des experts-conseils dans certains domaines.

En raison de la complexité des études requises, une année environ sera nécessaire pour rassembler tous les éléments relatifs aux principales possibilités de développement. Après quoi, il faudra choisir parmi les meilleures possibilités et dresser à nouveau le plan global définissant les exigences d'un système aéroportuaire efficace pour desservir Winnipeg et ses environs.

Cette étude de planification aura entre autres caractéristiques celle de permettre aux divers niveaux de gouvernement ainsi qu'au grand public et à l'industrie aéronautique, d'être consultés au cours du processus de planification. Un comité consultatif de planification sera créé à cette fin qui permettra aux représentants des divers groupes de rencontrer les membres de l'équipe chargés de la planification: ceux-ci les informeront à leur tour des progrès de l'étude et leur demanderont de formuler des recommandations. Ce comité sera formé très prochainement et commencera ses travaux dans un proche avenir.

En plus des études portant sur les besoins de l'aéroport d'autres études seront menées sur l'impact que l'aéroport aura sur l'environnement et les agglomérations avoisinantes. Ces études porteront entre autres sur les effets du bruit, la pollution atmosphérique et la pollution de l'eau.

NOUVEAUX ADMINISTRATEURS AU CCFM

Le ministre du Tourisme, des Loisirs et des Affaires Culturelles, M. René Toupin, annonçait cette semaine une refonte du Conseil d'Administration du Centre Culturel.

Le docteur Hubert Delaquis, médecin gynécologue de St-Pierre, renouvellera son mandat de président du Conseil. A la vice-présidence, c'est monsieur Gérard Gagnon, directeur de La Liberté et actuellement conseiller pédagogique à la Section Française du ministère de l'Education, qui a été choisi par le ministre Toupin. La liste des autres membres du Conseil nouvellement nommés se lit comme suit:

* Mme Rolande Hébert, une ménagère de St-Pierre très connue dans sa communauté par ses différentes activités culturelles et autres; M. Antoine Gaborieau, co-fondateur du 100 Nons, membre du corps professoral du Collège de Saint-Boniface, enseigne à l'Institut Pédagogique, membre du Conseil des Arts du Manitoba; Mme Monique Gauthier, de Saint-Boniface, examinatrice du 100 Nons; * M. Albert Dubé, professeur à Saint-Boniface et président actuel du Cercle Molière; * M. Jean-Guy Roy, ex-président du 100 Nons et directeur des nouvelles à CKSB; M. Pierre Laroche, agriculteur de St-Malo, réputé conteur d'histoires; Mme Maria Arbez, ménagère à Sainte-Anne; le Père Jean-Paul Aubry, ancien rédacteur de La Liberté, siège actuellement au Conseil d'Administration de Presse-Ouest Ltée; M. Emile Dupas, principal d'école dans la division scolaire de St. James-Assiniboia; et M. Guy Roy, professeur et ancien principal d'école.

* personnes qui figuraient déjà sur le Conseil d'Administration du Centre Culturel et qui ont été nommées à nouveau par M. Toupin.



Le Conseil d'Administration du Collège de Saint-Boniface annonce que Monsieur l'abbé Georges L. Damphousse a été nommé Recteur intérimaire du Collège de Saint-Boniface jusqu'au 30 juin 1975 avec pleine charge et pouvoir.

A la même occasion, le Conseil a nommé l'abbé Damphousse a été Vice-Recteur permanent; poste qu'il continuera d'occuper en même temps que celui de Procureur même après l'entrée en fonction du nouveau Recteur, soit le 1er juillet 1975.

Faulkner etait-il prêt à fournir une aide pour l'école Taché?

Nous publions ci-dessous intégralement le texte d'une déclaration faite par le premier ministre du Manitoba Ed Schreyer au sujet de l'affaire Taché, ainsi qu'un télex du secrétaire d'état Hugh Faulkner adressé à M. Schreyer en date du 13 septembre, incluant un communiqué du Secrétariat d'Etat daté du 6 septembre. Comme sa lecture l'indique, la prise de position de M. Schreyer est postérieure au 13 septembre.

DÉCLARATION DU PREMIER MINISTRE SCHREYER AU SUJET DE L'ÉCOLE TACHÉ

Certaines personnes persistent à croire que le gouvernement provincial est satisfait de l'Ecole Taché et ceci est regrettable.

Quelques faits fondamentaux doivent être exposés de nouveau. Premièrement, puisque nous avons levé les interdictions relatives à l'usage du français comme langue d'enseignement, il s'ensuit que nous serions heureux de voir la Division scolaire maintenir cette école ouverte aux élèves. Si une telle décision était prise, demain par exemple, l'école pourrait fonctionner forte de l'appui moral et de la satisfaction entière du gouvernement et selon les modalités financières habituelles. D'autre part, ceux qui prétendent que le gouvernement devrait imposer une telle décision à la Division scolaire, proposent en fait que la province oblige toute division scolaire avec laquelle elle est en désaccord, à abandonner la ligne de conduite qu'elle a choisie. De telle mesures pourraient fort bien hanter l'esprit de ceux qui les ont suggérées, mais nous n'agirons pas de la sorte.

Il est faux de croire que le gouvernement du Canada, par l'entremise de M. Hugh Faulkner, Secrétaire d'Etat, est disposé à verser des fonds spéciaux supplémentaires à l'école Taché. Je rappelle que, le 9 septembre, j'avais expédié un télex à M. Faulkner, lui demandant de me confirmer s'il avait pris de tels engagements. J'ai en mains une copie de son télex et vous remarquerez que celui-ci traite de l'enseignement en français en général. Tous les fonds disponibles dans le cadre de ce programme pour les langues d'enseignement, sont utilisés par toutes les écoles qui dispensent l'enseignement en français.

Il est également faux de donner à entendre que l'école Taché est la seule à offrir un programme totalement en français. L'Ecole Provencher offre un tel programme maintenant. Il ne saurait donc être question de fonds disponibles qui ne sont pas utilisés à bonne fin.

Je suis prêt à rencontrer tout groupe de personnes disposées à étudier cette question de façon intelligente, mais nous ne seront nullement intimidés par ceux qui se présentent à la télévision ou à la radio et qui ne montrent qu'un seul côté de la médaille, voire même, qui dénaturent les faits.

SEPT. 13/74 c.c. M. Chartier

CNCP TELECOMMUNICATIONS

CIA 995

CIA 996 (131146)

OEOS 17 FR CRTOTTAWA ONTARIO 9-13 124 OP EDT

HONOURABLE ED SCHREYER / PREMIER PROVINCE MANITOBA

LEGISLATIVE BLDG WINNIPEG MAN

En réponse au récent télex reçu de votre bureau j'aimerais clarifier ma position sur la situation de l'école Taché. Lors de mes récentes rencontres aussi bien avec M. Legal qu'avec les représentants de la commission scolaire de Saint-Boniface j'ai exprimé clairement mon soutien à l'instruction dans la langue minoritaire et au principe d'écoles toutes en français dans les régions où le français est une langue minoritaire et où existe un intérêt suffisant pour faire fonctionner l'école. En même temps, j'indiquais que notre division des projets spéciaux du bureau du programme des langues à mon ministère était toujours prêt à assister les provinces dans leurs efforts pour améliorer l'éducation en langue seconde. Ceci pourrait inclure l'école Taché ou n'importe quel autre projet pouvant correspondre à nos principes directeurs. Comme vous le savez il s'agit d'un programme régulier de mon ministère dans le cadre duquel nous avons toujours entretenu la meilleure coopération avec votre gouvernement. Mes représentants ont déjà été en contact avec leurs homologues de votre ministère de l'éducation pour s'assurer qu'ils comprennent bien notre position. Vous trouverez ci-joint le texte complet de la seule déclaration qui soit sortie de mon bureau à la suite de mes discussions avec les gens de Saint-Boniface.

J. Hugh Faulkner
secrétaire d'état

Voici le texte complet du communiqué de presse du six septembre:

Le secrétaire d'état du Canada l'honorable J. Hugh Faulkner a rencontré aujourd'hui les représentants de l'école Taché ainsi que ceux de la commission scolaire après que l'école Taché, la seule école élémentaire au Manitoba à donner l'intruction entièrement en français, ait été fermée au mois de juin dernier. A cette époque des officiels de la commission scolaire décidèrent de transférer les étudiants à l'école Provencher qui offre des cours bilingues aussi bien que l'option totalement française. En rencontrant les représentants des deux groupes, le secrétaire d'état a souligné son intérêt pour l'éducation en langue minoritaire et sa volonté de coopérer pleinement avec les autorités appropriées en matière d'éducation. M. Faulkner a fait remarquer aux deux groupes que le gouvernement fédéral continue à se soucier favorablement des besoins d'éducation des communautés francophones minoritaires. Bien que la question de l'école Taché doive être résolue localement, a-t-il ajouté, l'intérêt du secrétaire d'état en cette matière ressort des nombreux projets fédéraux-provinciaux dans (citation) "le bilinguisme en éducation" (fin de citation). Ces projets spéciaux sont à coût partagés avec le gouvernement provincial.

N.D.L.R.

La traduction du télex de M. Faulkner est de La Liberté. Le texte original anglais peut être consulté en nos locaux, 543, rue Langevin à Saint-Boniface.

Le journal s'est mis en rapport, mardi 17 septembre au matin, avec M. Landry, agent de programmes aux relations fédérales-provinciales au Secrétariat d'Etat à Ottawa. Celui-ci nous a confirmé que "le Secrétariat d'Etat était prêt à répondre favorablement à une demande. Mais il fallait que le gouvernement provincial fasse cette demande sur un projet à coût partagé".

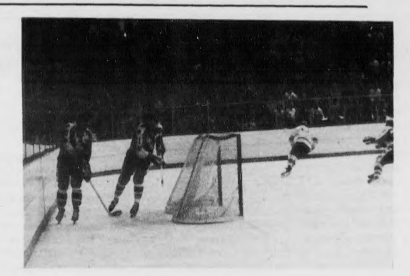
Interrogé sur la possibilité, pour un gouvernement provincial, de reprendre une école à une commission scolaire et de la gérer directement en tant qu'école "spéciale", M. Landry nous a répondu: "théoriquement, tout gouvernement provincial peut le faire, mais nous n'avons pas le droit de tenter de l'y pousser".

---

suite de la page 1 Avant d'entreprendre cette série de matchs, Billy Harris estimait que "les soviétiques étaient peut-être supérieurs mais ils n'étaient pas imbattables. Ils forment sûrement une équipe formidalbe mais ils peuvent être vaincus."

Les inquiétudes de Harris sont certainement fondées. Les ressources de la W.H.L. ne sont certes pas aussi vastes que celles de N.H.L. après seulement deux ans d'existence et les russes n'ont manifesté aucune baisse de rendement depuis 1972. C'est donc dire que la série s'annonçait ardue, et pour l'instructeur et pour toute l'équipe Canada. Elle l'a été jusqu'à maintenant et tout indique qu'elle demeurera en Union Soviétique.

D.C.



Avec moins d'une minute à jouer en troisième période, alors que le Canada tirait de l'arrière 8-5, Bobby Hull et Serge Bernier, dans une ultime tentative, s'apprêtent à dessiner une attaque à six hommes. Don MacLeod avait déjà quitté son filet devant lequel il n'avait d'ailleurs pas brillé.

ÉDITORIAL

Rendre aux russes ce qui appartient aux russes

Le hockey est-il en voie de devenir l'un des plus importants facteurs d'identification nationale, avec la bière "brassée pour le pays", bien entendu? C'est ce qu'on serait tenté de croire en suivant, au jour le jour, les comptes rendus des matchs de hockey Canada-URSS dans les deux grands quotidiens de Winnipeg.

Tout se passe comme si, à chaque rencontre, l'identité nationale des canadiens était en jeu. Pourtant, ce ne sont pas les joueurs, ni l'instructeur Billy Harris, qui sont à l'origine de cette attitude pour le moins partiale et enfantine. Harris a même dû expliquer, après la défaite de samedi dernier à Winnipeg, que "l'équipe Canada n'était pas tenu de gagner absolument". Pourquoi devons-nous gagner à tout prix, demandait-t-il à un reporter qui le pressait de justifier la défaite. Le mythe de la suprématie mondiale de canadiens en ce qui concerne le hockey a été balayé en 1972 alors que les russes ont prouvé qu'ils étaient au moins d'égale valeur sinon supérieure, dans l'ensemble, aux joueurs canadiens.

Malgré tout ça, rien ne semble devoir atténuer le chauvinisme sans borne du Tribune qui titrait, dès la première victoire de l'équipe Canada: "Vous y croyez, maintenant?" Il ajoutait ensuite, dans ses pages sportives, que les canadiens allaient sans aucun doute remporter plus de victoires qu'en 1972.

Tout cela se comprend aisément, surtout lorsqu'on aime son pays et qu'on est fier de son appartenance nationale. On aurait cru en tout cas, samedi dernier à l'Aréna de Winnipeg, que c'était l'honneur du "monde libre" qui était en jeu sur la patinoire. Peut-on, en effet, se permettre de perdre aux mains de communistes qui jouent d'une façon si "froide", "calculée", "méthodique" et qui semblent désorganisés aussitôt qu'un élément imprévu se met de la partie? Des gens qui sont incapables de faire preuve d'intuition, d'enthousiasme, de "fureur de vaincre" ne méritent certainement pas de l'emporter. Et, de toute façon, s'ils réussissent à gagner une partie c'est parce qu'un arbitre n'a pas bien accompli sa tâche, ou parce qu'un changement de dernière minute visant à faire jouer d'autres joueurs, et non seulement les "pros" de la "business", a déséquilibré l'équipe ou encore parce que le gardien a été faible.

Quoi qu'il en soit, le surlendemain de la victoire de l'URSS à Winnipeg, on a cherché en vain un "Les russes se déchaînent", un "Les soviétiques reviennent à la charge" ou même un tempéré "La victoire, pas encore acquise". Ce qu'on a par ailleurs trouvé, en première page du Tribune, c'est un "Envoyez vos bons souhaits à Moscou". (Traduction libre de: Send Your Message to Moscow", Tribune du 23 septembre). Au premier coup d'oeil, cela fait tout d'abord rire; car on imagine assez facilement le dépit des rédacteurs qui s'apprêtaient à passer leur beau titre fracassant préparé à l'avance. Mais on se réjouit ensuite de remarquer qu'heureusement, cette honte nationale, si on ne veut pas l'étaler en première page, n'est plus mise en doute dans le cahier sportif où l'on notait, plus réalistement, que les soviétiques s'étaient finalement réveillés: "Outch, ces russes sont de retour". Ces russes désignait de toute évidence ceux qui avaient donné la frousse aux canadiens en 1972. On acceptait enfin de rendre aux russes ce qui appartient aux russes, ce qui, soit dit en passant, n'enlève rien aux mérites des joueurs de l'équipe Canada.

Ceci ne veut, en aucune façon, se porter à la défense de joueurs soviétiques qui s'accommodent très bien de cette tâche eux-mêmes. Ce qu'il serait cependant utile de souligner c'est qu'en attachant plus d'importance au sport lui-même les journaux favoriseraient un hockey plus pressé de conserver et d'augmenter le niveau de sa qualité plutôt que de se faire le prétexte d'une publicité ravageuse. C'est dans ce même esprit sans scrupules qu'on n'a pas hésité, depuis le début de cette série, à nous présenter des commerciaux de la Toronto Dominion Bank en version originale russe. On vise certainement là à récupérer l'effet mystificateur que produisent les joueurs soviétiques sur le public canadien.

Daniel Cadet

lettres

Monsieur le Rédacteur,

En référence à un article de récente date, paru à la première page de "La Liberté" et au sujet du Conseil de la Vie française, je me fais un devoir de mettre en question le contenu du paragraphe traitant des Franco-Américains de la Nouvelle-Angleterre. De déclarer l'article "Toutefois, c'est une certaine élite qui parle français en Nouvelle-Angleterre". Bien entendu, tous les peuples ont leur élite mais, à vrai dire, sans les masses, il n'y aura pas de peuple. Qu'un groupe ethnique ait ses chefs de file, mais qu'on se rende bien compte que sans les masses, qui forment la majorité, à quoi sert cette minorité d'"élus"?

Ajoutons, en plus, que bon nombre des membres de la présumée élite franco-américaine ne sont pas plus patriotes que les mamans et papas qui travaillent à l'usine ou dans les magasins et qui n'ont pas fait de longues études mais qui, néanmoins, conservent chez eux l'usage du français et le respect des traditions canadiennes-françaises. Combien y a-t-il de ces soi-disant défenseurs de la cause française chez nous qui n'en font pas autant dans leurs propres foyers! Combien d'entre eux préfèrent se gargariser de belles phrases dans les réunions 'patriotiques', se limiter à organiser des banquets et galas et verser des sommes énormes pour l'acquisition de médailles d'or que l'on émet à qui le mérite bien, dit-on et tout ceci, sans pourtant s'intéresser à la réalité franco-américaine de l'heure actuelle!

Je ne désire pas, par la présente lettre, minimiser les nombreuses contributions que font plusieurs membres de l'élite franco-américaine, mais quant à prétendre que seuls les "élus" parlent français en Nouvelle-Angleterre, c'est là mal connaître les Franco-Américains et c'est là une grave insulte aux masses franco-américaines qui, pour de multiples raisons économiques, n'ont pas pu fréquenter les écoles supérieures. En effet, l'attachement à la langue et à la culture des ancêtres se manifeste-t-il seulement dans les assemblées de nos sociétés nationales ou ne naît-il pas d'abord au foyer, là où les traditions se transmettent de génération en génération? Rappelons-nous que "l'union fait la force" mais sans l'appui des masses, notre élément est voué à l'extinction.

M. Brian Monty, étudiant
Rhode Island, (USA)

A MESSIEURS DE PRESSE-OUEST LIMITEE

Comme lecteur de La Liberté (quel beau mot), depuis plus de trente ans, on en a vu passer des éditoriaux, des lettres et des opinions sur maints sujets, mais jamais on aurait rêvé lire un jour un édit dictatorial tel que celui qui apparaissait en première page le 11 septembre dernier! On y rappelle à l'ordre (comme des gamins) et y traite d'idiots (manque de bon sens; déf. du Petit Robert) tout un groupe de la société et par extension, tous ceux qui les appuient! Et ce: parce que l'on réclame du FRANÇAIS dans une ambiance particulière! Cela deux semaines après un article de première page, encore dans votre journal (28/8/74) intitulé "OU EN EST LE FRANÇAIS EN AMERIQUE. (pour le Manitoba, s.v.p., voir le 2e par.). Messieurs du Conseil d'Administration de Presse-Ouest Ltée, vous croyez-vous par hasard les seuls à avoir du bon sens? "C'est une grande folie que de vouloir être sage tout seul" La Rochefoucauld.

Quelle puissance vous a établi juge de cette question? "Ne jugez pas afin de n'être point jugés"... Mais vous procédez à faire le procès de tout le monde. Tous y passent; des politiciens à la S.F.M., de Radio-Canada à la commission scolaire, des E.F.M. à La Liberté. Tous sont accusés. Vous tombez juste dans une proportion bien normale, non pas géniale.

Les politiciens, on vous les laisse. Vous vous y connaissez bien mieux dans ce jeu de "ballon politique" où le "ballon" est seul à ne pas connaître la tactique. Mais depuis quand parle-t-on au ballon?...

Pour ce qui est de la S.F.M. vous avez raison, mais avec trois années de retard. Est-ce pardonnable?.. Sur quelque 500 élèves à l'école Provencher moins de 30 ont opté pour le programme 'A' (l'école Taché n'était pourtant pas encore trop petite...) Mais à la faveur de cette proportion de 1 contre 6, voilà une raison suffisante pour fermer une école et déménager ses 220 et quelques élèves dans l'espoir de ... En attendant, c'est de la démocratie à l'envers. De toute façon la S.F.M. et la commission scolaire de St-Boniface n'ont pas fini de travailler "la main dans la main" pour atteindre l'idéal que vous leur fixez dans votre sagesse: "Seules des écoles à "ambiance réellement française", où se donnera, éventuellement, l'unique programme A, pourront satisfaire plainement les besoins pressants de la population franco-manitobaine". Et si ces belles théories tardent à se réaliser, on aura quelqu'un à blâmer pour servir de bouc émissaire... le levain dans la pâte n'était pas bon... En attendant, le programme B suffit pour être admis au Collège de St-Boniface... Alors pourquoi s'en faire?

Certes les commissions scolaires doivent garder "leur pleine autonomie politique et être à l'abri des ingérences partisanes de quelque gouvernement que ce soit, fédéral, provincial, ou municipal". Mais elles doivent, bien entendu, tenir compte des conseils généreux de la S.F.M. et autres fonctionnaires désintéressés; pas les parents. Vous dites aussi: "La commission scolaire doit rester un palier politique très près de la population locale". Sans doute pour la consulter sans l'entendre, et pour écouter certaines gens trop proches de la dite commission. O Liberté!

Quant aux reporters de Radio Canada, ils ne font que leur travail pour plaire au patron, dans le cercle vicieux de: si l'auditoire veut des reportages "faciles et superficiels", c'est facile et sensationnel d'en faire! On peut toujours protester mais avec peu de chance d'être écouté si on n'est pas une 'grosse légume', mais rien que du monde 'ben ordinaire' qui paye son denier public consciencieusement. Alors on tourne le bouton, ou on ferme l'appareil tandis que ces gens continuent leurs babillages. En passant on ne devrait pas se gêner pour les mettre à la porte à l'occasion. Ils deviennent parfois encombrants, même nuisibles.

"Il serait opportun que les autres organismes franco-manitobains en fassent autant..." (citation de votre article, 4e paragraphe), d'abord qu'ils tombent d'accord avec vous, n'est-ce pas? Citons encore: "Notre journal, jusqu'à la récente refonte de son équipe rédactionnelle n'échappait guère à la critique..." Vous regardez, il semble, avec envie "l'herbe verte" de Radio Canada. Consolez-vous, ça viendra peut-être. Vous croyez avoir fait la mise au point essentiel à l'honneur de 'La Liberté!' Mais vous avez tort de dévaloriser ainsi votre journal et son équipe.

suite à la page 22

LA LIBERTÉ

Journal Hebdomadaire publié le mercredi par Presse-Ouest Limitée, desservant 13,000 foyers au Manitoba français. Membre de la M.W.N.A. et des Hebdos du Canada.

CLAUDE GAGNE, directeur; DANIEL CADET, rédacteur; GÉRALD DUBÉ, conseiller publicitaire. Toute correspondance (rédaction ou annonces) doit être adressée à: La Liberté, C.P. 96, St-Boniface, Man. R 2H 3B4 — (Téléphone: 247-4823).

OBJECTIF DE LA LIBERTE — Protéger la dignité de la personne et assurer la qualité journalistique.

MANDAT DE LA LIBERTE — Faire du reportage honnête et objectif de l'actualité manitobaine. ABONNEMENT ANNUEL — Canada : $7.50; Etats-Unis : $8.50; Etranger : $9.50.

Imprimé par Reliance Presse Ltd. Transcona, Manitoba. Courrier de deuxième classe — Enregistrement no 0477.

Le colloque d'Ottawa sur la terminologie appliquée à la traduction: un franc succès

(De notre correspondant à Ottawa)-

Le colloque sur la terminologie appliquée à la traduction, qui s'est tenu les 6 et 7 septembre dans la capitale fédérale à l'initiative de l'ATIO (Association des traducteurs et interprètes de l'Ontario), a donné tous les résultats escomptés. Il a abouti, en effet, à des recommandations du plus haut intérêt pour les spécialistes en la matière, recommandations adoptées à l'unanimité par les 305 participants.

A l'origine du colloque, on retrouve un double problème; d'une part, une absence totale de collaboration entre les différents organismes canadiens de terminologie et, d'autre part, un manque de communication entre ces mêmes organismes et leurs nombreux utilisateurs, traducteurs et interprètes. Ces derniers doivent, en effet, pour mener à bien leur tâche, consulter diverses sources d'information qui, non seulement sont multiples, mais ne sont également pas d'accord sur les équivalents terminologiques à donner à tel ou tel mot.

UN INSTRUMENT NÉCESSAIRE POUR LE SUCCÈS DU BILINGUISME

Or, on sait que la traduction et l'interprétation, de l'anglais vers le français et vice versa, occupent, au pays, une place très importante dans le cadre de la politique du bilinguisme suivie par le gouvernement fédéral. Si, de plus en plus, la majeure partie des fonctionnaires fédéraux sont obligés d'êtres bilingues, il n'en demeure pas moins nécessaire que les textes importants de tous ordres leur soient communiqués dans les deux langues officielles. C'est là, rappelons-le, l'un des impératifs du bilinguisme.

Le colloque s'était donc fixé comme objectif premier d'étudier les possibilités de création d'un système central de coordination auquel collaboreraient les divers organismes canadiens de terminologie ainsi que les traducteurs et les interprètes.

Le président du colloque, M. Robert Archimbault, nous a déclaré à l'issue des travaux que cet objectif avait été atteint, les principaux organismes canadiens de terminologie ayant en effet décidé d'envisager la création d'un système central informatisé de terminologie. Les techniques, tant en informatique qu'en communication, permettent, à l'heure actuelle, de concevoir un tel système, a-t-il précisé.

UN CAPITAL COLLECTIF

Ce système, recommandé par le colloque, relieraitles principaux intéressés entre eux, et partant, regrouperait en son sein tout le capital terminologique du Bureau Fédéral des traductions, de l'Office de la langue française du Québec, de la Banque de terminologie de l'Université de Montréal, des ministères et de tous les organismes publics, parapublics et privés qui accumulent des richesses terminologiques. De ce fait, un traducteur fédéral aurait accès à la Banque de terminologie de l'Université de Montréal, par exemple.

Il deviendrait dès lors beaucoup plus facile à un traducteur de consulter les sources d'information, sans avoir besoin pour cela de feuilleter dictionnaires, ouvrages spécialisés ou techniques, ni même de donner des coups de téléphone à gauche et à droite. Il en résulterait, d'une part, un gain substantiel de temps (un ordinateur ne demandant qu'un délai de trois secondes au traducteur avant de formuler sa réponse) et, d'autre part, une diminution des risques d'erreurs, le sytème étant intégré. A cela il faut ajouter l'économie substantielle d'efforts et d'argent qui en découlerait.

Si le Canada occupe une place de premier plan dans le domaine de la terminologie à l'échelle internationale, le travail des traducteurs a grand besoin d'être facilité et amélioré. Cette amélioration du travail des traducteurs est, tant du point de vue qualité que rendement, selon les participants l'une des conditions premières du succès de la politique du bilinguisme. La trop grande technicité et spécialisation de nombreux textes à traduire constitue, à l'heure actuelle, un obstacle à l'amélioration de la traduction technique, nombre de traducteurs ne pouvant cumuler les fonctions de spécialistes et de traducteurs.

La création d'un système central de terminologie serait donc la meilleure garantie de l'amélioration de la traduction sur tous les points, et partant, du bilinguisme. C'est donc ce que vont s'efforcer de réaliser les principaux intéressés au cours des prochains mois, après avoir pris conscience de leurs difficultés communes et de la nécessité de coordonner leurs efforts en matière de recherche, de collecte et de diffusion de la terminologie technique.

UN SAINT-BONIFAÇOIS FOURNIT UN EXCELLENT PRÉCÉDENT

Signalons, enfin, que l'un des principaux orateurs du colloque a été le directeur des langues officielles au ministère des Affaires indiennes et du Nord, M. Laurencelle, natif de Saint-Boniface. M. Laurencelle a présenté une fort intéressante communication sur les excellents résultats obtenus dans le domaine de la recherche terminologique grâce à la collaboration en la matières de trois ministères fédéraux. Cette coopération embryonnaire, à laquelle trois autres ministères comptent se joindre, constitue un exemple éloquent de la possiblité de coordination des efforts et des heureux fruits qu'elle peut produire.

Alexis-André Méléka

Sucre: les canadiens paient pour l'intransigeance de leur gouvernement

Si l'Accord International sur le Sucre (A.I.S.) ne s'était pas effondré en 1973, effondrement occasionné en grande partie par la délégation canadienne aux renégociations, alors les consommateurs canadiens auraient épargné $74 millions durant seulement les 4 premiers mois de 1974.

Après le Japon, le Canada est le plus grand importateur de sucre sur le "marché libre" du sucre, marché réglementé en 1969 par le A.I.S. afin de stabiliser le prix à un niveau raisonnable pour le consommateur aussi bien que pour les producteurs.

De 1969 à novembre 1973, le Canada payait son sucre brut importé 7.6c la livre, conformément aux exigences de l'A.I.S. qui avait ainsi réussi à assurer une augmentation et une stabilité des prix pour les pays producteurs dont nombre sont des pays en voie de développement.

Lorsque l'A.I.S. devait être renégocié en 1973, les pays exportateurs ont demandé que le prix maximum soit augmenté de 7.6c la livre à 11c la livre. Mais le Canada et les autres grands pays importateurs n'ont pas voulu offrir plus que 8.25c la livre, en dépit du fait que la FAO (Food and Agricultural Organisation) des Nations Unies recommandait un prix minimum d'au moins 9.9c la livre. Donc en refusant de payer 11c la livre-ce qui eut été plus juste pour les producteurs et encore raisonnable pour les consommateurs - le Canada a eu depuis à payer jusqu'à 27c la livre, soit plus que le double de ce qu'il aurait payé s'il avait accepté la première demande des pays producteurs.

Cette demande d'augmentation, soit de 7.6c à 11c la livre, était-elle exagérée? Sûrement pas car, étant donné les effets de l'inflation, l'augmentation aurait à peine maintenu le "pouvoir d'achat" qu'une livre de sucre avait en 1950. C'est un fait reconnu que les pays les plus pauvres et les moins développés souffrent le plus des effets mondiaux de l'inflation. Comparons l'évolution du prix, entre 1950 et 1973, de quatre exportations canadiennes avec quatre exportations de pays sous-développés (chiffres de l'ONU). Les prix du poisson, nickel, bois et blé canadiens ont augmenté de 291 p.c., 249 p.c., 214 p.c. et de 163 p.c. de 1950 à 1973; le "pouvoir d'achat" de chacun de ces produits a aussi augmenté de 91 p.c., 70 p.c., 53 p.c. et de 28 p.c.

En comparaison, les prix du sucre, coton, café et jute exportés de pays sous-développés ont augmenté seulement de 73 p.c., 46 p.c., 44 p.c. et de 20 p.c. durant cette même période, ce qui a occasionné un "pouvoir d'achat" de ces produits qui a DIMINUE de 15 p.c., 28 p.c., 29 p.c. et de 41 p.c.!! Les riches deviennent plus riches tandis que les pauvres...

Donc lorsque vous payez plus cher pour le sucre, vous pouvez reconnaître que des pays producteurs (et sous-développés) en profitent. Mais ces mêmes pays manquent la sécurité d'un Accord International sur le Sucre, et peuvent s'attendre à ce que le prix dégringole en proportion de l'augmentation de la production - ce qui obligerait certains pays à réduire leurs prix en bas de leur coût de production s'ils veulent conserver leur place de concurrence sur le marché.

Alors? Le Canada devrait s'engager à négocier un nouvel Accord International sur le Sucre, dans un esprit de justice dicté par les chiffres donnés ci-dessus. Ensuite le Canada devrait favoriser les pays exportateurs les moins développés, et mettre un terme à leur contrat avec l'Afrique du Sud qui, par un système honteux d'apartheid, exploite le Noir qu'elle fait travailler pour des salaires minimes.

Doug Roche (MP de Edmonton-Strathcona) assistait aux récentes rencontres mondiales sur la population en Roumanie et une conférence de paix en Belgique. M. Roche s'est dit très déçu des contributions canadiennes, et davantage choqué lorsqu'il apprit qu'au Canada des millions d'oeufs pourrissaient et que nos exportations de grain étaient en panne à cause de grèves.

M. Roche a prédit que le Canada fera pauvre figure à la conférence mondiale sur l'alimentation, à Rome au mois de novembre.

Et un expert sur le développement international, René Dumont, a fait cette prédiction à la fin de la rencontre mondiale de la population, prédiction qui devrait pour une fois nous secouer dans nos habitudes de consommation: "Il sera écrit dans les annales de l'histoire, a dit M. Dumont, que nous nous sommes réunis à la veille de la plus grande famine dans le monde, et nous n'aurons pas su la reconnaître".

Hubert Pantel

D'UNE RÉGION A L'AUTRE

île-des-chênes grande-pointe

L'année scolaire 1974-75 débute avec une inscription totale de 296 élèves, c'est-à dire, 43 élèves de plus que l'année dernière.

Dans les trois dernières années, nous avons ajouté progressivement la 7e, la 8e et la 9e années. Etant donné le manque d'espace dans notre petite école construite en 1968, nous avons dû ajouter quatre classes mobiles qui servent surtout aux élèves des grades intermédiaires.

Nous sommes très heureux d'apprendre que si tout va bien, une addition comprenant un centre de ressource, un nouveau gymnase et quatre nouvelles classes seront à notre disposition en septembre 1975. On est présentement en train de dessiner les plans.

Voici une liste complète de notre corps enseignant: Pierre Laurencelle, directeur; Angèle Trudeau, 9e année; Colette Dubois, 8e année; Denise Perron, 7e année; Yves Brunel, 6e année; Sandra Mitchell, 6e année; Hélène D'Auteuil, 5e année; Laurette Chabbert, 4e année A; Frances Arnould, 4e année B; Monique Clément, 3e année; Zélie Ruest, 2e année; Thérèse Chartrand, 1ère année; Alice Bédard, maternelle; Angèle Gobeil, classe spéciale; Héléna Trudeau, secrétaire.

Il nous fait plaisir de souhaiter la plus cordiale bienvenue aux nouveaux professeurs: Mme Angèle Trudeau, Mlle Colette Dubois, Mme Sandra Mitchell, Mme Thérèse Chartrand et Mme Angèle Gobeil. Et à tous les élèves de l'école, nous souhaitons une année aussi heureuse que fructueuse.

Angèle Abraham, présidente du Conseil des Etudiants de l'Institut Collégial de Lorette, se rendra à Brandon en fin de semaine afin de participer aux "workshops" de la Conférence des Chrétiens et Juifs. Angèle est étudiante en 12e année.

Invitation spéciale au Centre récréatif d'Ile-des-Chênes pour dimanche le 29 septembre, de 2 heures à 5 heures du soir, à l'occasion de notre thé bazar. Une cordiale bienvenue aussi à nos amis des paroisses environnantes.

transcona

LES ABBES PERRON ET DESJARDINS HONORES

C'était le dimanche 15 septembre, au cours de la grande messe qu'avait lieu à Transcona l'installation officielle de l'abbé Fernand Desjardins comme nouveau pasteur de la paroisse de N.-D. de l'Assomption. M. l'abbé Henri Perron, ancien curé, représentant Son Exc. Mgr Antoine Hacault, présida la cérémonie précisément après la lecture de l'évangile.

Une soirée d'adieu et de réception avait lieu vers les 7h00 au Centre Culturel pour honorer les deux abbés Perron et Desjardins. L'événement fut plus ou moins formel, lorsque M. Henri Jubinville, président des syndics et agissant comme maître de cérémonie, présenta les invités de la table d'honneur, soit MM. les conseillers de ville Phil Rizzuto et son épouse, Don Perry et Bernard Wolfe, ainsi que les syndics, G. Desharnais, R. Desrosiers, H. Jubinville et leurs épouses.

Chacun des conseillers exprima sa reconnaissance envers l'abbé Perron pour service rendu à la paroisse et à la communauté et en conséquence M. Wolfe lui présenta un magnifique cadre "Certificat de Service Communautaire" du conseil de ville de Winnipeg. L'abbé Perron fut l'instigateur de deux constructions à Transcona: la nouvelle église de l'Assomption et le Centre Culturel durant ses années de cure 1960-65 et 71-74.

Les Scouts firent leur présentation à l'abbé Perron et ensuite M. Desharnais lui offrit une bourse d'argent de la part des paroissiens.

L'abbé Perron, avec humour, remercia les syndics, les paroissiens, le club social et "la ville de Winnipeg qui a reconnu toutes mes qualités. Je vous remercie de votre accueil, je vous porte dans mon coeur. Ce n'est pas un adieu, c'est un au revoir". L'abbé Perron exposa aussi toutes les qualités de coeur de l'abbé Desjardins, son successeur.

M. Desrosiers présenta au nouveau curé, un cadeau de bienvenue. L'abbé Desjardins, à son tour, exprima sa gratitude et offrit des souhaits de bonne chance pour l'avenir à l'abbé Perron.

Merci sincère à tous les dirigeants de groupes paroissiaux pour avoir organisé une fête agréable et mémorable.

lorette

La réunion annuelle du Centre sportif eut lieu le 13 septembre 1974 à la salle de l'arène. Plusieurs intéressés y assitaient. Les recettes pour l'année écoulée ont donné de bons résultats. Il reste un solde de $3,514.00, ce qui est dû à la bonne administration du comité.

Après la lecture des rapports on procéda à l'élection qui donna les résultats suivants: Conrad Simard, nouveau président; Robert Leclerc, vice-président; Thérèse Jeanson, secrétaire; Lydia Peters, trésorière; Louis Bohémier et Laurent Johnson, conseillers.

Le 12 septembre, cinq dames du comité culturel de Lorette se sont rendues à Ste-Anne pour une réunion de toute la Division Seine afin de se renseigner sur la façon d'organiser les différents comités et d'utiliser le budget reçu du gouvernement fédéral pour encourager les Canadiens français à prendre part aux activités et améliorer leur situation. Mmes Annie Marcoux, présidente; Alma Desautels, trésorière; Eva Lebrun, secrétaire; Blanche Bohémier, vice-présidente, et Rosa Therrien étaient présentes pour entendre les renseignements donnés sous la présidence de Marie Fournier, nouvelle directrice du C.C.F.M. Nous félicitons cette dernière de son nouveau poste. A Lorette nous avons commencé par la chorale, sous la direction de Mona Gauthier, assistée de Mme Chartrand. Les leçons de chant commenceront le vendredi 27 septembre à 7h30 p.m. à l'école Lagimodière. Ces leçons se poursuivront ensuite au même endroit tous les vendredis soir jusqu'à nouvel ordre.

Nous invitons tous les paroissiens, jeunes et moins jeunes, à faire partie de ce mouvement. Les élèves, à partir de la 7e année ou suivant l'initiative du comité de chant, peuvent en faire partie. Nous organiserons plus tard un comité de Yoga et du cours de leadership. Encouragez-nous si vous voulez que ceci se continue.

Prompt rétablissement à nos malades, Mme Josephine Turcotte au Foyer de St-Adolphe, à Lucien Johnson à l'hôpital St-Boniface, et à Mme Jeanne Bissonnette à l'hôpital King Edward. La santé de cette dernière s'améliore beaucoup et elle vient passer les fins de semaine à Lorette avec son mari, M. Henri Bissonnette.

L'association France-Canada accueille les lauréats canadiens d'un concours national "du bon parlé français"



Une sympathique manifestation s'est déroulée samedi matin au No 5 de la rue de la Pierre, siège de l'Association "France-Canada". Autour du président Janvier nous reconnaissions M. Piat, Conseiller général, maire D'Arcis, l'infatigable M. Champion ainsi que la plupart des membres du bureau directeur. Il s'agissait pour eux de recevoir un groupe de Canadiens, lauréats d'un concours national qui se déroule au Canada et qui avait pour thème "Le bon parlé français".

Deux places d'avion étaient offertes jusqu'à Paris.

M. et Mme Laurencelle professeurs, décidèrent d'emmener avec eux tout le groupe qui permit d'obtenir ce premier prix. Une dizaine d'étudiants donc débarquèrent à leurs côtés en début de semaine à Orly. L'Association France-Canada les prit en charge et leur fit visiter la capitale.

Samedi tout ce petit monde arrivait à Troyes où durant une semaine ils séjourneront dans des familles auboises avant de retourner passer quelques jours à Paris.

Dans son allocution de bienvenue Maître Janvier dit toute sa joie de recevoir ce groupe en ces lieux. "Notre maison est modeste, aussi petite que notre coeur est grand pour vous recevoir".

Il devait rappeler le but de cette maison, créée pour accueillir les Canadiens et leurs amis et expliquer pourquoi Troyes avait toujours été sensibilisé par ce pays en rappelant une partie de la vie de Chomedey de Maisonneuve et de Marguerite Bourgeois...

Un jus de fruit fut alors servi avant que les familles ne prennent "possession" de leurs hôtes".

NOUVELLES

Les familles Hector Normandeau, Camille Boily et Emilien Decelles sont allées assister aux funérailles de leur frère et beau-frère Edgar Decelles, et aussi de leur neveu Ernest, fils d'Edgar Decelles de Rocanville, Sask., décédé le 14 septembre à l'hôpital de Esterhazy à l'âge de 58 ans. Il fut inhumé à Ste-Marthe.

Ernest, son fils, mourut le 9 septembre à l'hôpital de Régina à l'âge de 30 ans, le service funèbre eut lieu dans sa paroisse à Esterhazy. Un grand nombre de neveux et nièces se firent un devoir d'aller assister à ces funérailles et aussi d'offrir leurs sympathies aux deux familles si dûrement éprouvées.

Nous souhaitons la bienvenue à M. Gérard Lesage, de Notre-Dame-de-Lourdes qui a été engagé comme assistant-gérant à notre Caisse Populaire. Nous espérons qu'il se plaira parmi nous et qu'il aimera ses nouvelles fonctions. Il travaille avec Norbert Durand, gérant, et aussi avec Jacinthe Mireault et Liliane Bourrier, comptables.



LA VERITE

Et comme il est réservé aux hommes de mourir une seule fois, après quoi vient le jugement.
(Epître aux Hébreux, ch. 9, v. 27).

LA FOURCHE de St-Pierre

COLLABORATION SPÉCIALE
MARCEL CÔTÉ 433-7716
DENIS GRÉGOIRE 433-7121
ANNE-MARIE ROY 433-7906


Germain SICOTTE

Le village de St-Pierre est embelli

Depuis quelques années le village de St-Pierre éprouve un "face lift". Le plus remarqualbe des changements est la rue principale qui a dû être abaissée considérablement. On a profité à ce moment là d'ériger des bords aux trottoirs (curbs). Le coût total de la rue principale fut défrayé par la province, car le chemin 59 tombe sous la juridiction de la province. Présentement l'entretien du boulevard central est fait par le village mais le coût est remboursé par la province.

Jusqu'à présent le village a profité des argents (octrois) fournis par P.E.P. (Projets d'Embauchage Provincial). Le village paya les matériaux et la province subventionna la main-d'oeuvre. L'allongement du trottoir de la rue principale et les bords des rues présentement en construction sont des exemples où le village profita de l'aide du provincial (pour la main-d'oeuvre).

Il est à espérer qu'éventuellement toutes les rues seront pavées. Le coût brut peut sembler être élevé pour certains, mais réparti à travers les payeurs d'impôts le fardeau financier devient moins difficile à porter. (Remarquez-bien que sur cette terre, on n'a rien pour rien). Le bénéfice qui en résulte en vaut certainement la peine.

En plus de l'amélioration des rues, on aura sous peu de la glace artificielle; grâce à un groupe de gens intéressés qui ont su pousser à bonne fin ce projet malgré certaines difficultés.

Le village de St-Pierre a acheté tout récemment l'ancien garage de la municipalité de Salaberry et l'a converti en un abri et local pour l'engin à feu. Un nouveau garage pour la municipalité de Salaberry a été construit en dehors des limites de notre village au sud est.

C'est à espérer que le nouveau conseil du village (à élire ou à être ré-élus sous peu) continuera à travailler pour l'intérêt des gens de la place malgré les problèmes et limitations. A noter que le conseil qui sera élu devient de par cè fait un serviteur des gens du village et non l'inverse.

Denis

LES COURS POUR OCTOBRE SONT :

Poterie - Yoga - Dessin et peinture - Photographie - Système Métrique.

Cours à venir dès que nous aurons le nombre voulu de participants: Initiation à la danse pour couple - Guitare - Accordéon et autres instruments.

Pour janvier 1975: Céramiques - Décoration de gâteaux - Leadership - Bricolage pour étudiants de 8 à 15 ans.

L'invitation pour les cours est la même pour tous ceux qui habitent aux environs de St-Pierre. Ne manquez pas cette chance de vous instruire dans une ambiance française avec des animateurs et des responsables qualifiés.

RENCONTRE AVEC LES RESPONSABLES DU CENTRE FRANCO-MANITOBAIN.

Jeudi le 19 septembre avait lieu la première rencontre des Comités Culturels de la Rivière Rouge comprenant Aubigny, Ste-Agathe, Letellier, St-Joseph, St-Jean-Baptiste et St-Pierre-Jolys.

Monsieur Marc Arnal, représentant du Secrétariat d'état, Mme Marie Fournier, directeur du C.C.F.M. et Monsieur Raymond Poirier, responsable de la Division de la Rouge, sont tous trois venus pour prendre contact avec les Comités et assurer la bonne marche des cours. Ainsi nous pouvons compter sur une plus grande participation du Centre Culturel pour nous assurer des animateurs reconnus par tous les groupes.

Cette rencontre a eu lieu au Centre Sabourin et tous furent d'accord que d'autres contacts aient lieu à l'avenir afin d'assumer une plus grande conformité. Une trop grande rigidité pourrait réduire le nombre des participants tandis qu'en étant plus flexible on y gagnerait peut-être sur la qualité et la quantité des participants.

REPOS JOLYS:

M. Armand Catellier vient de prendre résidence avec les sept autres résidents. M. Catellier était avant son admission au Repos Jolys résidant du Chalet Malouin à St-Malo.

Comité Culturel

Nous annoncerons bientôt la date et la durée des cours qui seront donnés au Centre Sabourin. Ceux et celles qui n'ont pas encore donné leur nom, s.v.p. le faire au plus tôt, par écrit, au Centre Sabourin, St-Pierre, R0A 1V0, ou par téléphone, à Mme Rachèle Gautron: 433-7891

Lecteurs s.v.p. donner vos commentaires! Vous aimez ou vous n'aimez pas les articles, dites-le! Vous voulez d'autres nouvelles, donnez-les aux responsables! Vous aimeriez être correspondant? envoyez votre nom au journal! Du Nouveau - Des Photos - Des Commerciaux - Ou trop d'articles originaux???



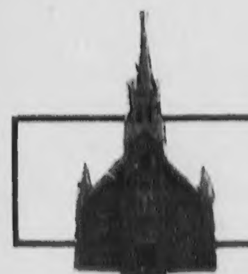



DON COMEAU

LES FINES HERBES

(Agriculture Canada) - La plupart des fines herbes communes poussent dans tous les types de sol; mais ce sont les loams sableux qui donnent la meilleure qualité. Cette culture exige beaucoup d'ensoleillement. L'éclaircissage devrait laisser un écartement de 6 pouces environ entre les plants.

Il faut récolter les herbes feuillues avant que les fortes pluies ne les endommagent ou les salissent. Pour leur conserver le plus de saveur possible, les sécher rapidement, de préférence dans un local bien ventilé et sombre. L'exposition directe au soleil peut blanchir la couleur des herbes à feuilles tendres.



L'ECHO de Ste-Anne

COLLABORATION SPECIALE
Yvonne Lagassé — 422-5722
Alma Perreault — 422-8868

Tournoi de golf au Cottonwood



M. Roger Smith, maire de Ste-Anne inaugurant le tournoi de Golf.

C'était le 8 septembre 1974 que se déroulait au parcours de golf Cottonwood le premier tournoi de golf organisé par le Club d'hommes de Ste-Anne pour les membres du Club, leurs amis et les amateurs de golf de la région de Ste-Anne. Malgré les courtes préparations on y comptait tout de même 52 participants. Il y en avait de tout âge et de tous les sexes.

La température était un peu froide mais tout de même le soleil finissait par nous réchauffer un peu de temps à autre. Cependant notre entourage se prêtait fort au renouvellement des amitiés. La plupart avait le coeur gai.

M. Guy et Mme Elise Lambert, propriétaires du Cottonwood, étaient fiers de nous recevoir. Ils l'ont bien manifesté par leur dévouement tout au cours de la journée et n'oublions pas surtout la viande cuite sur la broche et les patates en robe des champs.

ELISE LAMBERT était la gagnante chez les femmes, frappant un solide 96 et EARL CODE chez les hommes avec un 73.

Les autres gagnantes étaient, par ordre de pointage accroissant: Mesdames Annette Charrière 105, Yvonne-B. Boulianne 107, Yvonne Lévesque 113, Yvonne-C. Boulianne 137, Denise Bernardin 142 et Louise Tétreault, un écrasant 152!

Chez les hommes les gagnants étaient: Messieurs Jude Boulianne 75, Jacques Lavack 82, Gérard Laramée 88, Robert Arbez 92 et Don Tougas 94.

Autres gagnants et ceux-ci avec handicap: Messieurs Léo Charrière 66 et Denis Bruyère 68. Le trophée décerné au plus vieux joueur alla à Gilbert Brunet tandis que Jean-Guy Bruyère reçut celui pour le plus jeune joueur. Celui avant perdu du plus de balles de golf: Denis Dugas. Pire pointage sur un trou: Gérard Tougas. Pour n'offenser personne, nous n'ajouterons aucun chiffre...

Il y eut d'autres gagnants mais ici le maître de cérémonie perdit le trac dans la bagarre ainsi que sa plume et le sens des directions et j'ai peur de commettre des erreurs. Tous semblaient joyeux. Il ne nous reste donc qu'à recommencer.

Gérald Gobeil



Elise Lambert, gagnante chez les femmes et Earl Code, gagnant che les hommes.



Autres gagnants de ce 1er tournoi.

N'OUBLIEZ PAS...

La réunion importante du jeudi 26 septembre au gymnase de l'école élémentaire. Les parents auront alors la chance de rencontrer les professeurs anciens ou nouveaux et d'entendre les directives de l'école pour l'année scolaire qui commence. Vous êtes attendus nombreux!

"J'ME MARIE, J'ME MARIE PAS...":

une apparence de changement

Film de Mireille Dansereau, produit par l'Office National du Film, dans le cadre de son programme Société Nouvelle.

Ce film a pour objectif de remettre en question l'institution du mariage. Mireille Dansereau nous présente le témoignage de quatre femmes qui ont apparemment réfléchi au problème. Nous pouvons partager ou non les idées de ces femmes qui semblent avoir trouver une nouvelle voie pour se réaliser.

Nous aimerions porter notre critique à un niveau plus général. Ce film, ainsi que Souris, tu m'inquiètes, nous révèle une situation fausse sur bien des aspects. Ce sont des femmes qui jouissent d'une position privilégiée, éducation élevée, indépendance financière réelle ou possible. Ce qui ne constitue nullement un modèle d'identification pour la grande majorité des femmes.

Il devient facile d'associer un rôle différent pour la femme qui appartient à la classe dominante. Ce nouveau rôle que quatre femmes sur cinq nous offrent dans ces deux films s'apparente étrangement au rôle de l'homme dans notre société, c'est-à-dire produire. Le travail devient un moyen de libération pour la femme. Se croyant la seule exploitée par l'institution du mariage la femme se retourne vers le marché du travail pour continuer à être exploitée au même titre que l'homme. Perpétuant ainsi les valeurs de notre société rattachées à un plus grand gain pour une plus grande consommation.

Mireille Dansereau nous présente une apparence de changement. Remettre en question l'institution du mariage revient à se poser des questions plus fondamentales que "Je me marie, je me marie pas". Il aurait fallu en analyser la fonction sociale, politique et économique. La compréhension des mécanismes de nos institutions et de l'idéologie qui leur a donné naissance est la seule condition qui nous permettra d'opérer des changements significatifs pour notre société.

Il y a des modifications à apporter à notre façon de vivre, l'homme et la femme ensemble en sont responsables. Le mouvement de "libération de la femme" a eu pour mérite de lui faire prendre conscience de son état, au même titre que l'action de certains syndicats envers les travailleurs. Il s'agit maintenant de dépasser ce stage de cloisonnement pour voir la situation d'une façon globale.

Les femmes de Mireille Dansereau ne menacent rien et c'est pour cela qu'on lui permet de produire des films à l'O.N.F., organisme d'Etat qui veille de près, à maintenir en place le système qui le soutient.

Lorraine Adams

BEN VITE

Revue des événements culturels et communautaires

L'exposition de 25 lithographies du surréaliste espagnol Salvador Dali continue jusqu'au 15 octobre à à la galerie 8 de la galerie d'art.

Un groupe de citoyens de Winnipeg ont acheté cette série dramatique et en ont fait don à la galerie.

Le thème de l'exposition, "Aliyah", est un terme Hébreu voulant dire retour en Israël et est associé depuis toujours à l'attitude du peuple juif envers son héritage culturel. Dans le contexte du développement politique moderne, "Aliyah" suggère aussi l'idée d'émancipation et de renaissance.

Dali a choisi d'illustrer ce thème en employant des images religieuses et séculaires. Dans plusieurs lithographies on remarque la juxtaposition de couleurs et de symboles qui reflète cette dualité de la tragédie et de l'espérance. Une étoile de David côtoie par exemple le Svastika.

Rappelons que "The 3-storey planet" se poursuit au planétarium jusqu'au 24 novembre.

Comme l'indique le titre de la présentation, la biosphère de la terre est divisée en 3 régions différentes, l'atmosphère, les océans et les continents, puis l'intérieur de la terre.

Le thème principal de cette présentation est l'interréaction des différentes formes de vie animale ou végétale présentées dans ces 3 régions de notre planète.

La 27e saison de l'orchestre symphonique de Winnipeg débutera le 11 octobre prochain. Comme invité spécial on a invité un violoniste canadien, Steven Staryk, qui a eu l'honneur d'être le plus jeune premier violon soloiste à être embauché par l'orchestre philarmonique de Londres.

Le Théâtre des Pissenlits, une compagnie professionnelle de théâtre pour enfants dont le siège social est situé à Montréal, entreprend une 4e tournée à travers le Canada. Cette année, la troupe présentera "Ti-Jean Margoton et le mauvais génie".

Avec cette production, le théâtre des Pissenlits veut retourner aux sources et présenter aux enfants les personnages que leurs ancêtres ont créés ou puisés dans les contes étrangers pour meubler leurs longues soirées d'hiver au coin du feu.

Les Pissenlits seront au CCFM du 25 septembre au 9 octobre, donnant quotidiennement une représentation à 10h30 et l'autre à 13h00 avec relâche les fins de semaine.

Rappelons que le dernier film de la série "En tant que femmes" sera présenté le 2 octobre dans la petite salle du CCFM à 20h00. Il s'agit de "Les Filles du Roy", film soulignant la grandeur et la servitude de la femme tandis que le commentaire pose la question: "Et si les femmes retiraient leurs gestes?"

Les Gais Manitobains invitent tous les jeunes de 5 à 15 ans intéressés à la danse folklorique de s'enregistrer le plus tôt possible aux cours offerts par la troupe au CCFM. Les cours sont sensés débuter le samedi, 5 octobre.

ERRATUM

Cours qui seront donnés au Centre.
340, boul. Provencher

PHOTOGRAPHIE –

Animateur: Hubert Côté
Cours pour débutants seulement
Prix: $20.00 pour série de 12 cours (matériaux non-inclus)
Date et journée: les mardis à partir du 1er octobre '74
Heure: 19h30 à 21h30
Nombre maximum: 15 participants

YOGA –

Animateur: Suzanne Prince
Cours pour débutants (initiés si besoin est)
Prix: $20.00 pour série de 10 cours
Date et journée: les lundis à partir du 7 octobre '74
(2 cours par soir)
Heures: 19h30 à 20h30
20h30 à 21h30
Nombre maximum: 15 participants dans chacun des cours

DES COURS DE DANSE

seront offerts par Les Gais Manitobains

OÙ : Au gymnase du CCFM, 340, boulevard Provencher

QUAND : 5 octobre au 14 décembre, 1974 (10 sessions), tous les samedis (excepté le 26 octobre, 1974).
Une deuxième série de sessions du 11 janvier au 15 mars, 1974 (10 sessions) tous les samedis.

COÛT : $7.50 pour 10 sessions.

GENRES DE DANSES : danse folklorique.

GROUPES D'ÂGE : 5 à 6 ans.
7 à 9 ans.
10 à 12 ans.
13 à 15 ans.

HEURES : 5 à 6 ans – 13h à 14h
7 à 9 ans – 14h à 15h
10 à 12 ans – 15h à 16h
13 à 15 ans – 16h à 17h

FICHE D'APPLICATION

Nom: ____________________ Âge: ______

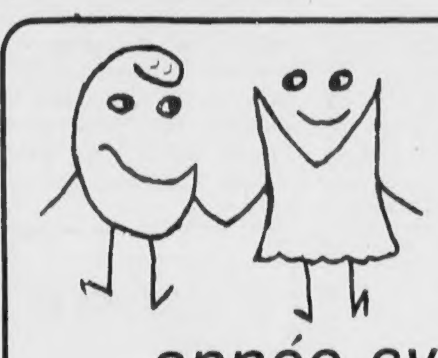
Adresse: ____________________

Téléphone: ____________

Session du ____________ au ____________197_

Inscription de $7.50 payée: oui ____ non ______

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS CONTACTEZ PIERRETTE AU 257-3340 (poste 33).



Les Gais Manitobains débutent leur année avec une soirée "IMAGES DE FRANCE".

QUAND: le 28 septembre, 1974

LIEU: Le Centre Culturel Franco-Manitobain (gymnase) 340, boulevard Provencher, St-Boniface

L'HEURE: 19 h.

ENTRÉE: $1.50

VIN - FROMAGE, diapositives de notre tournée en France, spectacle, prix d'entrée, et soirée dansante - le tout dans une ambiance de festival.

Vous pouvez vous procurer les billets au Centre Culturel ou d'un membre des GAIS MANITOBAINS.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS signalez 257-3340 (poste 33).

GASTRO-MANI

NOUS REVIENT TOUS LES MIDIS

Présenté par Mélo-Mani en collaboration avec le Centre Culturel Franco-Manitobain au

Casse-Croûte

340, boul. Provencher (C.C.F.M.)



DANIEL CADET

VENDREDI LE 27 SEPTEMBRE

Potage Huron
Boeuf Bourguignon
Banades flambées au Cognac
Breuvage



JOËL DELAFOND

LUNDI LE 30 SEPTEMBRE



MARCIEN FERLAND
Soupe aux pois
Bouillie québécoise
Dessert à la rhubarbe et crème glacée

MARDI 1er OCTOBRE

NORMAND DUPASQUIER
Jus de tomate "S"
Délice au jambon
Côtelettes de porc caccitore
Dessert "F"
Breuvage "M"



MERCREDI 2 OCTOBRE

MARIE FOURNIER
Soupe du "Centre"
Saumon farci
Dessert "culturel"
Breuvage

EUGENE GIGUERE
Soupe administratrice
Ragoût de pattes de cochon
Dessert "Tarte à la Pichoune à ma tante"
Eau de vie-chy



JEUDI 3 OCTOBRE



GUY BOULIANNE
Pain à la viande
Pommes de terre en robe des champs avec les bonnes petites "buns" à Yvonne

MARTIAL CARON
Dîner Musical
Soupe aux pois
Fèves au lard
Oeufs à la neige



VENDREDI 4 OCTOBRE



ROLAND MAHÉ
Hors d'Oeuvre variés
Carbonades de boeuf
Dessert glacé
Thé Café

Mettez les pieds au Centre et les dents au Casse Croûte, 340, boul. Provencher

Français d'hier et d'aujourd'hui

Etudions aujourd'hui certaines expressions qu'on entend au Québec et qui, sans être du français international n'en sont pas moins intéressantes. "Je ne l'ai pas vu pantoute", entend-on souvent. D'où vient cette expression bizarre mais qui veut dire, avec plus de force que de raison: pas du tout. C'est tout simplement un exemple de contraction de la langue. On trouve d'abord l'expression: Pâ en toute. Qui devient avec les années: p'en tout'. Un son et deux voyelles disparurent. On se borna bientôt à dire, et à écrire cette négation en un seul mot: pentoute. Il existe une autre expression bien québécoise, semble-t-il, mais qui, toutefois est encore employée dans certaines régions de la France. En effet c'est dans les dialectes d'Anjou du Maine et de la Saintonge qu'on trouve le verbe: enfarger. Ce n'est donc pas au Québec, un barbarisme. Ce n'est pas non plus un anglicisme. Enfarger, c'est-à-dire, en français moderne, s'empêtrer, s'embarrasser, vient du vieux français; c'est donc un archaïsme. Un autre mot, un barbarisme, cette fois provenant de l'influence de l'anglais est l'horrible: allouance. Croyez-le ou non mais on le trouve encore. J'ai récemment lu, de mes yeux, la phrase suivante sur une étiquette: "Aucune allouance ne sera accordée, si l'item est usé". Trois erreurs grossières dans cette phrase qui pourrait sembler banale. Allouance: qui n'existe pas en français, item avec son sens anglais que ne reconnaît pas notre langue et usé, influence de l'anglais Used, mais qui ne signifie pas la même chose. Alors qu'il aurait été si simple de réfléchir un peu et de rédiger ainsi cet avertissement: "Tout article ayant servi ne sera ni échangé ni remboursé". N'est-ce pas plus clair?

Louis-Paul BEGUIN



LA PROGRAMMATION À CKSB.

DES EMISSIONS MUSICALES --

RECITAL D'ORGUE le lundi à 21h30 – Les férus de musique d'orgue pourront écouter l'une des plus prestigieuses séries de récitals d'orgue que les ondes canadiennes aient connues. Cette demi-heure hebdomadaire fera entendre presque tous les beaux instruments qui sonnent dans nos églises. Récital d'orgue illustera aussi la qualité des oeuvres que de nombreux compositeurs ont destinées au roi des instruments.

CONCERT INTIME le mardi à 19h30 – Concert intime soulignera le 50e anniversaire de la mort de Gabriel Fauré en présentant aux mélomanes l'intégrale de la musique de chambre du compositeur français. Cette 1ère série Fauré, composée de dis émissions, a été faite en collaboration avec la Communauté radiophonique des programmes de langue française. Réalisées à Montréal, huit d'entre elles mettront en vedette les pianistes Lise Boucher et Raoul Sosa ainsi que le Quatuor classique de Montréal. Les deux autres ont été conçues par la Radio-télévision-belge. Ce 1er cycle Fauré sera bientôt suivi d'un second en provenance d'Europe consacré cette fois aux mélodies et aux oeuvres de piano de l'illustre musicien.

OPERA le samedi à 19h00 – A compter du samedi 7 décembre, les amateurs d'opéra retrouveront avec joie, les oeuvres jouées sur la scène de l'opéra du Métropolitan.

MELODIES le dimanche à 8h03 et RECITAL à 9h30 feront entendre des chanteurs et instrumentistes réputés.

ORCHESTRE SYMPHONIQUE le jeudi à 19h30 diffusera des soirées musicales de grand intérêt.

GRANDS CONCERTS le mercredi à 19h30 diffuse des concerts publics de la salle Claude-Champagne d'Outremont. Ces 17 soirées musicales présenteront entre autres, les chanteurs Maureen Forrester, Joseph Rouleau, Robert Savoie et Paul Verschelden ainsi que le violoniste Steven Staryk. Au pupitre de l'Orchestre de Radio-Canada: Jean Deslauriers, Jacques Beaudry.

TOUR DE CHANT le samedi à 16h03 offrira par ailleurs à ses habitués vingt récitals de vedettes de chez-nous.

DES EMISSIONS CULTURELLES -

SUR TOUTES LES SCENES DU MONDE le lundi à 19h30 – les fervents de théâtre écouteront des versions radiophoniques des productions canadiennes ou étrangères du théâtre classique ou antique, du théâtre de boulevard ou d'avant-garde, interprétées par les meilleurs comédiens français ou canadiens.

PREMIERES le vendredi à 20h00 – Cette série de théâtre expérimental présente des oeuvres dramatiques inédites d'auteurs canadiens ou étrangers, remarquables par leur caractère radiophonique.

DES EMISSIONS LITTERAIRES

BOOK-CLUB le lundi à 19h03 informe sur tout ce qui se passe d'important dans le monde du livre au pays.

LITTERATURE AU PLURIEL le mercredi à 19h03 déploie l'ensemble de la production littéraire mondiale.

DES LIVRES ET DES HOMMES le jeudi à 19h03 analyse avec des spécialistes tout livre d'essai digne d'intérêt.

DES EMISSIONS DOCUMENTAIRES

ENTRETIENS le vendredi à 21h30 – des spécialistes de tous les domaines de la création ou du travail viennent eux-mêmes nous communiquer leur réflexion et leur expérience.

DOCUMENTS le mardi à 20h00 – On verra que même avec une série comme Documents qui vise à faire le point sur un auteur, un artiste, un mouvement littéraire ou artistique, un grand sujet culturel, le thème traité s'intègre parfaitement à la pensée vivant d'aujourd'hui.

L'ART AUJOURD'HUI le mardi et le vendredi à 19h03 Les aspects de la création artistique actuelle au pays et à l'étranger y sont présentés et commentés.

CONNAISSANCE D'AUJOURD'HUI le mercredi à 21h30 – Les sciences qui font maintenant partie de toute formation sérieuse sont analysées et commentées par des savants de toute discipline en un langage à la fois précis, complet et accessible.

ACTUEL A L'ECOUTE

A noter que localement, l'émission "Actuel à l'écoute" est diffusée les mardi et jeudi de 17h à 17h35. Actuel à l'écoute vous présente des invités-spécialistes avec qui vous pouvez engager la conversation. Actuel à l'écoute vous tient au courant de l'actualité et soumet une manchette au débat des auditeurs. Participez, participez... Appelez 956-1690, Louise Delisle et Monique Hébert sont à votre disposition pendant les trente-cinq minutes.

AUDITIONS au 100 NONS

les 26 et 28 septembre pour le FESTIVAL DE GRANBY

Appel à tout auteur-compositeur et aux interprètes-amateurs Manitobains âgés de 16 ans ou plus
Appelez ROLAND ROCH au 100 Nons
ou
LUCILLE WILTSHIRE au Centre Culturel

ENTRE NOUS

HÉLÈNE LABELLE, technicienne en électronique

Après plusieurs centaines d'heures de laboratoire, l'étude des components actifs et passifs, de construction de morceaux délicats et sensibles de pièces d'électronique comme le "Volt-meter", aussi "l'oscilloscope" (servant au mesurage des ondes), plus l'apprentissage des théories des sons et leurs effets sur les fréquences modulées, les principes de la télévision en couleur, etc. etc. Bientôt Hélène portera le titre de Technicienne en Electronique bien mérité.



Hélène Labelle dans son atelier

Pour acquérir toutes ces connaissances il a fallu beaucoup de courage et de ténacité. Bien qu'ayant réussi 21 examens avec une note de 100%, 9 autres résultats de 90%, toutes les demandes d'aide financière adressées aux diverses agences fédérales et provinciales lui ont été refusées. "J'ai frappé à plusieurs portes et sans résultat, nous dit-elle. Il faut croire, si j'en juge par les différents refus que ce n'est pas la valeur du cours qui est contesté, mais les structures de ces organisations ne permettent pas ce genre d'aide aux étudiants, ou y a-t-il d'autres raisons que j'ignore ?"

LA FONDATION RADIO SAINT-BONIFACE INC.,

"Après avoir lu les objectifs de la fondation, j'ai soumis une demande de bourse, afin de m'aider à compléter mon cours. J'ai reçu presqu'immédiatement une réponse affirmative et grâce à celle-ci il m'est maintenant possible de finir mes études et de continuer mes recherches. C'est donc avec beaucoup de reconnaissance que je dis merci aux directeurs d'avoir su reconnaître la valeur de mon cours en électronique."

Contrairement à ses habitudes, Hélène Labelle nous parle d'elle-même. C'est à Madame Rita Bisson, l'une de nos collaboratrices des plus assidues de la page d' "Entre Nous" qu'elle confie ses souvenirs marquant le plus son enfance, ses ambitions, ses projets.

Merci, Hélène et Rita.

G.S.

Hélène Labelle, née Audette, est native de St-Pierre, huitième enfant d'une famille de onze. Elle épousa Edmond Labelle en 1961. C'est en 1962 qu'ils font l'expérience de l'exode vers la ville de St-Boniface. Ils sont parents d'une fille Denise et d'un garçon René.

Hélène malgré ses nombreux talents, garde toujours une belle simplicité. Nous la retrouvons toujours prête à venir en aide au besoin. Travailler le cuir et le bois; jouer de la guitare et l'accordéon lui ont permis de s'adapter plus facilement à la ville.

R.B. Un cours d'électronique est chose assez rare chez la femme, même aujourd'hui. C'est sans doute grâce à une jeunesse intéressante. Quels souvenirs en gardes-tu?

H.L. J'en garde des souvenirs inoubliables. Les travaux extérieurs de la ferme et le plein air, m'ont toujours passionnée. Je suivais mon père partout. C'est alors que plus tard, n'aimant pas faire la vaisselle, je préférais travailler les champs. Sans m'en rendre tout à fait compte, j'appris comment fonctionnaient les machines. Je me souviens également, qu'étant très jeune encore, l'on me retrouvait souvent dans l'atelier de mon père à travailler le bois. Avec Antoine, le plus jeune de mes frères, nous avons construit le modèle complet de la ferme sauf la maison, c'est-à-dire toutes les machineries, les bâtiments, etc. C'est un métier qu'aujourd'hui, j'exerce encore de temps à autre.

R.B. A quel moment le goût pour l'électronique se fit-il sentir?

H.L. Un jour mon père m'apporta deux radios qui ne fonctionnaient plus. Puisqu'à ce moment là, j'étais immobilisée pour une année à cause de maladie, ceci m'a permis d'étudier ces radios à fond. Mes amies m'apportaient également des livres de lecture, et parmi ces livres il y en avait un d'électronique. Ayant déjà compris le mécanisme de machineries, l'intérêt pour le mécanisme de radios, alla grandissant.

R.B. As-tu songé un jour d'en faire une carrière?

H.L. Il ne faut pas oublier qu'à ce moment là, ces intérêts ne devaient passionner que les garçons. Néanmoins, je fus toujours celle que l'on sollicite pour réparer, soit le grille-pain, soit la bouilloire, etc. Loin de moi, la pensée qu'un jour je poursuivrais ce rêve.

R.B. Lorsque tu seras licenciée, que proposes-tu faire?

H.L. Je propose me trouver un emploi, afin d'acquérir plus d'expérience. Un jour viendra où j'aurai peut-être mon propre atelier.

La Fondation Radio St-Boniface Inc.

La fondation Radio Saint-Boniface Inc. est une organisation fiduciaire, sans but lucratif, qui prévoit l'administration de fonds variés dont les revenus sont destinés aux oeuvres religieuses, charitables et éducationnelles. Ces revenus peuvent être distribués sous forme de dons, de cadeaux, de bourses à des associations, à des corporations, à des étudiants et à toutes autres personnes ou organismes dont le but principal est de poursuivre des études, faire des recherches ou tout autre travail s'y rattachant, en vue de promouvoir l'épanouissement ou le développement de la langue et de la culture françaises dans la province du Manitoba. Sans toutefois y imposer des restrictions, la Fondation désire orienter ces études et ces recherches, du moins en partie, vers les communications humaines sous tous ses aspects.

La Fondation a des placements de $205,000 qui lui rapportent plus de $22,000 par année. Jusqu'à date, plus de $20,000 ont été accordés en aide financière, pour des bourses à 16 étudiants.

La page "ENTRE-NOUS, a fait ses premiers pas avec l'aide d'une somme de $500.00, servant à défrayer les dépenses nécessaires de "mise en marche" du début. C'est donc avec une reconnaissance toute particulière que nous voulons souligner ce fait et en remercier la Fondation.

Grâce a une bourse de $1,400.00, la Société Historique de St-Boniface enrichira ses archives d'un précieux recueil, probablement le seul existant au Manitoba. Exigeant un temps indéfini en recherche, il sera sûrement le plus complet en reseignements sur la musique et le théâtre dans notre province.

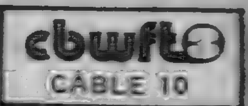
suite à la page 17

DÉCOUPEZ ICI

Ici Radio-Canada

Programme de la télévision

Semaine
28 septembre au 4



Il est une saison aux Beaux Dimanches

Une série toute de fraîcheur: Une fleur m'a dit

Monsieur B reçoit
Gilles Vigneault
Renée Claude
Jean Duceppe

Vedettes en direct:
Pierre Létourneau

Début de
La Légende des Strauss

GRAND GALA D'OUVERTURE

Saison '74-'75

En collaboration avec les groupes culturels et autres!!!

le samedi 5 octobre 1974 au gymnase du C.C.F.M. à 18h.

Tous les Manitobains sont invités à cette "soirée gala".

L'entrée est gratuite.

Programme varié soirée genre cabaret

* Souper Gastro-Mani servi à partir de 18h jusqu'en fin de soirée (les petites heures du matin !).
* Expositions d'artistes locaux dans la salle d'exposition du Centre à partir de 10h le matin.
* Démonstration de poterie dans l'Atelier des Arts de 19h à 22h.
* Musique et chansons — 100 NONS, Mélo-Mani, La Chorale des Intrépides, et autres.
* Des jigueurs, de l'accordéon.
* Danse métisse-canadienne — Les Gais Manitobains,
* Mini-spectacles — surprises !

Maîtres de cérmonie du Cercle Molière et du C.C.F.M.

Venez en grand nombre à ce gala "enchantant".

Il y aura plusieurs événements et activités antérieurs au grand gala —

* Gastro-Mani du 30 septembre
  — dîner 11h30 à 14h
  — souper 5h à 19h (excepté pour le 5 octobre) au Casse-Croûte, C.C.F.M.
* le 2 octobre: au gymnase du C.C.F.M. à 19h, Les Gais Manitobains en répétitions, à laquelle le public est invité.
* le 3 octobre: Le Cercle Molière présente le Théâtre des Pissenlits dans la salle de théâtre du C.C.F.M.
  Pièce: "Ti-Jean Margoton ou le Mauvais Génie".
  Entrée: $1.00 par personne.
  Réception suivra ce spectacle.
* le 5 octobre: Exposition présentée par l'Atelier des Arts, Artistes Manitobains, dans la salle d'exposition du C.C.F.M.

Quelle heureuse semaine! ! ! Alors, au plaisir de se voir...

À NOTER:
Nouveau cours au C.C.F.M.

COURS DE PERSONNALITE —

Animateur:	Père Dominique Kerbrat, o.m.i.
Prix :	$50.00 pour une série de 15 cours $80.00 pour un couple
Date et journée:	les jeudis, à partir du 17 octobre '74
Heure :	19h à 22h
Age :	18 ans et plus

Nombre maximum : 24 participants

Les tarifs pour les cours de dessin-peinture, poterie, gravure, annoncés dans La Liberté de la semaine dernière, sont maintenant établis comme suit :

DESSIN-PEINTURE —		— $30.00
GRAVURE —	(Suzanne Gauthier)	— $20.00
PEINTURE AVANCEE	(Marcel Debreuil)	— $30.00
DESSIN-PEINTURE —	(Suzanne Gauthier)	— $20.00
DESSIN-PEINTURE —	(Jeannine Laberge)	— $15.00
POTERIE —	(Marcel Debreuil)	— $25.00

Inscriptions et informations au C.C.F.M. et demandez Lucille Wiltshire, au numéro 257-3340.

Concerto
dimanche 29, 11 h 30

Arthur Garami et Jean Deslauriers jouent Prokofiev et Kreisler

Le dimanche 29 septembre à 11 h 30, **Concerto** présente aux téléspectateurs de Radio-Canada le violoniste Arthur Garami, accompagné d'un orchestre de 61 musiciens sous la direction de Jean Deslauriers.

Le soliste de **Concerto**, Arthur Garami, est Hongrois d'origine. Établi au Canada depuis 1949, Garami est devenu professeur de musique et est très recherché des étudiants en violon.

Arthur Garami se produit régulièrement en concert, de même qu'à la radic et à la télévision. Passionné de musique de chambre, Arthur Garami a fondé le Quatuor classique de Montréal.

À l'émission du 29 septembre, Arthur Garami a choisi de jouer le *Concerto no 1 en ré*, opus 19 de Serge Prokofiev.

En complément de programme, Arthur Garami jouera le célèbre *Tambourin chinois* de Kreisler.

Les Beaux Dimanches
le 29, 19 h 30

Monsieur B reçoit Renée Claude, Ginette Ravel, Diane Marchal, Gilles Vigneault et Jean Duceppe

Renée Claude est l'une des interprètes les plus appréciées des auteurs-compositeurs et du public. À **Monsieur B**, elle nous présentera sa nouvelle chanson *Si tu viens dans mon pays*. Elle interprétera également: *Vous qui vivrez demain* et *Un gars comme toi*. Pour cette dernière chanson, Michel Conte a écrit une chorégraphie qui mettra Renée Claude en vedette avec les danseurs de la série **Monsieur B**.

Ginette Ravel fait sa rentrée au music-hall après une trop longue absence. Tous les amateurs de chansons se réjouissent de son retour. Et c'est Jacques Boulanger qui aura le plaisir de présenter Ginette Ravel au public de Radio-Canada. À cette occasion, Ginette Ravel interprétera *Merci à Dieu* et une nouvelle chanson intitulée *Parce que je t'aime*.

Gilles Vigneault



Jean Duceppe



Le grand Gilles Vigneault a accepté lui aussi l'invitation de **Monsieur B**. Le dimanche 29 septembre, nous le verrons à la télévision de Radio-Canada avant qu'il n'aille rejoindre son public au TNM. Vigneault interprétera quatre de ses succès: *le Gros Pierre, Tam di li dam, la Danse à Saint-Dilon* et *Tout le monde est malheureux*.

Il est rare que le comédien Jean Duceppe participe à une émission qui met en vedette des chanteurs. Répondant lui aussi à l'invitation de **Monsieur B**, Jean Duceppe dira un monologue popularisé par Jean Gabin, « Maintenant je sais ». C'est un monologue qui nous permettra également d'entendre chanter le comédien Jean Duceppe. Une occasion à ne pas manquer.

Pour compléter le programme musical de cette émission, **Monsieur B** interprétera la version française de *The Way We Were*, une chanson de Perry Como, et les danseurs de Michel Conte danseront un ballet inspiré de *Shaft*, une musique d'Isaac Hayes.

jeudi 3 octobre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES ORALIENS
« Le Petit Lever ».
9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
« Le coucou qui fait meu-eu ».
9h45 EN MOUVEMENT
« Taille ». Doit-on cesser aux premiers signes de fatigue? Participation de Lise.
10h00 MINUTE MOUMOUTE!
Animateurs: Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Textes: Jean-Pierre Plante, Serge Thériault, Michel Rivard, Raymond Plante, Daniel Cadet, Jean Renaud et Lise Lemay. « La Carotte enmoumoutée ». Automate: « Les Deux Loups ». « La Photo ». Dessin-minute: « Le Joueur de flûte ». « L'Homme au casque d'or ». Marionnettes: « Boule de Poils et son nouvel ami ». « Artistes et modèles ». Chanson: « Pour ne plus être triste » (paroles: Jacqueline Barrette, mus.: Mario Bruneau). « Le Ventriloque ». Réal.: Jean Picard.
10h15 FABLIO, LE MAGICIEN
« Les grenouilles qui demandent roi ».
10h30 PERSONNALITÉ FÉMININE
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
11h30 HISTOIRES SANS PAROLES ●
« Un pâtissier génial ». « Maréchal ferrant ».
12h00 LE MONDE EN LIBERTÉ
« Le Monde sous-marin » (2e).
12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Pierre Lalonde, Pierre Jean et Louise Bernier. « Nap et Léon ». Réal.: Gary Plaxton.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Jac Segard.
14h30 CINÉMA ●
Professeur Juan Lopez Ibor, psychiatre. Documentaire réalisé par J.-L. Bringuier, avec Juan Lopez Ibor, psychiatre d'origine espagnole, qui définit ses théories et fait le point des connaissances actuelles de la psychiatrie (Fr.).
16h00 BOBINO
16h30 GRUJOT ET DÉLICAT
Textes: Jean Besré. Avec Lise LaSalle, Gisèle Mauricet, Monique Joly, François Tassé, Benoît Girard et Clémence Desrochers. Réal.: Jean-Pierre Senécal. « La Marguerite ».
17h00 TARZAN
« L'Arbre de la mort lente ». Un arbre dont chaque feuille qui tombe abrège les jours de celui qui subit son maléfice. Un ami de Tarzan en est la victime.

18h00 ACTUALITÉS 24

19h00 TEMPOREL

19h30 LES GRANDS FILMS
Les Riches Familles. Comédie dramatique réalisée par David Lowell Rich, avec Rosalind Russell, Sandra Dee et Brian Aherne. Une vieille dame, pleine de vie et d'idées, s'entend à merveille avec sa petite-fille. Elle décide un jour d'investir deux millions et demi de sa fortune dans la relance d'un vieux théâtre. Craignant pour leur héritage, ses filles et son gendre veulent la faire interner (USA 67).
21h30 DESTINATION: MONDE
Jeu questionnaire qui met à l'épreuve les connaissances géographiques des participants. Recherche et textes: Gilles Parizeau. Animateur: Jean Duceppe. « Le Mexique » (1re de 4). Réal.: Lise Chayer.
22h00 LA FLÈCHE DU TEMPS
Magazine scientifique. Animateur: Paul-Émile Tremblay. « Jim ». À la suite de la conférence de Caracas sur les fonds marins, présentation d'un nouveau scaphandre mis au point en Angleterre et qui permet de travailler à des profondeurs allant jusqu'à 300 mètres, appelé « Jim ». — « Hypertension ». Les travaux accomplis dans le développement d'un type de médicament qui bloque l'action d'une hormone, l'angiotensine 2, responsable de certaines formes d'hypertension, par le Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke. Invités: M. Francis Rioux, chercheur en pharmacologie, et le docteur Dominique Regoli, professeur de pharmacologie, du Centre hospitalier de l'Université de Sherbrooke. — « Stockage souterrain du gaz naturel ». La nouvelle technique mise au point par le Gaz de France, à Tersanne (France). Invités: MM. Michel Pottier, ingénieur, et Henri Dufour, chef de l'exploitation, Gaz de France. Recherche: Denis Latendresse et André Potworowski. Réal.: Jean Martinet.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES DU SPORT ET MÉTÉO
23h00 APPELEZ-MOI LISE
24h00 LES ESPIONS
En vedette: Robert Culp et Bill Cosby. « Le Maître chanteur de Rome ». Poursuivi par un maître chanteur, désespéré et découragé, un homme engage un mercenaire pou· le tuer.

vendredi 4 octobre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES ORALIENS
« Au jeu ».
9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
« La Partie de pêche ».
9h45 EN MOUVEMENT
« Conditionnement physique général ». Nous revenons sur les exercices respiratoires. Participation de Catherine.
10h00 AU JARDIN DE PIERROT
Animatrice et scripteur: Pierrette Boucher. Mime: Maurice Gibeau. Musique: Pierre Brabant. Réal.: Pierre-Jean Cuillerier. « Le Crocodile ».
10h15 CLAK
Modules: « Les Touffus ». « Coco-Soleil ». « La Psychomotricité » et « Les Liens ». Avec Louise Portal, André Cartier, Robert Toupin et Vanessa Solioz. Textes: Pierrette Beaudoin, Jacqueline Barrette, Vanessa Solioz et Madeleine Bennett. Réal.: Guy Comeau. Thème: « Dur-mou ».
10h30 PERSONNALITÉ FÉMININE
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
11h30 LES ANIMAUX CHEZ EUX
Les animaux dans leur habitat. Narrateurs: André Hébert et Bertrand Gagnon. « Le Royaume du castor ». Habitants des étangs où règne le castor. Images captées dans le Massachusetts. Réal.: Harold Pollock.
12h00 MINI-FÉE
Dessins animés. « Julie au bois dormant ».
12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Catherine Blanche, Robert Savoie et Ginette Rivet. Réal.: Alex Page.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: Yvette Pard.
14h30 CINÉMA ●
L'Arme à gauche. Film d'aventures réalisé par Claude Sautet, avec Lino Ventura, Sylva Koscina et Léo Gordon. À Saint-Domingue, un navigateur français est chargé de négocier l'achat d'un bateau, le « Dragoon », propriété d'une veuve américaine. Le bateau est volé par des trafiquants d'armes, et la vieille dame demande au navigateur de le retracer (Fr.-hisp.-it. 65).
16h00 BOBINO
16h30 PICOLO
En vedette: Paul Buissonneau. « Le Procès ».

17h00 MARCUS WELBY, M.D.

18h00 ACTUALITÉS 24

19h00 POUR TOUS
L'Amour du métier (1re de 4). Avec Albert Augier, Brigitte Ariel, Marcel Affita et Jacques Serre. Un jeune ingénieur en radiographie perd sa place par la faute d'un patron envieux et irresponsable. Il prend en main la production d'un prototype de son invention.
20h30 HORS SÉRIE
La Légende des Strauss. Feuilleton en huit épisodes relatant la vie de la famille Strauss de 1824 à 1899, alors qu'elle comptait parmi ses membres quatre musiciens de grand talent. Scénario: Anthony Skene. Réal.: David Giles. Avec Eric Woofe, Alistair McKenzie, Stuart Wilson, Anne Stallybrass, Barbara Ferris, Derek Jacobi, Christopher Benjamin, Nikolas Simmonds, Max Latimer, Jeffrey Segal, Tony Anholt et Arthur Pentelow. **1er:** « Anna ». En 1824, en Autriche, le jeune Johann Strauss joue de l'alto dans l'orchestre de son ami Joseph Lanner. Anna Streim vient entendre les musiciens. Les deux jeunes ne tardent pas à faire connaissance. Anna est intelligente et musicienne; elle succombe bientôt au charme de Johann. Orch. de Londres, dir. Cyril Ornadel.
21h30 DOSSIERS
« Images du Canada », série de 6 documentaires portant sur l'histoire dans les cinq principales régions du pays. 5e: « La Terre promise ». L'histoire des provinces des Prairies, les rêves et les espoirs des premiers colons dans la région, ceux des trappeurs de la Compagnie de la Baie d'Hudson vers les 1700, ceux d'hommes tels que Louis Riel, enfin, les espoirs en cette terre promise de milliers d'immigrants, venus après la première guerre chercher la liberté et la paix. Narration: Gaétan Barrette, avec la participation d'Aubert Pallascio, Colette Devlin, Isal, Huguette Oligny et Léo Ilial. Musique: Louis Applebaum et Harry Somers. Producteur délégué: Vincent Tovell.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES DU SPORT ET MÉTÉO
23h00 APPELEZ-MOI LISE
Lise reçoit Joséphine Baker. Réal.: Jean-Paul Leclerc.
24h00 CINÉMA
Indomptable Angélique. Film d'aventures réalisé par Bernard Borderie, avec Michèle Mercier, Robert Hossein et Roger Pigaut. Angélique s'embarque sur une galère qui est bientôt attaquée. Angélique se jette à la mer pour être peu après recueillie par un galion. Le commandant la vend gros prix au marché aux esclaves de Candie. L'acheteur, mandaté par son mari, la lui ramène. Mais le bonheur d'Angélique est de courte durée (Fr.-all. 67).

Les Beaux Dimanches
le 29, 20 h 30

Une comédie musicale bien de chez nous: « Il est une saison » de Dubé-Carrier-Léveillée

Le 29 septembre à 20 h 30, **les Beaux Dimanches** présenteront en deuxième partie la brillante comédie musicale de Dubé-Carrier-Léveillée, *Il est une saison*, qui fut créée en 1965 au Théâtre de Marjolaine à Eastman, reprise l'hiver suivant à la Comédie-Canadienne et que Louis-Georges Carrier a maintenant réalisée pour la télévision.

Réalisateur à Radio-Canada depuis vingt ans, Louis-Georges Carrier a mis en scène, tant à la télévision qu'au théâtre, la plupart des œuvres de Marcel Dubé à qui il a aussi apporté sa collaboration en tant qu'auteur dramatique, notamment pour *Hold-up* et *Pour cinq sous d'amour*. Son association avec le musicien et compositeur Claude Léveillée n'est pas moins imposante, puisque ce dernier a écrit la musique de nombreuses comédies musicales écrites et dirigées par Carrier, dont *On n'aime qu'une fois* et, bien sûr, *Il est une saison*.

Comédie musicale en deux parties et onze tableaux, inspirée du *Misanthrope* de Molière, *Il est une saison* a donc pour librettistes Molière, Dubé et Carrier. Les dialogues sont de Marcel Dubé; les paroles des chansons ont été écrites par Louis-Georges Carrier et la musique par Claude Léveillée. La chorégraphie est de Michel Martin et l'orchestre est sous la direction de Léon Bernier.

Il est une saison réunit une brillante distribution. Trois des comédiens reprendront dans la version télévisée les mêmes rôles qu'ils créèrent à la scène. Ce sont: Denise Pelletier (Armande), Andrée Lachapelle (Céline) et Jean Besré (Lucien). Albert Millaire interprétera Alexandre; Pascal Rollin sera Philippe; Dorothhée Berryman jouera Élise; Jean-Louis Millette personnifiera Jérôme; Gaétan Labrèche sera Serge, et Denyse Chartier, Geneviève.

Dorothée Berryman, Pascal Rollin, A. Lachapelle et D. Pelletier



Vedettes en direct
mardi 1er, 20 h 30

Un compositeur prolifique: Pierre Létourneau

C'est Pierre Létourneau qui sera l'invité de la série **Vedettes en direct** qui sera télévisée le mardi 1er octobre à 20 h 30, à Radio-Canada.

Ayant écrit quelques centaines de chansons, Pierre Létourneau est l'un des plus prolifiques auteurs de sa génération. Depuis une dizaine d'années, il chante les espoirs, les rêves, les enchantements et les désillusions des jeunes Québécois. Il travaille presque toujours en collaboration avec le compositeur et chef d'orchestre Germain Gauthier. L'entente qui existe entre cet auteur et ce compositeur est axée sur une perception des gens et des choses, sur une manière de voir et une manière d'être qui s'identifient à l'humour, à l'angoisse et à la joie de vivre des jeunes d'aujourd'hui. Il faut préciser justement que ce « duo » cherche à traduire, à exprimer non seulement l'univers dans lequel les jeunes vivent mais une société qui établirait de nouveaux rapports entre les individus.

Pierre Létourneau créera quatre chansons: *Miss Hasch*, *Celle avec toi*, *Quand on s'en va* et *Je ne te ferai pas défaut*. Pierre Létourneau interprétera aussi: *Faut pas s'en faire avec ça*, *Au secours*, *les Secrétaires de bureau* et *Tous les jours de la semaine*.

Germain Gauthier assurera la direction musicale. Décor de Jocelyn Nycz. Une réalisation de Raymonde Boucher, assistée de Vivianne Legault.

mardi 1er octobre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES ORALIENS
« Le Fumeur ».
9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
« Le Colleur d'affiches ».
9h45 EN MOUVEMENT
« Cuisse ». Le travail de votre cœur. Participation de Catherine.
10h00 MINUTE MOUMOUTE!
Animateurs: Suzanne Garceau et Alain Gélinas. Thèmes: « Le Camouflage ». Dessin-minute au graphoscope: « L'Éléphant » (A. Gagnon). Sketch de marionnettes: « L'Épouvantail qui aimait trop les oiseaux ». Automate: « Dans ma rue ». Futaie: « Les Piments ». Sketch: « Les Deux Cadeaux ». Textes: Jean-Pierre Plante, Serge Thériault, Michel Rivard, Raymond Plante, Francine Ruel et Daniel Cadet. Musique: Mario Bruneau. Réal.: Renault Gariépy.
10h15 SATURNIN
« Saturnin, victime d'une erreur judiciaire »
10h30 PERSONNALITÉ FÉMININE
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
11h30 AU PAYS DE L'ARC-EN-CIEL
Avec Stephen Cottier, Lois Maxwell, Susan Conway, Buckley Petawabo, Alan Mills et Albert Millaire. « L'Enfant de la jungle ». Des enfants new-yorkais font un séjour au pays de l'arc-en-ciel.
12h00 LE PRINCE SAPHIR
« Le Miroir magique ».
12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Carole Cloutier, Pière Senécal et Sylvain Lelièvre. Réal.: Jean Gaumont.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
14h30 CINÉMA ●
Chéri, fais-moi peur. Comédie réalisée par Jack Pinoteau, avec Darry Cowl, Sophie Daumier, Jacques Dufilho et Pierre Mondy. Le gagnant du grand prix du roman policier va dépenser son argent dans un hôtel de sports d'hiver. À son arrivée, deux lettres lui sont remises: l'une est écrite par une admiratrice et l'autre destinée à un espion russe (Fr. 58).
16h00 BOBINO
16h30 NIC ET PIC
« Nic et Pic dans l'Himalaya ».
17h00 DANIEL BOONE
« Une réussite inespérée ».
18h00 ACTUALITÉS 24
19h30 LA P'TITE SEMAINE
Téléroman de Michel Faure. Avec Yvon Dufour, Olivette Thibault, Louise Portal et Jean Besré. Participation de Pierrette Beaudoin, Jacques Morin et Marthe Nadeau. Ginette et Lucien reviennent du cinéma. Ayant été fort déçu du film, Lucien soutient que n'importe qui peut devenir écrivain. Ginette le défie d'écrire un livre. Réal.: Rolland Guay.
20h00 SPRINT
Émission questionnaire portant sur le sport amateur et l'Olympisme. Animateur: Normand Harvey. Scripteur et recherchiste: Pierre Duceppe. Réal.: Thérèse Patry. Thème: « 1908 - Londres ».
20h30 VEDETTES EN DIRECT
En vedette: Pierre Létourneau. Au programme: « Faut pas s'en faire avec ça », « Je ne te ferai pas d'enfant », « Au secours », « D'l'autre côté d'la clôture », « Miss Hasch », « Seul avec toi », « Les Secrétaires de bureau », « Quand on s'en va » et « Tous les jours de la semaine ». Direction musicale: Germain Gauthier. Réal.: Raymonde Boucher.
21h00 RUE DES PIGNONS
Téléroman de Mia Morisset. Avec Edgar Fruitier, Louise Deschatelets, Hubert Loiselle, Louise Gamache, Roland D'Amour, Daniel Gadouas, Claude Michaud, Germaine Giroux et Philippe Robert. Annie Jarry confie ses secrets à Flagosse au sujet de Ti-Bé toujours introuvable. Flagosse fait appel au capitaine Bérubé. Réal.: Yvon Trudel.
21h30 LE 60
Magazine d'information. Animateur: Pierre Nadeau. Animateurs-interviewers: Claude-Jean Devirieux, Guy Lamarche, Paul Racine et Michel Pelland. Recherchistes: Gisèle Bergeron, chef de l'information; Fabienne Julien, Françoise de Repentigny, Marcel Godin, Bernard Valiquette et Pierre Leduc. Réal.: Pierre Castonguay, François Brunet, Robert-V. Dubuc, Georges Dufresne, Jean-Maurice Laporte, Gérald Renaud, Claude H. Roy, Jean Saint-Jacques et Renault Gariépy.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES DU SPORT
23h00 APPELEZ-MOI LISE
24h00 CINÉMA
Alvarez Kelly. Drame de guerre réalisé par Edward Dmytryk, avec William Holden, Richard Widmark et Patrick O'Neal. En 1864, un rancher mexicain d'origine irlandaise, Alvarez Kelly, conduit un troupeau à un major de l'armée nordiste. Un colonel de l'armée sudiste s'arrange alors pour capturer Kelly et il le force à prendre, avec ses bêtes, le chemin de l'autre camp (66).

mercredi 2 octobre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE
9h15 LES ORALIENS
« Tour de rue ».
9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
« Dupont et Diponne ».
9h45 EN MOUVEMENT
« Conditionnement physique général ». Le travail de votre cœur. Participarion de Catherine.
10h00 YOU-HOU
Invitation aux tout-petits à découvrir leur corps par différentes formes de jeux. Avec Thérèse Petit, André Cartier et Pierre Curzi. Textes: Jacqueline Barrette, Vanessa Solioz et Thérèse Petit. Réal.: Guy Comeau. « Les Mains ».
10h15 LES CONTES DE LA RIVE ●
De petits animaux habitant les bords d'une rivière. Rodrigue (un rat blanc), Émile (un hamster) et Cochon d'Inde explorent le monde. « Émilie apprend à pêcher ».
10h30 PERSONNALITÉ FÉMININE
11h00 LES RECETTES DE JULIETTE
11h30 TANG
En vedette: Valéry Inkijinoff, Xavier Gélin, Annie Kerina et Jacques Galipeau. Textes: Jacques Faurie. « Luisa de Hoog ». Tang apprend que quatre inquiétantes vieilles dames dirigent C.I.C.L.O.P. Une grave erreur: il provoque la jalousie de sa maîtresse Lena. Réal.: André Michel.
12h00 D'IBERVILLE
En vedette: Albert Millaire, François Rozet, Jean Besré, François Tassé, Yves Létourneau et Alexandre Rigneault. Textes: Guy Fournier. Réal.: Pierre Gauvreau et Rolland Guay. « Le Duel ». La maison de Perrot vient d'être saccagée par les Iroquois. Sainte-Hélène accuse Perrot d'avoir organisé cette attaque pour faire croire qu'il ne fut jamais de connivence avec les Iroquois. Perrot provoque en duel le jeune LeMoyne et le blesse au bras.
12h30 LES COQUELUCHES
Invités: Monique Miville-Deschênes et Roger Ferber. Réal.: Aurèle Lacoste.
13h30 TÉLÉJOURNAL
13h35 FEMME D'AUJOURD'HUI
Réal.: René Verne.
14h30 CINÉMA ●
La Grande Guerre 1914-1918 (1re partie). Documentaire réalisé par Solange Peter, avec commentaires de Renaud Mary et de Roger Pigaut. L'histoire de la Grande Guerre tant du côté des alliés que du côté des ennemis. Les ruines, les blessés, les morts (Fr.-all.).
La 2e partie sera présentée le mercredi 23 octobre à la même heure.
16h00 BOBINO
16h30 PICOTINE
Avec Linda Wilscam et Michel Dumont. « Marraine et turlutaine ». Réal.: Michel Gréco.
17h00 LE MONDE MERVEILLEUX DE DISNEY
« Varda, le faucon pèlerin ».
18h00 ACTUALITÉS 24
19h00 BASEBALL
Les Cardinals de St-Louis rencontrent les Expos de Montréal au parc Jarry. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Recherches et statistiques: Pierre Murphy. Réal.: Michel Quidoz.
En cas de pluie:
CINÉ-SOLEIL
Alamo. Western réalisé et interprété par John Wayne, avec Richard Widmark et Linda Cristal.
ou:
Gros coup à Dodge City. Comédie réalisée par Fielder Cook, avec Henry Fonda, Joanne Woodward et Charles Bickford (USA).
21h30 LE COMPORTEMENT ANIMAL
« Enchantement sous-marin ». Des biologistes étudient la faune aquatique sur les côtes de la mer Rouge où foisonnent lamproies, anguilles, soles, oursins, balistes, étoiles de mer et autres formes vivantes, colorées et multiples. Commentateur: Ronald France.
22h00 CONSOMMATEURS AVERTIS
Émission destinée à protéger le consommateur en le renseignant sur la qualité des produits que la société de consommation l'incite à se procurer.
22h30 TÉLÉJOURNAL
22h45 NOUVELLES DU SPORT
23h00 APPELEZ-MOI LISE
24h00 CINÉMA ●
Lola Montès. Biographie romancée réalisée par Max Ophüls, avec Martine Carol, Peter Ustinov et Anton Walbrook. L'action se situe à la Nouvelle-Orléans, au siècle dernier. Un cirque donne une représentation. La principale attraction est Lola Montès, une femme scandaleuse et ruinée, qui présente à la foule une misérable pantomime racontant sa vie débauchée (Fr.-all. 55).

Appelez-moi Lise
du lundi au vendredi, 23 h 00

Cette semaine: Denise Filiatrault, Renée Claude, Claude Lelouch, Joséphine Baker

Claude Lelouch



Joséphine Baker



Rendez-vous des personnalités, l'émission **Appelez-moi Lise** accueille toutes les vedettes, les têtes d'affiche, de passage dans la Métropole. Hommes politiques, artistes, athlètes, romanciers, virtuoses, critiques, femmes de carrière, hommes de sciences, explorateurs et autres distingués invités viennent tour à tour raconter leurs expériences à la chaine française de Radio-Canada.

Cette semaine, Lise Payette et Jacques Fauteux accueilleront, parmi leurs invités, la comédienne Denise Filiatrault, la chanteuse Renée Claude, le réalisateur de films Claude Lelouch, l'explorateur Louis Nedjar, l'ensemble folklorique Les Calchakis et la grande vedette Joséphine Baker.

Hors série
vendredi 4, 20 h 30

« La Légende des Strauss »: 1er épisode

Ce n'était plus le Grand Siècle et pas encore la Belle Époque. C'était le temps de la valse, le temps des Strauss. Ces Strauss qui ont fait valser les deux mondes et qui sont les héros tumultueux d'un feuilleton en huit épisodes dont les téléspectateurs de Radio-Canada verront le premier dans le cadre de **Hors série**, le vendredi 4 octobre à 20 h 30.

La Légende des Strauss relate la vie des Strauss entre 1824 et 1899. Durant cette période, cette famille viennoise compte parmi ses membres quatre musiciens de talent: Johann, le père (1804-1849), Johann, son premier fils (1825-1899), Joseph (1827-1870) et Edouard (1835-1916).

Ce sont des musiciens anglais, ceux de l'Orchestre symphonique de Londres, qui interprètent, dans ce feuilleton, les valses et les polkas de Strauss père et fils, et c'est Cyril Ornadel qui en est le directeur musical.

La vie des Strauss est intimement liée à la musique, mais leur existence mouvementée est émaillée d'une succession d'aventures amoureuses qui influencèrent profondément leur création artistique et, particulièrement, celle de Johann II, auteur du célèbre « Beau Danube bleu », et surnommé à Vienne, « le roi de la valse ».

La plupart des épisodes de ce feuilleton ont pour titre le nom des femmes qui ont joué un rôle dans la vie des Strauss: Anna, Emilie, Hetti, Lili, Adèle. Le premier épisode — *Anna* — débute en 1824 alors que le jeune Johann Strauss joue de l'alto dans l'orchestre de son ami Joseph Lanner.

La Légende des Strauss met notamment en vedette Eric Woofe (Johann, père), le jeune Alistair McKenzie et Stuart Wilson (Johann, fils), Anne Stallybrass (Anna), Barbara Ferris (Émilie), Derek Jacobi (Joseph Lanner), Nikolas Simmonds (Joseph Strauss) et Tony Anholt (Edouard Strauss).

samedi 28 septembre

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 PÉPINOT ●
Théâtre de marionnettes. « Pépinot Bill au Far West » (4e).

9h30 YOGI L'OURS
Dessins animés.

10h00 TÉLÉCHROME

11h00 POLY EN TUNISIE
Avec Christophe Grimbert. Textes: Cécile Aubry. Réal.: Claude Boissol. M. Fleur le jardinier confie un bouquet à Victor pour le porter à l'hôtel de l'Oasis. L'inspecteur de police arrive à l'hôtel; Victor l'aperçoit et envoie Poly chercher Nathalie et Mustapha. En traversant le marché, Poly reconnaît les complices de Théo; il les attaque, puis ne les quitte plus d'un pas (4e).

11h30 LASSIE
« Les Monts Superstitions ». C'est la première fois que Lassie sert de gardienne à un âne têtu. Pendant leur inspection du secteur des fameux monts Superstitions, en Arizona, Lassie et le garde forestier y retrouvent un prospecteur malade, âgé de 60 ans, et son âne, Émilie. Scott et le pilote le transportent d'urgence par avion jusqu'à l'hôpital le plus près.

12h00 LES HEROS DU SAMEDI
« Baseball ». De ville de Brossard: une rencontre Pee-Wee « toutes étoiles ». Commentateur: Pierre Dufault. Analyste: Jean-Gilles Gagnon, directeur technique de la Fédération de baseball amateur. Réal.: Henri Parizeau.

13h00 BASEBALL DU SAMEDI
Partie de la NBC. Commentateur: Guy Ferron. Analyste: Jean-Pierre Roy. Recherches et statistiques: Pierre Murphy. Réal.: Jacques Viau.

15h30 ÉCHOS DU SPORT

16h00 BAGATELLE
Dessins animés. « Caliméro et la fête en famille ». « Pouf et Riqui »: « Le Mystère de Muini-Mula » et « Le Servo-cerveau ». « L'Agent Sans-secret ». « La Fourmi atomique ». « Bugs Bunny »: « Hare Breadeth Hurry ». « Bolek et Lolek »: « Les Chevaliers ». « Bonk et Binkie ». « L'Histoire de Mme la Pie » (1re).

17h00 SPORTHÈQUE
« Golf ». Les faits saillants de « La Classique féminine de golf » qui a eu lieu en juin dernier au club de golf de Candiac. Entrevue avec Jocelyne Bourassa. Nous y verrons les principales vedettes du circuit dont Carol Jo Skala, la championne, Carol Mann, Sandra Post. Commentateurs: Jean-Maurice Bailly, Jacques Barrette et Luc Brien. Réal.: Louise B.-Tardif.

18h00 DECLIC
Spectacle de mime. En vedette: Pat Keysell, Tony Hart et Ben Benison. « La Camelote ».

18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h50 FILM ●
« Machina ». Film réalisé par V. Cholokian. Comment avec toute la technique moderne l'homme est devenu une machine.

19h00 ARSÈNE LUPIN
Avec Georges Descrières, Yvon Bouchard, Nadine Alari et Daniel Gélin. Réal.: Jean-Pierre Decourt. « Le Mystère de Gesvres ». En pleine nuit, dans la bibliothèque du château de Gesvres, le régisseur du domaine est tué et son maître blessé. Réveillée en sursaut, la nièce du comte voit un homme s'enfuir et lui tire dessus. Malgré de minutieuses recherches, on ne retrouve que le chapeau du blessé. A l'intérieur du couvre-chef, deux initiales: A. L.

20h00 LE 60
Pour marquer le 25e anniversaire de la révolution en Chine, le 1er octobre prochain, évocation de la vie en Chine tirée d'un reportage réalisé récemment par la Télévision suisse. Animateur: Pierre Nadeau.

21h00 CINÉMA : Autopsie d'un meurtre

23h30 TELEJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

23h45 NOUVELLES DU SPORT

24h00 CINÉMA
Le Piment de la vie. Comédie réalisée par Norman Jewison, avec Doris Day, James Gardner, Arlène Francis et Edward Andrews. Une mère de famille se voit par hasard offrir une importante rémunération pour annoncer une marque de savon à la télévision. Elle accepte l'offre alléchante mais cela n'ira pas sans chambarder la vie familiale (USA 63).

dimanche 29 septembre

8h55 OUVERTURE ET HORAIRE

9h00 ROQUET, BELLES OREILLES
Dessins animés.

9h30 GRAINE D'ORTIE
Feuilleton d'après le roman de Paul Wagner, réalisé par Yves Allégret, avec Yves Coudray et Douchka. 5e: Le petit Paul est très malheureux chez les Maillard et ne désire qu'une chose, revoir Maman Bainot...

10h00 UNE FLEUR M'A DIT
Fleurs-marionnettes. Voix de Jacques Thisdale, Armand Labelle et Yolande Michot. Marionnettes manipulées par Pierrette de Lierres, Guy Beauregard et André Laliberté. Musique: Mario Bruneau, guitariste. Textes: Henriette Major. Thème: « Grandir ». Réalisation: Réal Gagné.

10h15 LE JOUR DU SEIGNEUR
Messe. Célébrant: l'abbé Yvon Leclerc. Direction musicale: Marie Bernard. Animateur: R.P. Émile Legault. Réal.: Simon Richer.

11h00 RENCONTRES
Entrevues avec des personnalités préoccupées par les problèmes spirituels de notre temps. Aujourd'hui: **Marcelle Auclair**, écrivain. Éditorialiste de « Marie-Claire », cette femme de lettres est née en 1899. Elle a publié une vingtaine d'ouvrages de toutes sortes. Sujet: « Autour de certains thèmes de ses livres, l'amour, le bonheur, l'enfance, la femme ». Interviewer: Marcel Brisebois. Réal.: Raymond Beaugrand-Champagne.

11h30 CONCERTO
Arthur Garami, violoniste, joue le Concerto pour violon no 1 en ré, opus 19 de Prokofiev, et « Tambourin chinois » de Kreisler. Orchestre de Radio-Canada, sous la direction de Jean Deslauriers. Présentateur: Raymond Charette. Réal.: Yves Courville.

12h00 LA SEMAINE VERTE
Dossier: « L'Aquaculture au Nouveau-Brunswick ». Chronique horticole. Commentaires sur l'actualité agricole, avec André Laprise. La récolte des bleuets au Saguenay-Lac-Saint-Jean. Commentateurs: Jean-Guy Roy, Germain Lefebvre, Gustave Larocque et André Laprise. Animateur: Charles Dussault. Réal.: Claude Jobin, André Desbiens, Jean Charbonneau et Jean-Guy Landry.

13h00 LE FOOTBALL AMERICAIN
Les Bears de Chicago rencontrent les Vikings du Minnesota au Metropolitan Stadium du Minnesota. Commentateur: Raymond Lebrun. Analyste: Jean Séguin. Réal.: Jacques Viau.

15h30 ÉCHOS DU SPORT

16h00 D'HIER À DEMAIN
« La Route romane ». Documentaire réalisé par François Rossif et Yvan Butler, avec les commentaires de Maurice Clavel, dits par Michel Bouquet. Architecture, sculpture et peinture d'inspiration romane, représentatives de la grande peur de l'an mille (Fr. 69).

17h00 5 D
Information religieuse

18h00 POLITIQUE ATOUT
Jean Ducharme reçoit une personnalité de la scène politique. Réal.: Jean-Maurice Laporte.

18h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

18h40 NOUVELLES DU SPORT

18h50 FILMS
« Hacienda ». Images d'une ancienne hacienda mexicaine. « Ranchero ». Images prises dans un ranch du sud du Mexique. Réal.: Bill Dunn.

19h00 LA PETITE PATRIE
Téléroman inspiré du livre autobiographique de Claude Jasmin. C'est lundi, jour de lessive. Tantôt dérangée par les fournisseurs, les clients, la voisine, les religieuses, Gertrude en arrive finalement au repas du midi où toute sa marmaille s'en mêle pour chicaner à qui mieux mieux. Avec Vincent Bilodeau, Gisèle Schmidt, Jacques Galipeau, Louise Rinfret, Christiane Pasquier, Louise Laparé, Camille Ducharme, Mariette Duval, Jean Ricard, Anne-Marie Provencher, Rose Rey-Duzil, Pat Gagnon et Thérèse Morange. Réal.: Florent Forget.

19h30 LES BEAUX DIMANCHES
Monsieur B. Jacques Boulanger reçoit Renée Claude, Gilles Vigneault, Jean Duceppe, Ginette Ravel et Diane Marchal. Renée Claude: « Un gars comme toi », « Si tu viens dans mon pays » et « Vous qui vivrez demain ». Gilles Vigneault: « Le Gros Pierre », « Tam di lidam », « La Danse à St-Dilon » et « Tout le monde est malheureux ». Jean Duceppe: « Maintenant je sais », monologue popularisé par Jean Gabin. Ginette Ravel: « Parce que je t'aime » et « Merci à Dieu ». Diane Marchal: « Jessy Joe ». Jacques Boulanger: la version française de « The Way We Were ». Direction musicale: Yves Lapierre. Chorégraphie: Michel Conte. Texte: Serge Grenier. Réal.: Normand Mathon.

20h30 LES BEAUX DIMANCHES
Il est une saison. Comédie musicale en deux parties et onze tableaux de Marcel Dubé, Louis-Georges Carrier et Claude Léveillée, inspirée du « Misanthrope » de Molière. En vedette: Albert Millaire, Pascal Rollin, Andrée Lachapelle, Dorothée Berryman, Denise Pelletier, Jean-Louis Millette, Gaétan Labrèche, Jean Besré et Denyse Chartier. Chorégraphie de Michel Martin. Chef d'orchestre: Léon Bernier. Mise en scène et réalisation: Louis-Georges Carrier.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Gaétan Barrette.

22h45 SPORTS-DIMANCHE

23h00 DU SIMPLE AU MULTIPLE
« Prêt-à-porter ». L'implantation d'usines de textile vers les années 1850 a suscité une profonde révolution socio-économique en attirant nombre de travailleurs agricoles. Ce mouvement a grandement favorisé l'implantation du syndicalisme au Québec.

23h30 CINÉ-CLUB ●
Lo Pais. Étude sociologique réalisée par Gérard Guérin, avec Olivier Bousquet, Anny Nelsen, Raymond Miquelestorena et Anne-Marie Coffinet. Venu de l'Aveyron à Paris pour « réussir », un jeune homme doit exercer des petits métiers pour assurer sa subsistance. Vivant dans un foyer, serveur dans un self-service, il n'aspire qu'à la liberté. Pour cela, il accepte de devenir colleur d'affiches (Fr. 73).

lundi 30 septembre

9h10 OUVERTURE ET HORAIRE

9h15 LES ORALIENS
Le français oral pour les enfants de pré-scolaire et de 1re année. Aventures de Picabo et Kalinelle, deux minuscules habitants de la planète Oralie, et de leur ami terrien Francolin. En vedette: Lisette Anfousse, Serge L'Italien et Hubert Gagnon. Production: Radio-Québec. « Le Jardin enchanté ».

9h30 LES 100 TOURS DE CENTOUR
Le français oral pour les élèves de l'élémentaire II. Aventures d'une famille aux prises avec des génies espiègles, Grammos, Verbo et Centour ayant pour camarades Alpha, Omega, Hiatus, Galopet et Mémo. En vedette: Madeleine Sicotte, Camille Ducharme, Ghislain Tremblay, Roland Chenail, Julien Genay, Serge L'Italien, André Montmorency, Yves Massicotte et Jean-Maurice Gélinas. Réal.: Jacques Cholette, Normand Nicol et Pierre Bélisle. Producteur délégué: Guy Leduc. Production: Radio-Québec. « L'Anniversaire des papiers ».

9h45 EN MOUVEMENT
Animateurs: Claude Bouchard et Jean Brunelle. Réal.: Jean-Claude Houde. « Conditionnement physique général ». Un excellent moyen: la bicyclette. Participation de Catherine.

10h00 LES CHIBOUKIS
Extra-terrestres venus de l'arc-en-ciel. Avec Marie-Louise Dion (Pragma) et Mario Desmarais (le Rêveur). Graphiste: Paul Couture. Textes: Pierrette Beaudoin. Réal.: Guy Comeau. « Les Chiboukis rénovés ».

10h15 DU SOLEIL À 5 CENTS
Bricolage, avec Claude Lafortune, Serge Thériault et Rina Cyr. « Fantôme de corde à linge ».

10h30 PERSONNALITÉ FÉMININE

11h00 LES RECETTES DE JULIETTE

11h30 MINOS 5
Aventures d'hommes-grenouilles, de chercheurs et d'expérimentateurs qui parcourent les côtes australiennes à bord d'un bateau. Avec Ihab Nafa et Joe James. Sans savoir qu'il a été drogué, le capitaine du Minos 5 revêt le scaphandre et plonge; le sortira-t-on de l'eau avant qu'il ne soit trop tard?

12h00 CHER ONCLE BILL
En vedette: Brian Keith, Sebastian Cabot, Johnny Whitaker, Anissa Jones et Kathy Garner. « Le Faux Départ ».

12h30 LES COQUELUCHES
Des Galeries d'Anjou, jeux et variétés. Animateurs: Guy Boucher et Gaston L'Heureux. Sketches: Jacqueline Barrette. Invités: « La Coqueluche du mois » (Lise Payette) et ses amis. Réal.: Jean-Jacques Sheitoyan.

12h50 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Colette Devlin.

12h55 FEMME D'AUJOURD'HUI
Magazine féminin. Animatrice: Aline Desjardins. Réal.: Jeannette Tardif.

14h30 CINÉMA ●
Jerry Cotton, agent F.B.I. Drame policier réalisé par Fritz Umgelter, avec George Nader, Heinz Weiss et Sylvia Pascal. Le directeur du F.B.I. charge l'agent Jerry Cotton de démasquer un gang de criminels. Pour y parvenir, Cotton s'introduit dans la bande sous un nom d'emprunt. Après diverses aventures, il est reconnu comme un agent secret et capturé (Germ.-fr. 65).

16h00 BOBINO
Avec Guy Sanche et Christine Lamer. Textes: Michel Cailloux. Réal.: Marcel Laplante.

16h30 LES ÉGRÉGORES
Avec Daniel Simard, Diane Bouchard, Maryse Pelletier et Marc Grégoire. Musique: Herbert Ruff. Textes: Paul Legault. Réal.: Hubert Blais.

17h00 DAKTARI
En vedette: Marshall Thompson. « Mangeur d'hommes ».

18h00 ACTUALITÉS 24

19h00 MOSAIQUE MANITOBAINE, 4e partie)

19h30 LES PIERRAFEU
Voix de Paul Berval, Denise Proulx, Monique Miller et Claude Michaud. « Guerre de voisins ». Fred a un nouveau voisin encore plus irascible et intolérant que lui. La guerre est inévitable.

20h00 LES FORGES DE SAINT-MAURICE
Téléroman de Guy Dufresne. Avec François Tassé, Pascal Rollin, Colette Courtois, Élisabeth Lesieur, Yves Létourneau, Marc Favreau, Hélène Lasnier et Jacques Godin. Réal.: Richard Martin.

20h30 MONT-JOYE
Téléroman de Réginald Boisvert. Avec Ian Ireland, Michèle Magny, Jean-Louis Roux, Madeleine Langlois, Yvan Canuel, Gilbert Comtois, Yolande Roy, Marc Bellier et Yolande Michot. Un cambriolage a lieu au bureau du docteur Collins. Fait bizarre, les voleurs n'étaient intéressés que par les dossiers de maternité datant d'une quarantaine d'années. Réal.: Guy Hoffmann.

21h00 LE TRAVAIL À LA CHAÎNE
Animateur: Serge Laprade, avec la collaboration de Jacques Houde. Scripteur et recherchiste: Michel Dudragne. Réal.: Lisette Le-Royer.

21h30 TOMA
Aventures policières mettant en vedette un agent new-yorkais. En vedette: Tony Musante.

22h30 TÉLÉJOURNAL
Lecteur: Bernard Derome.

22h45 NOUVELLES DU SPORT

23h00 APPELEZ-MOI LISE
Lise Payette, en compagnie de Jacques Fauteux, accueille des personnalités. Musique: François Cousineau. Coordonnateur: Pierre Monette. Réal.: Suzanne Mercure et Jean-Paul Leclerc.

24h00 TÉLÉ-MYSTÈRES ●

suite de la page 12

Ces arts, dont l'histoire de CENT ANS sont méconnus de la plupart d'entre nous. La partie musicale surtout réservera beaucoup d'information pour les galomanes.

Bien d'autres projets ont été soumis au conseil de l'administration de la Fondation Radio St-Boniface Inc. A leur dernière réunion, 10 demandes d'aide financière ont été acceptées, pour ne mentionner que quelques bénéficiaires: une association pour déficients mentaux a reçu la somme de $50.00. Les religieuses des Saints Noms de Jésus et Marie se sont vu décerner un montant de $200.00 pour la réalisation de leur projet, qui est un album historique de leur société.

Un autre boursier, Monsieur Marcien Lemay reçoit $1,000 pour un recueil de chansons françaises au Manitoba. Le "100 Nons" aura un budget de $750.00 servant à l'enseignement de l'interprétation de la chanson, diction etc. Laurenne Girouard a reçu $100 l'aidant à défrayer ses dépenses de voyage, pouvant ainsi participer au Festival culturel bilingue tenu à Ottawa. Récemment, Le Cercle Molière a fait une demande de bourse: le conseil n'a pas encore étudié ce projet. Une somme aussi de $3,000 a été accordée pour le recyclage des prêtres. Comme nous le dit son Président actuel, Monsieur Roland Couture, notre Fondation veut aider les individus comme les associations. Notre conseil, comprenant 15 directeurs, se réunit 4 ou 5 fois par année afin d'analyser et de déterminer les besoins des étudiants et autres, qui soumettent une demande d'aide financière. Comme on sait, ajoute M. Couture, la généreuse contribution du Conseil de la Vie Française, au début de la fondation Radio Saint-Boniface, ne peut être oubliée. Donc, un 16e directeur représente cette dernière. Maintenant remplissant ce mandat important, c'est un homme bien connu dans notre communauté Manitobaine qui est Monsieur Maurice Gauthier.

Parlant de la somme accordée au Collège de Saint-Boniface soit: $8,000.00 permettant ainsi d'offrir un cours d'introduction au monde de la communication en septembre 1973, et vu l'intérêt suscité, il semble que des plans plus précis seront faits afin de mettre sur pied un cours dans ce même domaine pour septembre 1975. Monsieur Couture se dit très optimiste. On se souvient que André Paradis, réalisateur à C.B.C., était le responsable du premier semestre. Tandis que Michel-Claude Lavoie, diplômé en communication du Collège Loyola, prenait la relève pour le deuxième semestre. Ce n'est sûrement pas la qualification des professeurs qui serait manquante.

Il ne tient qu'à nous d'encourager et de féliciter l'initiative de la Fondation Radio Saint-Boniface, son Président et ses Directeurs.

G.S.

P.S. Ceux qui désireraient recevoir de l'aide financière peuvent s'adresser à la Fondation, casier postal 102, Winnipeg – R2H 3B4

SFM vous La informe

Dernières nouvelles pour les enfants d'âge pré-scolaire:

1. Une garderie française ouvrira à St-Boniface

Pour tous les parents qui travaillent et qui cherchent une garderie ou des gardiennes pour leurs enfants qui restent à la maison, voici une bonne nouvelle.

La fameuse garderie française, dont la S.F.M. a tellement parlé depuis un an, ouvrira finalement à St-Boniface, au début d'octobre.

Mme Claudette Péloquin, sur la rue Kitson, entreprend ce projet.

Si vous voulez inscrire votre enfant ou pour plus de renseignements, appelez le 247-7830.



2. Une pré-maternelle française à St-Vital pour les enfants de 3 et 4 ans – "Les Tournesols de St-Vital"

Avec l'aide de la S.F.M., les parents de St-Vital s'organisent pour commencer une pré-maternelle française. Deux groupes existeront — un pour les enfants de 3 ans, et un pour les enfants de 4 ans. On nous annonce qu'il y a encore des places; alors si vous voulez inscrire votre enfant, il est encore temps.

Puisque cette pré-maternelle est un projet nouveau, les parents apprécieraient beaucoup recevoir les objets suivants pour les aider à commencer :

— vieux livres
— récipients de toutes sortes
— rouleaux de fil
— restes de tapisserie, laine
— vieux jouets
— autre matériel utile pour bricolage.

Donc, si vous pouvez procurer de ces objets, ou si vous voulez plus de renseignements, contactez le comité de parents "Tournesols de St-Vital" aux numéros suivants :

Jeannine — 257-2090
Rosemarie— 253-9850

3. Programme Gymnase-piscine au YMCA à St-Vital

On offrira encore un programme en français de gymnase-piscine au YMCA à St-Vital cet automne. Ce programme sera destiné aux enfants de 0 à 5 ans, pour une durée de 8 semaines.

Pour plus de renseignements, appelez le 233-3476.

STAGE DE FORMATION

Le personnel de la S.F.M. suivra, du 24 au 27 septembre, un stage de formation (recyclage) où les sujets suivants seront traités :

— Historique du Manitoba français
— Esprit d'équipe
— Travail en groupe
— Les besoins des régions, etc.

NOMINATION



JEANNE DUPUIS

Nous sommes heureux d'annoncer la nomination de Mlle Jeanne Dupuis au poste de coordonnatrice jeunesse. Elle s'occupera également de la région Seine.

Jeanne Dupuis a fait ses études élémentaires et secondaires à St-Jean-Baptiste. Déjà, lorsqu'elle était au cours secondaire, elles faisait partie de plusieurs organisations (présidente de classe, secrétaire du conseil étudiant, fondatrice des camps et des comités de liturgie de l'ouest, etc.).

Après avoir quitté l'école, Jeanne est encore impliquée dans les comités (présidente de La Ligue des Femmes Catholiques, représentante régionale de la S.F.M.). Cet été, elle était en charge du programme Contact Canada.

Nous apprécions déjà l'humour et le savoir-faire de Jeanne au bureau et nous sommes certains que les Franco-Manitobains, et surtout ceux de la Seine, sauront profiter de ses nombreux talents.

ATTENTION! HOMMES D'AFFAIRES, GENS DE MÉTIER, COMMERÇANTS

La S.F.M. met sur pied un autre projet cet été: dans le but de faire une compilation de tous les noms, adresses, etc., des fonctionnaires, commerçants et hommes d'affaires francophones, enfin de tous ceux qui offrent un service au grand public. Ceci peut vouloir dire avocats, plombiers, officiers de planification dans une entreprise, personnes de ressources au gouvernement, et ainsi de suite.

Dès que toutes les informations seront recueillies, elles seront réunies de façon à pouvoir être publiées dans un "bottin de commerçants et hommes d'affaires" mis à la disposition de tous les Franco-Manitobains.

Pour nous faciliter la tâche, et afin de n'oublier personne, nous vous serions très reconnaissants de nous retourner le coupon ci-joint pour que votre nom puisse paraître dans ce bottin.

Nom ______________________
Adresse ______________________
Tél.: ______________________
Nom de l'entreprise ______________________
Genre d'entreprise ______________________
Adresse ______________________
Tél.: ______________________

A retourner à La Société Franco-Manitobaine
C.P. 145
St-Boniface, Man.
R2H 3B4 (Tél.: 233-4915)

TROIS NOUVEAUX COORDONNATEURS

Voici les noms de nos trois nouveaux coordonnateurs avec les régions qui leur ont été attribuées.

Paul Préfontaine	Coordonnateur Grande Ville	Ville
Robert Freynet	Coordonnateur Scouts et Guides	St-Lazare et Ste-Rose/Laurier
Pierre Meunier	Coordonnateur Mini Franglais	St-Georges et Powerview

Plus d'information à leur sujet la semaine prochaine.

CONGRÈS DIOCÉSAIN DE LA LIGUE DES FEMMES CATHOLIQUES

samedi 28 septembre
à Aubigny

Journée importante à ne pas oublier pour tous les membres de la Ligue des Femmes Catholiques. Les conférencières invitées seront :

— Mme Maria Masson, du Conseil Consultatif de la situation de la femme, à Québec
— Mme Paule Ste-Marie, du Secrétariat de l'Année Internationale de la Femme à Ottawa.

Ces deux invitées vous renseigneront sur les activités du Conseil et de l'Année Internationale de la Femme, deux projets qui marchent main dans la main pour l'année 1975.

Mme Irène Toupin, Présidente diocésaine de la L.F.C., et son exécutif comptent sur votre présence.



Envoyons d'l'avant nos gens,

CONVENTION DES REPRÉSENTANTS RÉGIONAUX

le 20 octobre au C.C.F.M.

Planification des rencontres locales

PROJETS P.I.L.

Le personnel de la S.F.M. se tient à votre disposition pour vous aider à remplir vos formules d'application. Profitez-en !

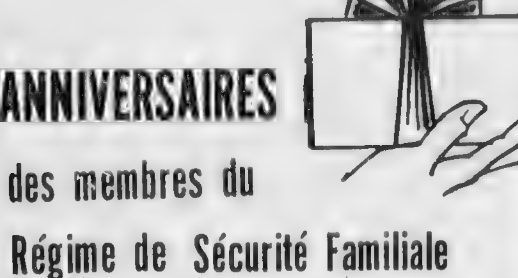
Mais attention... n'oubliez pas que les formules doivent être envoyées avant le 7 octobre.

FILMS! FILMS! FILMS!

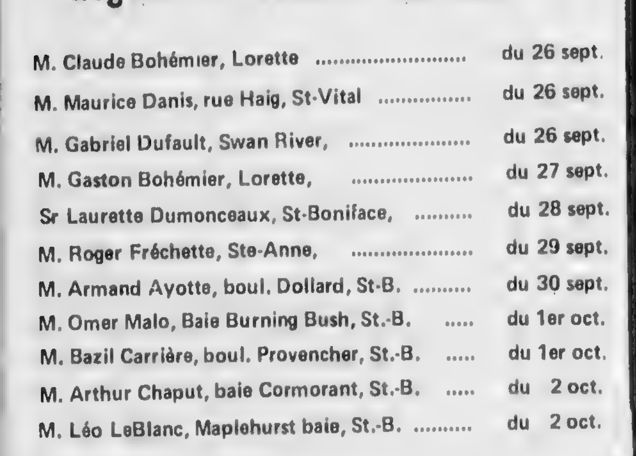
La série de films "En tant que Femmes" se continue toujours dans les régions franco-manitobaines. Cette série, organisée par la S.F.M., sera diffusée aux dates et endroits suivants :

AU C.C.F.M.,
mercredi 2 octobre à 8h00
"Les filles du Roy" — film qui souligne la grandeur et la servitude de la femme.

LOISIRS CHEZ NOUS,
mardi 8 octobre, à 2h00
"J'me marie, j'me marie pas"
mardi 22 octobre à 2h00
"Les filles du Roy"



ST-LAZARE,
jeudi 3 octobre à 8h00
"A qui appartient ce gage"
jeudi 10 octobre à 8h00
"Les filles du Roy".



ANNIVERSAIRES

des membres du

Régime de Sécurité Familiale

M. Claude Bohémier, Lorette	du 26 sept.
M. Maurice Danis, rue Haig, St-Vital	du 26 sept.
M. Gabriel Dufault, Swan River,	du 26 sept.
M. Gaston Bohémier, Lorette,	du 27 sept.
Sr Laurette Dumonceaux, St-Boniface,	du 28 sept.
M. Roger Fréchette, Ste-Anne,	du 29 sept.
M. Armand Ayotte, boul. Dollard, St-B.	du 30 sept.
M. Omer Malo, Baie Burning Bush, St.-B.	du 1er oct.
M. Bazil Carrière, boul. Provencher, St.-B.	du 1er oct.
M. Arthur Chaput, baie Cormorant, St.-B.	du 2 oct.
M. Léo LeBlanc, Maplehurst baie, St.-B.	du 2 oct.



Informations Agricoles

par LOUIS MOLIN

Céréales fourragères: pas de baisse prévue

Les producteurs de bestiaux partout au Canada, disposeront d'approvisionnements suffisants de céréales fourragères (grains de provende) cet hiver, mais les prix resteront à leur niveau élevé actuel, selon M. Roger Perreault, président de l'Office canadien des provendes.

"Puisque les céréales fourragères servent en grande partie à produire le lait, la volaille, les oeufs et la viande, les consommateurs ne devraient pas s'attendre à voir fléchir les prix de ces aliments au cours de l'an prochain," a-t-il déclaré à la suite d'une réunion de l'Office canadien des provendes tenue à Ottawa.

"La seule façon dont les prix pourraient fléchir au cours des prochains mois viendrait de la vente prématurée de leurs bestiaux par les producteurs s'ils constataient qu'il leur en coûte trop cher pour les finir. Si cela devait se produire, il pourrait survenir un excédent à court terme de viandes et de volailles alors que les exploitants réduiraient leurs troupeaux, mais les bas prix qui en résulteraient seraient de courte durée parce que la pénurie deviendrait grave tout de suite après."

Cependant l'Office canadien des provendes ne s'attend pas que de nombreux agriculteurs fassent le dumping de leurs bestiaux sur le marché en guise de réaction à la situation actuelle des grains fourragers.

"Tout ce que nous prévoyons, dit M. Perreault, est une réduction modérée des effectifs de bestiaux au Canada pendant l'automne et une diminution plutôt sensible des bovins de boucherie dans les parcs d'engraissement de l'Ontario et de l'Ouest.

Les prix actuels des céréales fourragères font ressortir une forte demande et la rareté de l'offre à l'échelle mondiale.

Au Canada, on s'attend à des rendements en avoine et en orge inférieurs à ceux de l'an passé dans les Prairies. Statistique Canada estime la récolte d'avoine à 232 millions de boisseaux contre 273 millions l'an dernier. La récolte d'orge de l'Ouest devrait atteintre 403 millions de boisseaux alors qu'en 1973, celle du Manitoba, de la Saskatchewan et de l'Alberta était de 444 millions de boisseaux.

Il se peut cependant que l'on dispose de quantités plus fortes de blé de l'Ouest pour alimenter les bestiaux cet hiver car certaines cultures, touchées par des gelées précoces, risquent d'être déclassées de la catégorie meunière à celle du blé fourrager.

"Globalement, nos disponibilités de céréales fourragères semblent suffisantes cette année," a précisé M. Perreault.

Changements à l'acte sur les machines agricoles

D'abord la réduction de la durée des garanties sur les tracteurs et les moissonneuses-batteuses, ensuite formation d'un fond en relation de l'acte sur les machines agricoles, et finalement, l'extension du service d'urgence pour les pièces de rechange des tracteurs et de certaines machines aratoires.

– Voilà en bref les principaux changements qu'annonçait M. Sam Uskiw, ministre de l'agriculture du Manitoba,

Depuis le premier septembre, la garantie couvrant les tracteurs est réduite de trois à deux ans ou 1,500 heures de travail.

Pour les moissonneuses-batteuses, la garantie est réduite à deux ans ou 300 heures de travail. Toutes les autres machines aratoires sont garanties pour une période d'un an commençant à la date de l'achat. Pour être garantie selon le nouvel acte, toute machine doit coûter un prix minimum de $750 comparativement à 250$ avant ce changement.

En plus de ces changements, toute nouvelle machine est sujette à une période d'essai de dix jours. Si la machine ne remplie pas les conditions du contrat, le cultivateur doit dans les dix jours notifier par écrit, le représentant. Celui-ci devra alors faire les ajustements, faute de quoi le cultivateur pourra annuler le contrat.

Les frais de transport pour les machines immobilisées pour vice de fabrication devant être conduites chez le concessionnaire sont maintenant couverts par la garantie sur une distance maximum de cinquante milles. Les machines utilisées pour un travail à forfait ou par un entrepreneur ne sont pas couvertes par les garanties de l'acte des machines agricoles.

LES MARCHÉS

LES CONTRATS À TERME À LA BOURSE DE CHICAGO

Ventres de porc en février 1975:	62$75	plus	4$18
Porcs sur pied en octobre:	35$40	plus	2$75
Boeufs sur pied en octobre:	38$50	moins	0$45

LA REVUE DES MARCHÉS À TORONTO

Les animaux de boucherie étaient de qualité médiocre cette semaine et se vendaient à des prix inégaux, clôturant 1$ plus cher du cent livres comparativement à la semaine passée.

Le prix des taures était stable et celui des vaches augmentait de 1$ du cent livres dans les cat. A 1-2, et 2 à 3$ pour la cat. D 4. Le prix des taureaux est resté très ferme en raison de la demande.

Le prix des animaux d'élevage était à la baisse ainsi que celui des veaux de boucherie dont la qualité était médiocre. Dans l'ensemble, les prix des veaux de boucherie à baissé de 5 à 10$.

LES PRIX ONT DONC CLÔTURÉ

Boeufs cat. A 1-2, 49 à 52$, des ventes jusqu'à 53$10. Taures cat. A 1-a., 46 à 48$20, vaches cat. D 1-2, 24 à 26$, taureaux bons, 31 à 32$.

Le prix des agneaux est resté stable, celui du porc était à la baisse clôturant à 55$85.

À WINNIPEG CETTE SEMAINE:

En résumé: Le prix des animaux de boucherie a varié de 50c à la baisse à 2$ à la hausse. Pour les animaux d'élevage, et les agneaux, les prix étaient de stables à 2$ à la baisse.

Malgré le très petit nombre de boeufs de qualité de 1,000 à 1,100 livres, leur prix a baissé de 50c. Les quelques bonnes taures de plus de 800 livres se sont vendues activement et à prix stables. Les vaches étaient en demande et leurs prix clôturaient 2$ plus cher. Le prix des taureaux reste stable.

REÇU CETTE SEMAINE

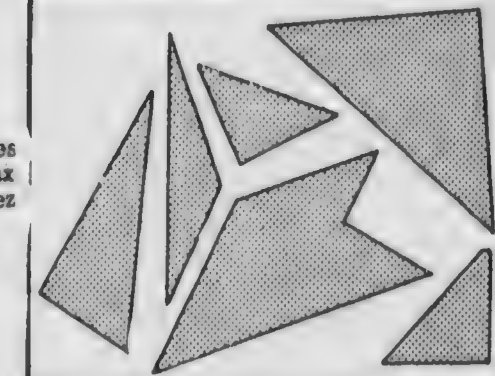
4,200 animaux de boucherie comparativement à 3,000 l'an dernier. 700 veaux comparé à 1,250 l'année précédente. 20,000 porcs contre 15,150, ainsi que 400 agneaux et moutons contre 500 l'an dernier. Le prix du porc a varié de 51$20 à 56$45, clôturant à 56$30. 470 porcs ont été exportés et les animaux pour l'élevage et l'engraissement étaient répartis comme suit: 300 au Manitoba et 900 en Ontario.

Le Petit Coin

Attention les Amis!
Je lance mon premier concours de l'année. Fais vite, car nous avons de beaux prix pour toi.

Bicolo!





En joignant tous ces morceaux les uns aux autres, vous formerez la lettre... (solution plus bas)

Concours!

Découpe les morceaux du casse-tête et place-les dans le cadre et dis-moi qui je suis. Je suis un personnage fameux dans le musé du Louvre en France..." _ _ _ _ _ _ _ _ "

Colore à ton gout.

Envoie le tout avant le 18 octobre.

Nom: ------------------------

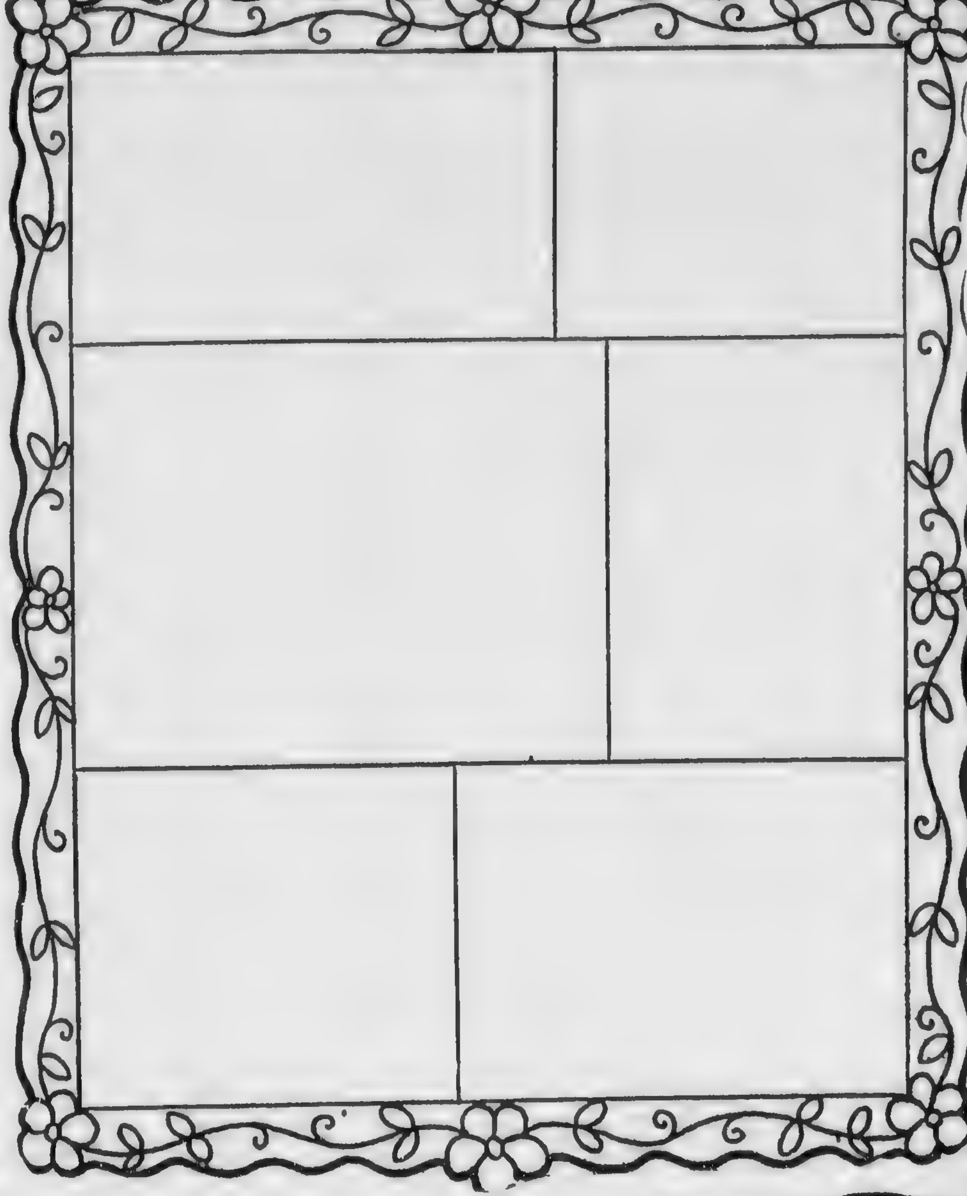
Adresse:---------------------

----

ge: -------

No. de Membre: ---------





Cher Bicolo,

Je te remercie pour mon bouton-insigne que tu m'as donné pour avoir participé au dernier concours.

Ton amie,
Louise Arnaud,
No 167

Cher Bicolo,

Je te remercie beaucoup pour le "Tether-Ball" que j'ai gagné au concours de dessin du printemps. Mes frères et moi avons bien du plaisir avec ce jeu.

Encore une fois merci de,
Mark Beaupré,
C.P. 122,
Dunrea, Man.
No 2240

Cher Bicolo,

Je vous remercie bien des fois pour le beau livre que j'ai gagné au concours. J'aime beaucoup lire et coloré.

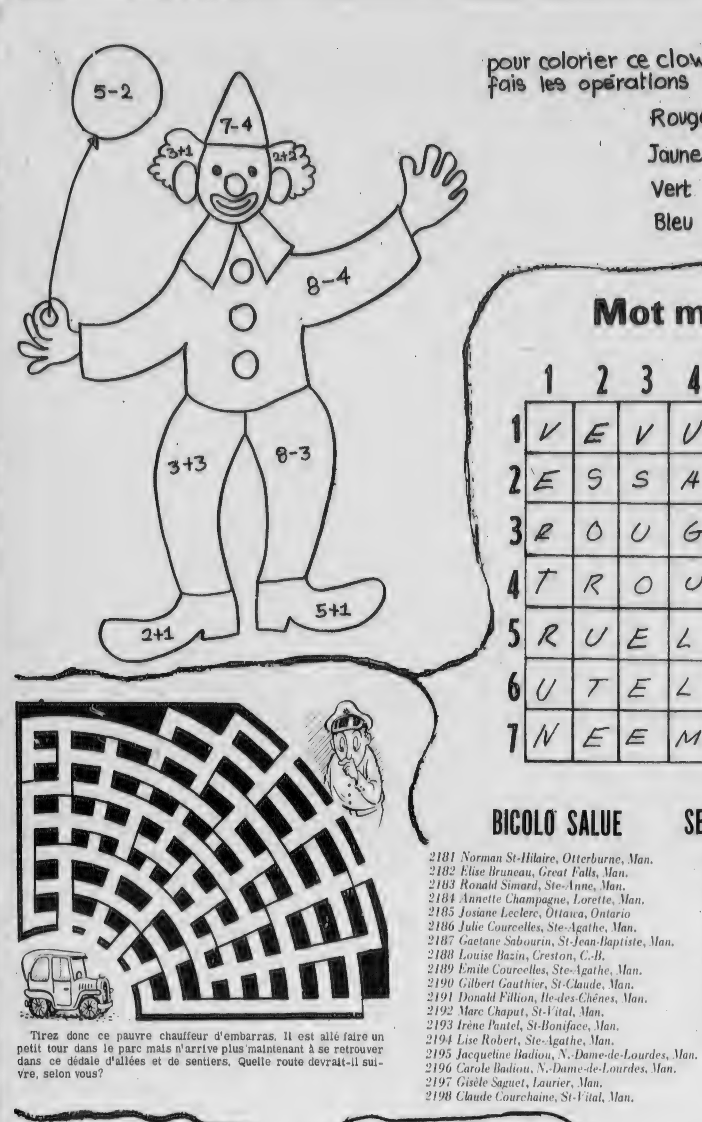
Votre amie,
Angèle Furet
No 1689

Cher Bicolo,

Je te remercie pour les beaux livres que tu m'as envoyés. Ils sont très beaux et j'aime les lire.

Merci, de ton amie,
Noëlline Allard,
St-Laurent, Man.
No 2452

Reponse. Jaune



pour colorier ce clown
fais les opérations

Rouge = 3
Jaune = 4
Vert = 5
Bleu = 6

LE PROFESSEUR: " DITES-MOI QUELS SONT LES CINQ MOTS QUE LES ÉLÈVES PRONONCENT LE PLUS SOUVENT?"
L'ÉLÈVE: " JE NE SAIS PAS MONSIEUR."
LE PROFESSEUR: " TRÈS BIEN! VOUS AUREZ 10."

Tirez donc ce pauvre chauffeur d'embarras. Il est allé faire un petit tour dans le parc mais n'arrive plus maintenant à se retrouver dans ce dédale d'allées et de sentiers. Quelle route devrait-il suivre, selon vous?

Mot mystère:

	1	2	3	4	5	6	7
1	V	E	V	U	A	M	B
2	E	S	S	A	L	I	L
3	R	O	U	G	E	J	A
4	T	R	O	U	X	A	N
5	R	U	E	L	U	O	C
6	U	T	E	L	O	I	V
7	N	E	E	M	E	R	C

À trouver: mot de 5 lettres.

Mauve
Vert
Blanc
Couleur
Lilas
Rouge
Rose
Roux
Violet
Crème

BICOLO SALUE SES NOUVEAUX MEMBRES

2181 Norman St-Hilaire, Otterburne, Man.
2182 Elise Bruneau, Great Falls, Man.
2183 Ronald Simard, Ste-Anne, Man.
2184 Annette Champagne, Lorette, Man.
2185 Josiane Leclerc, Ottawa, Ontario
2186 Julie Courcelles, Ste-Agathe, Man.
2187 Gaetane Sabourin, St-Jean-Baptiste, Man.
2188 Louise Bazin, Creston, C.-B.
2189 Emile Courcelles, Ste-Agathe, Man.
2190 Gilbert Gauthier, St-Claude, Man.
2191 Donald Fillion, Ile-des-Chênes, Man.
2192 Marc Chaput, St-Vital, Man.
2193 Irène Pantel, St-Boniface, Man.
2194 Lise Robert, Ste-Agathe, Man.
2195 Jacqueline Badiou, N.-Dame-de-Lourdes, Man.
2196 Carole Badiou, N.-Dame-de-Lourdes, Man.
2197 Gisèle Saguet, Laurier, Man.
2198 Claude Courchaine, St-Vital, Man.
2199 Karen Beaupré, Dunrea, Man.
2200 Byron Beaupré, Dunrea, Man.
2201 Gabriel Levesque, St-Jean-Baptiste, Man.
2202 Louis Labossière, St-Léon, Man.
2203 Jérôme Labossière, St-Léon, Man.
2204 Charles Labossière, St-Léon, Man.
2205 Renald Johnson, Lorette, Man.
2206 Jacqueline Girardin, Haywood, Man.
2207 Nicole Labossière, St-Léon, Man.
2208 Marcelin Gautron, St-Claude, Man.
2209 Yvonne Gautron, St-Claude, Man.
2210 Mary-Ann Lindsay, Somerset, Man.
2211 Suzanne Lussier, Somerset, Man.
2212 Marcel Legal, Richer, Man.

MEMBRE GAGNANT
No 1270 — Colette Forest
St-Malo, Man.

Vous formerez la lettre "F" en majuscule.

Deux petits cochons
et
Un petit cochon
Ça fait combien de petits cochons?

UN MOT DE 5 LETTRES

LA LETTRE "T"
QUI EST NOCIF..
5 LETTRES

théâtre	traitre	tact
thermomètre	tramway	tamanoir
tic tac	treize	tambour
ticket	trente	tapage
tige	trésor	taratata
titre	triomphe	tarentule
toast	trois	taupe
toc	trot	taxer
tortue	truc	télégraphe
tôt	truite	tentacule
tour	tuile	test
toujours	turc	têtard
tourterelle	tuyau	têtu
tout	typhon	teuf-teuf
tracteur	typhus	texte
train	tzigane	thé (2 fois)

ATTENTION... ATTENTION! ! !

Si tu n'es pas encore membre de mon Club... tu peux le devenir aujourd'hui. Tu n'as qu'à découper le coupon au bas de cette page.

A chaque semaine, un gagnant est choisi parmi les membres.

Pour recevoir ta carte de membre remplis ce coupon

Club de Bicolo
C. P. 262
St-Pierre, Manitoba
R0A 1V0

Nom: ______________________
Adresse: ______________________
____
Code postal: ______________________
Ville: ______________________
Age: ________ Grade: ________

UN ARRACHEURS DE DENTS
(sans douleur)

Dans le vaste bureau d'enregistrement de la ville de Beauharnois à trente milles à l'ouest de Montréal, les deux amis intimes, le notaire et le shérif de l'endroit étaient en train de causer librement.

– Tu as sans doute appris, dit le notaire, que le fils de Georges Emond se marie demain.

– Tu veux parler de Georges Emond, le colosse, le forgeron du pied du canal de Beauharnois près du buisson, reprit le shérif.

– Exactement, déclara M. Maher. Emond est un homme extraordinaire qui n'a pas son pareil pour extraire une dent.

– Tiens! je ne lui connaissais pas cette qualité, à ce brave citoyen, autant respecté par sa force herculéenne qu'aimé de tous par sa gaillardise et sa jovialité.

– Au fait, reprit le notaire, laisse-moi te raconter de lui une histoire, tandis qu'elle me vient à l'esprit.

– Très bien, fit son ami; vas-y, mon vieux, je t'écoute.

– Cela se passait dans le bon vieux temps, dit M. Maher.

Toujours prêt à rendre service, Emond était devenu expert dans l'art de soulager la souffrance de ceux dont les dents les mettaient dans la pénible nécessité d'avoir recours à un praticien. Il était particulièrement dévoué pour les pauvres voyageurs qui devenaient presque fous de douleur quand ils étaient pris de ce mal affreux. Souvent cela fournissait l'occasion aux gens du canal, en grande partie éclusiers, de s'amuser un brin au profit des malheureuses victimes. Bref, il n'y avait pas de meilleure distraction pour ceux qui habitaient Melocheville, que d'aller à l'arrivée des bateaux qui venaient des grands lacs en route pour Montréal.

Or, il arriva que par un bel après-midi du mois d'août, on vit débarquer d'un navire, un matelot du nom de Latulipe qui se plaignait amèrement du mal de dents. Avisant le premier venu qui flânait au soleil, il lui demanda à brûle-pourpoint, en se tenant la bouche :

– N'y aurait-il pas un médecin qui demeure ici?

– Pas précisément, fit Gros Jean, mais s'il ne s'agit que de faire extraire une dent, nous avons dans le village un homme dépareillé pour s'acquitter de cette délicate opération. Il ne manque jamais son coup.

– Auriez-vous l'obligeance de me conduire chez lui? fit Patrice Trottier.

– Mais avec plaisir, répondit l'autre, qui le mena directement dans la boutique de forge de Georges Emond. Attendez-moi un moment, continua Gros Jean, je vais aller prévenir notre dentiste de l'endroit.

En moins de cinq minutes tout le village était au courant de ce qui allait se passer. Chacun mit de côté ses occupations pour aller chez le forgeron assister au spectacle peu banal de l'extraction d'une dent sans anesthésie. Vraiment, c'était cocasse.

M. Emond entra dans sa boutique et vit mon Latulippe qui lui cria:

– Vous êtes le dentiste?

– Oui monsieur.

– Eh bien, dépêchez-vous, mon bateau part dans une heure.

– Cela ne sera pas long, reprit Emond.

Après avoir fait asseoir le patient près de l'étau, le forgeron examina la dent qui fut assujettie à un fort fil de laiton, en forme de noeud coulant, puis rattachée par l'autre bout du fil à l'enclume.

Au même moment, on vit entrer la foule des spectateurs qui attendaient impatiemment dehors. Ils vinrent se ranger autour des acteurs.

L'apprenti Aldéric, ayant reçu le mot d'ordre, prit un fer à cheval, chauffé à blanc qu'il passa à son patron. Celui-ci sans perdre un instant, présenta brusquement le fameux fer à cheval à la face du malade, au risque de lui brûler le nez. Ce fut une minute terrible pour la pauvre victime. Voyant le fer rouge effleurer son appendice nasal, le malheureux, terrifié et rugissant de douleur, donna un violent coup de tête en arrière, en tirant de toutes ses forces. La dent vola au plafond, au grand amusement des badeaux.

Le coup avait réussi à merveille. Une fois remis de sa frayeur notre homme fila vers son bateau sans tambour ni trompette, "jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus".

– Eh bien, dit le notaire, s'adressant au shérif, si jamais la fantaisie te prend de te faire extraire une dent, tu sauras où aller, n'est-ce pas?

– Je n'oublierai pas de consulter Emond, fit l'autre en riant.

Godias Brunet

suite de la page 4

Tout francophone sincère a lu en entier l'article paru en première page du mercredi, 4 septembre, et celui en page 3 qui suit immédiatement votre "Invitation à l'ordre et au bon sens", pour finir à la page 20. Et surtout, SURTOUT ne manquez pas l'éditorial de ce même jour en page 4. N'est-ce pas que c'est une perle? Et vous les 'mandarins' de Presse-Ouest et de la S.F.M. l'avez-vous lu?... Peut-on vous demander une petite faveur? Seulement 10 minutes de méditation sur les 10 dernières lignes... C'est pas beaucoup... Ça explique et expliquera bien des choses que vous vous efforcez d'ignorer.

Pour finir, les parents et les élèves de l'école Taché doivent bien penser avec amertume: "Dieu me garde de mes amis; mes ennemis, je m'en charge."

En attendant, je ne crois plus à un Canada bilingue. Il n'y aura plus désormais que des Canadiens bilingues!

"Je me souviens".

Merci monsieur le Rédacteur

Simone Marchildon

DECISION

Ottawa, le 19 septembre 1974

Le Conseil de la Radio-Télévision canadienne annonce la décision suivante qui prendra effet le 19 septembre 1974.

DECISION CRTC 74—343

WINNIPEG (MAN.)

Demande présentée par CANWEST BROADCASTING LTD., en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station de télévision de langue anglaise à Winnipeg (Man.) au canal 9 avec une puissance de 325,000 watts (vidéo) PAR et une antenne directionnelle.

WINNIPEG (MAN.)

Demande présentée par COMMUNICATIONS WINNIPEG CO-OP INC., en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station de télévision de langue anglaise à Winnipeg (Man.) au canal 9 avec une puissance de 43,480 watts (vidéo) PAR et une antenne directionnelle.

WINNIPEG (MAN.)

Demande présentée par WESTERN MANITOBA BROADCASTERS LIMITED, en vue d'obtenir une licence de radiodiffusion afin d'exploiter une station de télévision de langue anglaise à Winnipeg (Man.) au canal 9 avec une puissance de 325,000 watts (vidéo) PAR et une antenne omnidirectionnelle.

Le Conseil APPROUVE la demande de CANWEST BROADCASTING LTD. ("CanWest") et accorde une licence expirant le 31 mars 1978, aux conditions établies dans la présente décision et à celles qui seront spécifiées dans la licence.

Les demandes présentées par COMMUNICATIONS WINNIPEG CO-OP INC., et WESTERN MANITOBA BROADCASTERS LIMITED sont REFUSEES.

En approuvant la demande de CanWest, le Conseil a tenu compte des disponibilités financières et administratives du requérant et de l'appui que plusieurs organismes ont apporté à sa demande.

Bien que la présente décision se limite au service offert à Winnipeg, le Conseil estime que l'extension de ce service à Brandon et à la région du sud-ouest du Manitoba est une question prioritaire dont le titulaire de licence devra s'occuper le plus tôt possible. Le Conseil veut s'assurer que la programmation locale et régionale importante offerte actuellement par Western Manitoba Broadcasters Limited ("Western Manitoba") à Brandon et au sud-ouest du Manitoba soit maintenue.

En conséquence, le Conseil exigera que les parties concluent un accord qui devra convenir au Conseil. Cet accord devra assurer le maintien du service local et régional offert par Western Manitoba à Brandon et au sud-ouest du Manitoba et devra être conclu avant que CanWest ne commence à diffuser ses émissions à Winnipeg à moins que le Conseil n'en décide autrement.

Les formules de programmation de Western Manitoba ont favorablement impressionné le Conseil. Le Conseil considère donc qu'une entente en vue de participer à la propriété et à l'administration de CanWest répondrait avantageusement aux besoins de Brandon et de la région du sud-ouest du Manitoba ainsi qu'à l'extension de ce service de télévision.

En conséquence, le Conseil approuve la demande de CanWest à condition que ce dernier permette à Western Manitoba de conclure une entente, sujette à l'approbation du Conseil, en vue (a) d'acquérir, directement ou indirectement, une partie importante des actions de CanWest.

Le Conseil s'attend à ce que les parties entreprennent immédiatement des négociations de bonne foi et tiennent le Conseil au courant des progrès réalisés. Le Conseil est d'avis qu'une période de six mois devrait suffire à Western Manitoba pour déterminer s'il désire participer à la propriété et à la direction de CanWest.

De même, le Conseil convient avec l'honorable Ian Turnbull, ministre responsable des Communications au Manitoba, que le service devrait s'étendre aux régions de Interlake et Dauphin dès que possible. Le Conseil entend rencontrer le titulaire de licence afin de discuter de ses projets en vue de desservir ces régions dès la mise en ondes de cette station à Winnipeg.

Le Conseil s'attend à ce que le titulaire de licence diffuse des émissions à caractère local aux heures de grande écoute.

Guy Lefebvre
Le Directeur général
Gestion des Politiques de licences

Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

Avis Public

Ottawa, le 18 septembre 1974.

DEMANDES PRÉSENTÉES PAR LES TITULAIRES DE LICENCE DE TÉLÉVISION PAR CÂBLE EN VUE DE MODIFIER LES TARIFS S'APPLIQUANT AUX ABONNÉS

La Loi sur la radiodiffusion confère au Conseil de la Radio-Télévision canadienne le mandat de réglementer et de surveiller tous les aspects du système de la radiodiffusion canadienne. C'est en vertu de ce mandat que le Conseil exige des titulaires de licence de télévision par câble (entreprises de réception de radiodiffusion) de ne réclamer, pour tout service offert par eux, aucun montant supplémentaire au tarif approuvé par le Conseil. En conséquence, avant d'augmenter leur tarif de quelque façon que ce soit, les titulaires de licence de systèmes de télévision par câble doivent en demander l'approbation au Conseil.

Depuis le début de ses activités en 1968, le Conseil a étudié un nombre considérable de demandes d'augmentation de tarif. Ce faisant, il a établi une série de critères dont il doit tenir compte lors de l'étude de telles demandes. Ces critères reposent sur le principe que le rôle principal des entreprises de télévision par câble, actuellement et dans un avenir prévisible, consiste à fournir à leurs abonnés des signaux de radiodiffusion et d'autres éléments d'émissions et de services semblables. Ainsi, comme le stipule la Loi sur la radiodiffusion, les systèmes de télévision par câble font partie intégrante du système unique de radiodiffusion canadienne.

Lors de l'étude des demandes d'augmentation de tarif, le Conseil doit tenir compte des critères suivants :

(a) la qualité du service actuel offert par le titulaire de licence, plus particulièrement la conformité du service offert par le requérant avec les énoncés de politiques du Conseil;

(b) Les services additionnels ou les améliorations qui comprennent sans restriction:
- (i) la mise en place de canaux supplémentaires conformément aux énoncés de politique du CRTC,
- (ii) la mise en place ou l'amélioration d'émissions communautaires,
- (iii) la mise en place de nouvelles formes de service d'origine locale,
- (iv) l'amélioration technique du service fourni, au delà du minimum requis,
- (v) la mise en place du service de changeur de fréquence,
- (vi) le rôle du titulaire de licence dans le développement et la consolidation du système de radiodiffusion dans sa région,

(c) l'écart entre les tarifs projetés et ceux qui ont cours généralement dans la région,

(d) le désir de partager raisonnablement les coûts pour financer l'expansion du service de télévision par cable dans la region ou se trouve le système du titulaire de license;

(e) les besoins économiques tenant compte de facteurs tels que :
- (i) l'efficacité de l'administration du système
- (ii) les prévisions budgétaires déposées avec la demande initiale ou de renouvellement.
- (iii) les facteurs qui ont provoqué les écarts de ces prévisions
- (iv) tous les autres facteurs qui ont provoqué le besoin financier allégué,

(f) d'autres critères se rapportant directement au titulaire de licence, à la région et aux abonnés qu'il dessert.

Lorsqu'il s'agit de demandes en vue de modifier les tarifs d'abonnement, le Conseil s'attend à ce que chaque requérant indique les critères sur lesquels il s'appuie et qu'il établisse clairement et en détail les raisons pour lesquelles de tels critère justifieraient l'approbation par le Conseil de la modification de tarif proposée. Lorsqu'une demande est conforme à cette exigence, et que d'autre part elle est complète, elle sera portée à l'ordre du jour de l'audience publique suivante qui se tiendra dans la région où se trouve le système de câble en question, où elle sera entendue et traitée selon les Règles de procédure du Conseil. En considérant le nombre des audiences publiques que le Conseil tient chaque année dans les différentes régions du Canada, on peut prévoir que toutes les demandes du genre seront entendues et traitées rapidement.

Les titulaires de licence qui ont déjà présenté au Conseil des demandes en vue de modifier leurs tarifs devront avertir le Conseil immédiatement s'ils ont l'intention de fournir des renseignements supplémentaires relatifs à leurs demandes afin de s'assurer qu'ils se conforment bien à ces critères. Ils devront soumettre ces renseignements aussitôt que possible.

Le présent avis a pour but de résumer et de préciser les vues et les procédures du Conseil relatives aux demandes en vue de modifier les tarifs d'abonnement des systèmes de télévision par câble afin de s'assurer que toutes les demandes de ce genre soient traitées rapidement et dans l'intérêt public. D'autres mesures seront mises en place si elles s'avèrent nécessaires.

Guy Lefebvre
Le Directeur général
Gestion des politiques de licences.



Conseil de la Radio-Télévision Canadienne
Canadian Radio-Television Commission

NÉCROLOGIE

TARIF DES NÉCROLOGIES: 20 CENTS LA LIGNE — PHOTO EN PLUS: $4.00



Mme Aimé DUMAINE

La mort subite de Mme Aimé Dumaine (Laurence Cournoyer) survenue le lundi 5 août 1974 pendant son sommeil, à l'âge de 54 ans, a causé une grande stupéfaction parmi les gens d'Ile-des-Chênes, de Ste-Agathe et surtout de Lorette sa place natale.

Elle laisse dans le deuil, outre son époux bien-aimé, cinq filles, Mme Dennis McGurk (Doris), Mme Louis Trudeau (Denise), Mme Claude Trudeau (Dolorès), Diane et Della à la maison; sept fils, Ernest d'Ile-des-Chênes, Raymond de St-Boniface, Roger de Portage-La-Prairie, Jules et Valère de Le Pas, Charles de Montréal, Jean-Baptiste et Philippe à la maison; ses brues et gendres et huit petits enfants; sa belle-mère, Mme Philippe Dumaine; sa mère, Mme Eugène Cournoyer; sept soeurs et trois frères; ses beaux-frères et belles-soeurs et beaucoup de neveux et nièces, cousins et cousines.

Le service fut chanté par l'abbé Dacquay, curé de la paroisse, assisté de ses cousins, le R.P. P. Dumaine, les abbés Gédéon Trudeau et Réginald Prescott, et les abbés Henri Perron et G. L'Evêque, anciens curés de Lorette. Les paroles touchantes de ces bons curés surent apporter de la lumière sur ce mystère qu'est la mort, du courage à l'époux surtout, et aux enfants si peinés d'une séparation aussi subite, et un sentiment de résignation à tous ses parents et amis.

Les porteurs étaient six neveux de la défunte, MM. Joseph Dorge, René Dorge, Eugène Raynaud, Eugène Trudeau, Albert Trudeau et Ronald Dumaine. Le salon funéraire Desjardins était en charge de l'inhumation qui se fit dans le cimetière d'Ile-des-Chênes.

Laurence était autrefois une fervente Dame de Ste-Anne, et aujourd'hui une ardente Dame de La Ligue. C'était une femme de principes et très ardente au travail. Elle avait la joie de vivre et savait rendre heureux tous ceux qui se trouvaient sur son chemin. Elle faisait de sa maison un foyer rempli d'amour, de compréhension et de bien-être. Elle comprenait ceux, moins favorisés qu'elle; elle se penchait sur les misères humaines et savait, par son humeur exceptionnelle, faire rire tous ceux qui se trouvaient sur son chemin. Le témoignage de parents et amis lors des prières et des funérailles parle plus que les mots, et la mort a certainement plongé dans la tristesse tous ceux qui l'ont connue. Elle est allée maintenant recevoir la récompense que Dieux a promise à ses fidèles serviteurs. R.I.P.

REMERCIEMENTS

La famille Cournoyer et Dumaine expriment encore une fois, par la voix de ce journal, leurs sincères remerciements à tous ceux qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes, de cartes, assistances aux prières et aux funérailles ou de toute autre façon lors de leur récente épreuve. Un merci spécial aux religieux et religieuses, aux servants de messe, aux porteurs, à la chorale et à l'organiste, ainsi qu'aux dames qui ont préparé un si délicieux goûter. Merci.

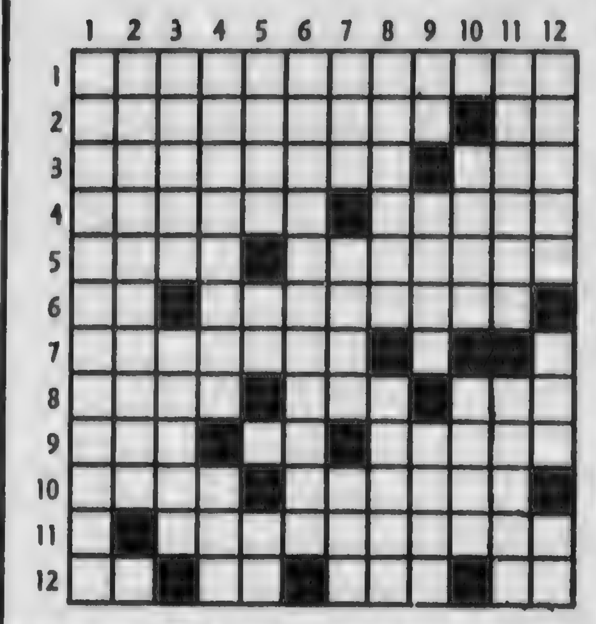
M. Pierre GUAY

M. Pierre Guay, époux bien-aimé de Marie-Louise Guay (Potvin) est décédé à sa résidence à St-Eustache le 24 août, à l'âge de 74ans. Il laisse dans le deuil 10 enfants; 43 petits-enfants et 13 arrière-petits-enfants; trois frères et deux soeurs. Le service et l'inhumation eurent lieu à St-Eustache.

REMERCIEMENTS

La famille de Pierre Guay remercie pour les offrandes de messes, envois de fleurs et de nombreuses cartes de sympathies. Tous ces témoignages d'encouragement allègent beaucoup le fardeau de la perte d'un être si cher.

MOTS CROISÉS

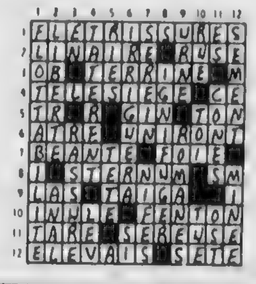


HORIZONTALEMENT

1- Badinage, facétie.
2- Ensemble des émissions vocales des nourrissons. --Radon.
3- Services que rendent des personnes. -- Meuble pour dormir.
4- Découragé, dégouté. -- Occasionne.
5- Membrane colorée de l'oeil. -- Groupe de vers offrant un sens complet (pl).
6- Part. -- Considérables.
7- Accorder, attribuer.
8- Tout ce qui sert à lier. -- Chef, en Ethiopie. -- Comm. de Belgique.
9- Saison. -- Cobalt. -- Espèce de saule.
10- Tendon des muscles. -- Huile volatile extraite de la fleur d'oranger.
11- Informations reçues par le système nerveux central.
12- Eminence. -- Ile de l'Océan Atlantique. -- Détériore. -- Infinitif.

VERTICALEMENT

1- Qui peut avoir plusieurs valences (fém).
2- Dominance fonctionelle d'un côté du corps sur l'autre.
3- Moyen de défense qu'une personne tire de la preuve de sa présence. -- Comm. du Nord, en France.
4- Apparence. -- Métal tenace et malléable.
5- Connaît. -- Sans ornement. -- Négation.
6- Assurerons la vérité.
7- Conteste. -- Préfixe qui, placé devant une unité de mesure, la multiplie par un billion. -- Pluie.
8- De la Toscane. -- Destins.
9- Préposition. -- Petite baie. -- Poil dur et raide du porc.
10- Prénom féminin. -- Fosse où l'on dépose les légumes.
11- Donnes les couleurs de l'arc-en-ciel. -- Affliction.
12- Greffes. -- Débit de boissons. -- Strontium.



CALENDRIER SCOLAIRE

LA LIBERTÉ

DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI	SAMEDI
		1 JOUR 3	2 JOUR 4	3 JOUR 5	4 JOUR 6	5
6	7 JOUR 1	8 JOUR 2	9 JOUR 3	10 JOUR 4	11 JOUR 5	12
13	14 Actions De Grâces	15 JOUR 6	16 JOUR 1	17 JOUR 2	18 JOUR 3	19
20	21 JOUR 4	22 JOUR 5	23 JOUR 6	24 JOUR 1	25 JOUR 2	26
27	28 JOUR 3	29 JOUR 4	30 JOUR 5	31 JOUR 6	OCTOBRE	

Le Département des Parcs et Loisirs de St-Boniface

Les programmes de patinage 1974 aux arènes Bertrand et Maginot

a) Classes de patinage de vitesse pour garçons (9 à 12 ans)	$7.00
b) Classes de patinage de vitesse pour filles (9 à 16 ans)	$6.00
c) Classes de patinage artistique (garçons et filles) (5 en montant)	$6.00
d) Classes de patinage de base pour garçons (5 en montant)	$6.00
e) Classes pour les mères et enfants en bas d'âge scolaire	$5.00
f) Classes de patinage (Dames et Hommes) pour adultes (Débutants et plus avancés)	$5.00

Les inscriptions (aux deux arènes) seront comme suit:

ARÈNE BERTRAND
LE SAMEDI 28 SEPTEMBRE, de 10 a.m. à 12h30 p.m.
LE MERCREDI 2 OCTOBRE, de 6h à 8h p.m.

ARÈNE MAGINOT
LE SAMEDI 28 SEPTEMBRE, de 2h30 à 5h p.m.
LE MARDI 1er OCTOBRE, de 6h à 8h p.m.

Les classes commenceront le samedi 12 octobre

NOMINATIONS

AVIS est par les présentes donné que le 2e jour d'octobre A.D. 1974, avant deux heures de l'après-midi, je recevrai au bureau du Greffier, en l'édifice du Conseil, Hôtel de Ville, Winnipeg, des nominations pour les postes de :

Maire pour l'Administration Locale de la Cité de Winnipeg;

Conseiller pour l'Administration Locale de la Cité de Winnipeg;

Commissaire d'Ecole pour les Administrations Locales suivantes, au complet ou en partie :

La Division Scolaire de Winnipeg No 1,
La Division Scolaire de St. James-Assiniboia No 2,
La Division Scolaire d'Assiniboine-sud No 3,
La Division Scolaire de St-Boniface No 4,
La Division Scolaire de Fort Garry No 5,
La Division Scolaire de St-Vital No 6,
La Division Scolaire de Norwood No8,
Les Quartiers Un, Deux et Trois de la Division Scolaire de Rivière-est No 9,
Les Quartiers Deux et Trois de la Division Scolaire de Seven Oaks No 10,
Le Quartier Un de la Division Scolaire de Transcona-Springfield No 12.

Toutes les nominations devront être en écrit et comporter les signatures d'au moins vingt-cinq électeurs, ou PAS moins de 1 p.c. des électeurs (ou le moindre dans les deux cas) du district ou du quartier (selon le cas) mais toutefois de pas moins de deux électeurs. Chaque nomination devra être accompagnée d'une acceptation et d'une déclaration quant aux qualifications du candidat, dûment signées et attestées.

Les papiers de nomination qui ne seront pas accompagnés des documents requis ou qui ne seront pas conformes aux exigences seront rejetés.

On peut obtenir des formules de nomination en faisant sa demande au bureau du Greffier de la Cité de Winnipeg, édifice du Conseil, Centre Civique, Winnipeg, ou aux bureaux des Comités Communautaires suivants :

Communauté d'Assiniboine Park – 5006, boulevard Roblin, Winnipeg,
Communauté de Centennial – édifice du Conseil, Centre Civique, Winnipeg,
Communauté d'East Kildonan – 755, chemin Henderson, Winnipeg,
Communauté de Fort Garry – 1350, chemin Pembina, Winnipeg,
Communauté de Fort Rouge – 265, rue Osborne, Winnipeg,
Communauté de Lord Selkirk – 1120, rue McPhillips, Winnipeg,
Communauté de Midland – 818, avenue du Portage, Winnipeg,
Communauté de St-Boniface – 219, boulevard Provencher, Winnipeg,
Communauté de St. James-Assiniboia – 2000, avenue du Portage, Winnipeg,
Communauté de St-Vital – 604, chemin St. Mary's, Winnipeg,
Communauté de Transcona – 141 est, avenue Regent, Winnipeg,
Communauté de West Kildonan – 1760, rue Main, Winnipeg.

Daté à Winnipeg, en la Province de Manitoba, ce 20e jour de septembre A.D. 1974.

W.A. QUAYLE
Officier Rapporteur

DIEU PROTÈGE LA REINE

les petites annonces

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

assureurs

Assurances FOREST
AUTOPAC et tous les services de l'assureur
160, rue Marion — 247-8434
9h à 5h du lundi au vendredi — 9h à 2h le samedi

Assurances Aurèle Desaulniers
390, boul. Provencher, Tél. : 233-4051
CIS Pour tout service d'assurances FEU VIE MALADIE AUTOPAC

233-7760 AUTOPAC 233-7351
MAURICE-E. SABOURIN LTD
195, boul. Provencher, St-Boniface (6) Man.
ASSURANCES DE TOUS GENRES
AGENCE DE VOYAGES
Avions — Bateaux — Tours — Trains

dentistes

Dr A.-E. BOURGEOIS
Dentiste
344, rue Marion, St-Boniface
R2H 0V3
Téléphone : 247-4548

Dr J.-O. JOYAL
Dentiste
Téléphone : 943-2023
413, édifice Boyd
388, avenue Portage,
Winnipeg
R3C 0C8

Dr André-S. LACHANCE
Dentiste
118, rue Horace
St-Boniface, Man.
R2H 0V9
Téléphone : 233-7726

avocats-notaires

LAURENT J. ROY
Avocat et Notaire
500-232 avenue Portage
956-1060

François AVANTHAY, LL. B.
Avocat et Notaire
Suite 1
147, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G2
Téléphone : 233-5029

LAURIER RÉGNIER
Avocat et Notaire
304, édifice Avenue
265, avenue Portage,
Winnipeg
R3B 2B2
Bureau : tél. : 942-3924

TEFFAINE & MONNIN
Avocats et notaires
201 - 185, boul. Provencher
St-Boniface, Manitoba
R2H 0G4
Tél. : 233-1426

ALAIN J. HOGUE
Avocat et Notaire
Fillmore et Riley
1400 - 1, Lombard Place
R3B 0X2
Bureau : 942-0131
Résidence : 253-2564

MARCOUX, BETOURNAY & GUAY
AVOCATS ET NOTAIRES
L. G. MARCOUX, C.R. — 500 CHILDS BUILDING
R. L. BETOURNAY — 211, AVENUE PORTAGE
R. GUAY — WINNIPEG
L. DUVAL — R3B 2A2
D. LA BOSSIÈRE — 942-5263 —

comptables

FOREST, GUENETTE & CIE
comptables agréés
262, rue Marion
St-Boniface, R2H 0T7
Téléphone : 947-1671

optométristes

Dr E.M. FINKLEMAN
et
Dr S.A. FINKLEMAN
Optométristes
NOUVEAU LOCAL
208, Avenue Building
265, av. Portage
Winnipeg, Tél. : 942-2496
Examen de la vue
et
Lunettes ajustées

R. J. STANNERS
Optométriste
Examen de la vue
139, boul. Provencher
AU REZ-DE-CHAUSSEE
Tél. : 233-3889
R2H 0G2

EXAMEN DE LA VUE
JAMES SHAEN LTD.
M.N. Lecker, optométriste
2e étage, édifice Hurtig
264, avenue Portage
R3C 0B6
Tél. : 943-6628

tv-radio

Entretien et réparations
de toutes marques d'appareils
Horaire de 9 h à 21 h.
Service compétent et garanti
Frontenac TV-Radio
Tél. : 233-6458
78, rue Marion, St-Boniface
R2H 0T1

LOUER VOTRE
PROCHAINE T.V.
de AURÈLE DUPUIS
171, rue Marion
233-1863 ou 233-6008
Ouvert six jours par semaine
SERVICE DE T.V.
Carmen Moxley Rentals Ltd.

ferblantiers

LSM
LAFRENIERE
Sheet Metal Ltd.
Chauffage Ventilation
Climatisation de l'air
401, rue Youville
St-Boniface
R2H 2T4
Téléphone : 247-2356

Air conditionné
Gouttières
Ferblanterie
Ventilation
ROSSIGNON
SHEET METAL & HEATING
491, ch. Ste-Anne
St-Vital
R2H 0T1
Tél.: 257-2921
René André 256-3340

garagistes

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
R2H 2B5
Téléphone : 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Assortiment complet de produits ATLAS
Ouv7h00 a.m. à 10h00 p.m.
Dim9h00 a.m. à 6h00 p.m.

BRANDON GULF


Brandon et Osborne
Tél. : 452-2100
Lionel Dupuis, Bob Dionne
Réparations
par mécaniciens qualifiés
lubrification — mise au point
changement d'huile — essence

Pneus - Batteries -
Mise au point
Tous travaux de l'avant
Réparations générales
GOULET SHELL
191, rue Goulet
R2H 0R9
Tél. : 247-9315
Gerry Bourgeois

HUB SERVICE
alignement des roues,
réparations, réglage,
freins, pneus, essence et huile
760, rue St-Joseph 247-4533
Gérard Privé, propriétaire

transports

Service général de déménagement, messageries, etc.


Gérant :
Rolly Painchaud Tél. : 256-5869

PIERRE J. BEAUDRY, Prop.
PUTT'S TRANSFER

85 DES MEURONS
ST-BONIFACE 6, MAN. Téléphone: 233-6327

divers

INSTRUCTION - VENTE - SERVICE - LOCATION
Major & Minor MUSICAL SUPPLIES
354, rue Marion, St-Boniface - Tél. : 233-7232
WAYNE NEVILLE, Propriétaire
Les plus grands fournisseurs de musique populaire dans la ville

GUERTIN IMPLEMENT LTD.
Lot 149, chemin du Périmètre
(près de la Route 59)
Case postale 58, St-Vital 8, Man.
VENTE JOHN DEERE,
PIECES ET SERVICE
Tél. : 256-4321

Tél. : 269-8160
CTC CARLSON TRAILER
CENTRE LTD.
ASSORTIMENT COMPLET
DE PIÈCES DE RECHANGE
Concessionnaire exclusif
TRAVELAIRE — JOYCO
SUNSET
2791, ROUTE PEMBINA
Winnipeg, Man.
R3T 2H5

Salon Ducharme
& Giftwares
angle Langevin & Aubert
Service professionnel par
des experts.
(Perruques) 247-6194
R2H 0B3

les petites annonces

de 9h à midi et de 13h à 16h. DERNIER DÉLAI: LUNDI MIDI

on demande

L'ECOLE ELEMENTAIRE DE LORETTE désire un professeur pour les matières en français au niveau des grades 2 et 6. Les personnes intéressées à demi temps seulement peuvent aussi soumettre leur demande.
– Les écoles élémentaire et secondaire de Lorette désirent aussi des suppléants pour l'année 74-75.
– Veuillez indiquer vos intérêts par écrit au

Directeur
Ecole élémentaire
Lorette, Man.
R0A 0Y0

ON DEMANDE

Professeurs bilingues sans emploi qui désirent se déplacer

L'Ecole Routhier, de Falher en Alberta, est à la recherche de professeurs bilingues pour enseigner des cours en français aux grades 7, 8 et 9.

Pour plus de renseignements, contactez RAYMOND POIRIER au 233-4915 ou M. Raymond Despins
Ecole Routhier
Falher, Alberta.

ON DEMANDE

secrétaire 'légal'
pour bureau d'avocat

Heures:
de 9h a.m. à 5h p.m.

Marcoux, Betournay et Guay
500-211, av. Portage
Tél.: 942-5263

ON DEMANDE

UN MÉCANICIEN DIPLÔMÉ

– De bonne présentation
– Aimable avec les clients
– Pouvant faire une bonne mise au point
– Possédant des aptitudes de leadership
– Disposé à assumer la responsabilité de l'atelier

(Nous utilisons l'équipement le plus moderne pour l'examen des voitures)
Appelez Walter Caughy



MARION TEXACO SERVICE
DÉTAILLANT
230, rue Marion, Winnipeg, Man.
Tél.: 247-2591

avis

EN CE QUI CONCERNE LA SUCCESSION DE LYNNE POIRIER, de la ville de Winnipeg, au Manitoba, veuve de feu CLAUDE POIRIER, du même endroit, décédé.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude des soussignés 201–185, boulevard Provencher, Winnipeg, Manitoba, R2H 0G4, le ou avant le 1er novembre, A.D. 1974.

DATÉ à Winnipeg, au Manitoba, ce 20e jour du mois de septembre, A.D. 1974.

TEFFAINE & MONNIN
Procureurs de la succession

à louer

Appartement de 3 pièces complètement meublé. Très tranquille. Près collège et hôpital St-Boniface. $85.00 par mois. Composer: 257-1754 après 6 heures.
26-305-26 C

Rue Aulneau. Appartement de 1 chambre à coucher. Place de stationnement. Cable de télévision. Electricité et eau incluses. Libre: 1er novembre. Composer: 247-6985.
16-198-JNO

Logis de 2 chambres à coucher. Entrée privée. Libre: 1er octobre. Aussi, espace pour 2 bureaux, salle d'attente et bureau de secrétaire. Entrée privée. Stationnement inclus. Libre immédiatement. Composer: 247-8874.
25-300-25 C

Rue Notre-Dame. 1er étage. Logis: cuisine avec poêle et réfrigérateur, grand salon, 2 chambres à coucher. Soubassement avec chambre à coucher supplémentaire. Grande cour avec garage. Libre: 1er novembre. Composer: 233-6585.
26-304-27 C

Logis de 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de bain de 4 morceaux. Facilités de lavage. Utilités publique payées. Près des écoles. Stationnement disponible. Bon service d'autobus. $175.00 par mois. Libre. Appeler John: 334-2873.
24-285-27 C

565, rue Des Meurons. Garçonnière. Poêle, réfrigérateur, entrée privée. Libre immédiatement. Composer: 269-4680.
22-256-JNO

Logis de 2 chambres dans maison privée. Convenable pour dame retirée ou qui travaille. Composer: 775-1439 après 7 heures.
24-286-JNO

141 Provencher. Espace de 640 pieds carrés au 2e étage. Idéal pour bureau. Composer : 233-3889.
16-197-JNO

294 Enfield Crescent. Appartement de 1 chambre à coucher. Libre: 1er octobre. Composer: 247-8103 après 5 heures.
23-271-JNO

personnel

CHARPENTIER DISPONIBLE pour tous genres de réparations. Contactez Jean Labossière au 247-4978.
12-155-JNO

veau Testament en français courant 'Bonnes Nouvelles Aujourd'hui'. S'adresser à: CENTRE EVANGELIQUE, 217, rue Bertrand, St-Boniface R2H 0N5.
26-302-26 C

à vendre

Grosse quantité de bois de construction usagé. Planche de revêtement 1 x 6 - 3c du pied linéaire. "Boxcar decking" : 2 x 6 et 3 x 6 - 9' de longueur - 50c et 75c chacun. Des contrefiches: 2 x 3 - 9' de longueur - 70c chacune. Tous les matériaux sont secs. Aussi, un bon assortiment de poutres d'acier et de bois. S'adresser à: Texco Spud Stop Rest., Route 59, 1/2 mille au sud de la grand-route provinciale 101. Tél. : 224-1472 ou 668-4325.
28-785-JNO

Renault 16 – 1972. Transmission automatique. Composer: 233-2246.
24-282-JNO

MIEL FRAIS – Apportez vos propres contenants et économisez. 1 1/2 mille au sud du Périmètre sur chemin Ste-Marie. Giguere Honey Farm, 60, boul, Paul, St. Germain Post Office, Man. Tél.: 256-1644.
20-237-JNO

À VENDRE

ÉDIFICE DE BUREAUX ULTRA MODERNE
DEUX ÉTAGES DE 3,500 PIEDS CHACUN
POUR UN TOTAL DE 7,000 PIEDS CARRÉS

Quelques-unes des caractéristiques sont :
– Construction tout en brique
– Chauffage à l'électricité – Entièrement air conditionné
– Toutes des fenêtres neuves thermo-scellées
– Toutes les draperies incluses
– Chambre forte à chaque étage
– La présente structure permettra la construction d'un étage supplémentaire
– Les bureaux individuels sont insonores mais munis de murs amovibles afin de permettre une souplesse des exigences individuelles
– A trois (3) minutes du centre de Winnipeg
– Près des facilités postales et bancaires
– Stationnement

Pour plus de renseignements, ou pour un rendez-vous d'inspection, veuillez contacter le soussigné au 233-7194 entre 9h a.m. et 4h30 p.m.

Les offres pour achat ou d'enchères, scellées dans des enveloppes adressées au soussigné et portant clairement l'inscription "OFFRE POUR ACHAT – BUREAUX ADMINISTRATIFS", seront reçues jusqu'à 12 heures (midi) le 30 septembre 1974.

ADMINISTRATEUR COMMERCIAL
Division Scolaire St-Boniface No 4
191, boul. Provencher
St-Boniface 6, Man.
R2H 3B4 Tél.: 233-7194

agents d'immeubles

GEORGE DEMARE AGENCIES LTD.

A VOTRE SERVICE

Pour toutes vos transactions immobilières, achat ou vente, appelez :

Ken DEMARE 269-7083
Geo. DEMARE 247-3079
BUREAU 247-7604

ST-BONIFACE
RUE DESAUTELS

Maison en stuc: 7 pièces, 4 chambres à coucher. Complètement moderne. Grande cuisine, soubassement à la grandeur. Chauffage au gaz. Grand lot avec arbres fruitiers. Garage. Une bonne aubaine à $21,900. Termes faciles.

ST-BONIFACE
RUE NOTRE-DAME

Duplex de 10 ans, 2 chambres à coucher au 1er étage, 5 pièces, 3 chambres à coucher au 2e. Chauffage au gaz. Complètement privé. Grand lot avec garage double. Prix: $42,900. Termes faciles.

Pour plus de renseignements, appelez J.-R. Poirier: 474-2177
le soir N.H. Allan & Company:
284-7750 le jour.

FERME À VENDRE

La Broquerie – 109 acres avec 80 acres en culture. Maison de 3 chambres à coucher, étable et autres bâtiments – 1 1/2 mille du village. Le tout à bon marché. Composez: 339-1954 ou 453-0264 – Marguerite Régnier, McKague Sigmar.

BEL-AIR REALTY LTD. 2-288 Marion



SOUTHDALE – Bungalow de 1 an, 1,200 pieds carrés, garage attaché, grande cuisine, salle à manger, 2 salles de bain. Seulement $53,900.

NORWOOD – Av. Bristol. Bungalow de 3 chambres, garage en excellent état, $750 comptant, paiement mensuel: $150.03 taxe incluse.

ST-BONIFACE – Exclusif. Bungalow de 2 chambres, lot idéal, $23,500, une seule hypothèque avec CMHC.

HERVE DANSEREAU 247-8851 – 257-1156

ARMAND AYOTTE REALTY
191, boulevard Dollard

ST-BONIFACE CENTRE

Restaurant moderne. Licence pour toute boisson. Très bon commerce. Prix de vente inclut bâtisse et terrain. Environ $20,000 comptant requis. Balance à terme. Livres ouverts aux gens intéressés.

80 MILLES
A L'EST DE LA VILLE

Cour à bois et magasin de quincaillerie. Très bon commerce. Livres ouverts aux personnes intéressées. Comptant requis: $15,000. Balance à termes.

ST-VITAL

Lot de 45' x 223'. Prêt à construire. Zone R2.

ST-BONIFACE CENTRE

Propriéte commerciale. Construction de brique. Trois bureaux et logis de 5 pièces. Voûte de 14' x 16'. Lot: 66' x 100'. Stationnement pour environ 10 voitures. Comptant requis: environ $10,000.

LA SALLE
CENTRE DU VILLAGE

Trois lots. Deux de 100' x 180' et un de 120' x 180'.

Appeler : A. AYOTTE 233-5845
Gilbert VAN HUMBECK 269-4225

NOUS AVONS BESOIN DE VOTRE CLIENTÈLE



453-1106

McKague Sigmar offre de nombreux établissements commerciaux dans le Manitoba rural. A des distances variées de Winnipeg, différents chiffres d'affaires et différentes entreprises.

Prix variant de $30,000 à $150,000. Bon financement disponible pour l'acheteur digne de confiance.

APPELEZ MME LINDA HOVORKA 284-7319
M. ROGER LAFRANCE 233-8061
M. PETER DREWNIAK 633-2694
OU McKAGUE SIGMAR 453-1106 (Bur.)

composez 247-4823

TARIF : 7¢ le mot. Minimum $2.50 — Chaque insertion supplémentaire : 6¢ le mot. Minimum : $2.00
Pas de changement de texte. Ajouter 50¢ si l'annonce doit être en caractère gras, ou si l'on désire un numéro de boîte.



RUE HANDYSIDE — **ST-VITAL**

Belle grande maison de 4 chambres à coucher. Pleine cave avec salle de jeux. Garage, et lot de 44 pieds.



ST-BONIFACE

$21,900

Bonne maison pour couple qui commence ou pour investissement. 3 chambres à coucher, grande cuisine, garage. Revenu mensuel possible : $150.00.

MARION

REALTY — TEL.: 247-9841

Maurice PELOQUIN Rés.: 247-7830 — Aurèle LEMOINE Rés.: 256-3091

Gilbert ST-AMANT Rés.: 233-5080 — Gilles GAUTHIER Rés.: 256-2322

ST-BONIFACE — Grand lot de 50' x 122'. Zoné R2. Idéal pour duplex. Très bonne localité. Prix modique.

PRES DE RICHER — 128 acres tout près de la route Trans Canada. Terrain idéal pour l'élevage de bestiaux. Prix très intéressant .

ST-NORBERT — Maison de 6 pièces, 4 chambres à coucher, avec mur mitoyen. Plein soubassement. Clôturé. Prix très attrayant à $25,900.

ST-VITAL — Maison de 5 pièces, 2 chambres à coucher. Belle grande salle à manger. Soubassement de bonne grandeur. Près autobus, etc. Plein prix: $15,500. Comptant requis: $800.00

PARC WINDSOR — Bungalow très charmant. Plus de 1,300 pieds carrés. Comprend 4 chambres à coucher, grande salle de récréation, 2 salles de bain, etc., etc. Grand garage. Le tout en très bon état. Prix à négocier.

ST-VITAL — Bungalow très chic. 4 pièces, 2 chambres à coucher. Plein soubassement. Sur grand lot. Plein prix: $24,-900.

PAUL'S

LOUIS WENDEN
233-0678

PAUL FOURNIER
256-1520

PAUL GAGNON
256-6538

REALTY LTD

184 1/2, boul. Provencher

247-8861 247-8862

ST-BONIFACE — Duplex très chic. Logis au 1er étage comprend 5 pièces, 3 chambres à coucher. Logis au 2e comprend 4 pièces, 2 chambres à coucher. Aussi, autre revenu supplémentaire. Propriétaire transféré demande une vente rapide. Comptant requis : $4,500.

ST-ADOLPHE — Grand lot avec 300 pieds de frontage sur rivière Rouge. De beaux arbres. Subdivision récente. De très belles maisons avoisinantes.

PARC WINDSOR — Charmant bungalow de 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger, 2 salles de bains. Sous-sol fini. Près école Lacerte, etc. Prix très attrayant. Comptant requis : $5,000.

ST-VITAL — PRES STE-MARIE — Grande maison de 6 pièces, 3 chambres à coucher. Nouvellement décorée. Soubassement complet. Garage. Plein prix: $18,-900.

1) Avons besoin urgent de maisons à Norwood, St-Boniface, Parc Windsor, etc. Aussi terrain agricole.
2) Avons plusieurs clients avec argent comptant.
3) Pour service d'évaluation gratis, s'il vous plaît, appelez-nous.



ST-NORBERT $25,500

Duplex côte à côte de 3 ans, 4 chambres à coucher. Tapis mur à mur au salon. Draperies. Appelez Claude.



ST-VITAL

Bungalow de 3 chambres à coucher. Tapis neuf au salon et dans salle à manger. Garage. Nouvellement peinturé. Appelez Claude.

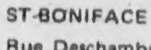
ST-VITAL $24,900

Maison de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. Chauffage: gaz. En très bon état. Vendeur porterait l'hypothèque pour acheteur qualifié. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.



PARC WINDSOR EXCLUSIF

Joli bungalow de 3 chambres à coucher, 2 salles de bain. Salle de récréation. Garage attenant. Seulement 8 ans. En très bon état. Hypothèque à 6 1/4 p.c. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.



ST-BONIFACE

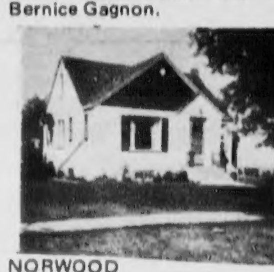
Rue Deschambault. Belle maison de 1 1/2 étage, 3 chambres à coucher. Très propre. Décorée avec goût. Soubassement complet. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

ST-BONIFACE $25,900

En face du Parc Provencher. Maison de revenu de 2 étages, ou très bel emplacement pour maison de famille. Près des écoles, autobus et parc Provencher. Beau lot de 50 pieds. Vendeur assumerait hypothèque pour client qualifié. Appelez Nap ou Bernice Gagnon.

PARC WINDSOR $36,500

Joli bungalow de 3 chambres à coucher, salle à manger, chambre supplémentaire au soubassement. Belle cour avec fosse à barbecue, patio et réservoir à poisson. Hypothèque à 6 1/2 p.c. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.



NORWOOD

Jolie maison de 2 chambres à coucher, salle à manger. Salle de récréation au soubassement. Très beau lot avec garage. En très bon état. Vendeur assumerait hypothèque pour client qualifié. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.



ST-ADOLPHE

Grand bungalow de 3 chambres à coucher, salle à manger. Soubassement complètement fini. Grand lot. Plafond genre "cathédrale". Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.



RUE DESAUTELS $23,900

Maison de 1 1/2 étage, 4 chambres à coucher, tapis mur à mur au salon, grande cuicine, fournaise neuve au gaz, soubassement complet. Poêle, réfrigérateur, laveuse et sécheuse. Fenêtres toute saison. Garage. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

RUE MASSON

Maison de 7 pièces, 5 chambres à coucher. Près autobus, parc et école. Vendeur considérerait porter hypothèque. Appelez Nap. ou Bernice Gagnon.

LA SALLE

Beau grand lot de 100 x 100 au centre du village. Pour plus de renseignements, appelez Claude.

MULTIPLE SERVICE

METRO AGENCIES LTD.
Tél.: 247-2351
294, rue Marion, St-Boniface
Claude Bouchard - Rés: 257-3883
Nap. et Bernice Gagnon - Rés. : 233-3510

A VENDRE — Trust Royal — "L'ENSEIGNE QUI FAIT VENDRE"

Trust Royal

PAUL BILODEAU
Rés.: 256-9455

284-6131

84 bureaux des ventes au Canada

ST-VITAL $39,000

1 1/2 étage - 3 chambres à coucher - Salle de récréation - Lot de 1/2 acre. Paul: 256-9455 ou Anne: 453-2909.

PARC WINDSOR $27,900

Plus de 1,000 pieds carrés - Côte à côte - 3 chambres à coucher - Salon - Salle à manger - Cuisine nouvellement décorée. Paul: 256-9455 ou Anne: 453-2909.

CHERCHEZ UNE MAISON NEUVE de 1,100 à 1,300 pieds carrés ? Appelez Paul Bilodeau : 256-9455.

PARC WINDSOR $35,900

Nouvellement décorée - Tapis neufs - 3 chambres à coucher - Grand lot - Possession immédiate. Paul: 256-9455 ou Anne: 453-2909.

SOUTHDALLE $52,500

Possession immédiate - 4 chambres à coucher - Salle familiale - Salle de récréation - 2 salles de bain - Paul: 256-9455 ou Anne: 453-2909.

COURTIER EN IMMEUBLES LE PLUS PROGRESSIF A WINNIPEG

NORWOOD FLATS
3 CHAMBRES A COUCHER

Cette jolie maison de famille doit être vendue puisque le vendeur s'est acheté une autre maison. Elle comprend des armoires en orme champêtre, tapis mur à mur au salon et dans salle à manger, fenêtres en baie avec cantonnière (valance) en chêne. Sous-sol fini avec bar, réfrigérateur et chambre à coucher supplémentaire. Grand lot, garage, porte basculante, plaque de ciment pour 2 voitures. Auvent et nouvelle peinture à l'extérieur.

RUE BERTRAND $30,000

Grand lot de 40' x 120'. Salon de 24' x 10' avec tapis mur à mur, foyer à l'électricité, cuisine avec amplement d'armoires. Grande salle de bain. Entrée privée donnant sur logis de 4 chambres à coucher au 2e étage.

RUE DOUCET
QUATREPLEX

Ce petit investissement rapportera environ $550 par mois. 4 beaux logis, avec rénovation dernier cri, entrées privées, tapis mur à mur, soubassement complet.

MAISON APPARTEMENTS
GRAND LOT DE 69' x 120'

Cette maison appartements pourrait aussi être convertis en école maternelle ou maison de santé. Près de toutes les commodités, parc, église, une rue de l'hôpital St-Boniface.

POUR CELLES-CI ET AUTRES PROPRIETES DE VALEUR, VEUILLEZ APPELEZ MME FOREST. BUR.: 247-8824 — RES.: 489-8877.

MOUSSEAU MILLS REALTY

SPECIALISTE DANS LES MAISONS D'HABITATION DE WINNIPEG
ROGER MOUSSEAU, gérant des ventes
577, RUE DES MEURONS, SAINT-BONIFACE, MANITOBA — RÉS. : 889-0790 BUR. : 247-8824 MOBILE 0 JL-62569

DANIS REALTY LTD.

519, CH. STE-MARIE, TÉL.: 247-8957



ST-ADOLPHE — $35,000 — Bungalow de 200 pieds carrés avec cave à la grandeur — Salle à manger ainsi qu'une grande cuisine — Très belle cour de 82' x 198' — Pour visiter et discuter des finances appelez Jeanne D'Auteuil.

ST-VITAL — 20 Imperial — 4 ch. à c. — Tapis mur à mur au salon — Lot de 50 pieds — Possession immédiate — Appelez Léo Grouette.

ELIE — Petite maison idéale pour jeune couple ou couple retiré — 2 ch. à c. — Salle de bain moderne — Lot de 100' x 100' — Beaucoup beaucoup d'arbres — Appelez Mme Danis: Rés. — 253-2102 ou bur. — 247-8957 chez Danis Realty Ltd. (à frais virés).

ILE-DES-CHENES — Dans village — 3 lots de 94' x 120' avec service d'égouts — $5,500 chacun — Appelez Jeanne D'Auteuil.

AV. ELLESMERE — 2 ch. à c. — Charmant bungalow avec chambre supplémentaire au sous-sol — Appelez Léo Grouette.

ST-BONIFACE — Seulement $18,900 — Grande maison de 4 ch. à c. — Salle de bain et salle de toilette — Possession immédiate — Seulement $900 comptant — Appelez Mme Danis ou Aimé Fillion.

NORWOOD — 4 ch. à c. — Salle de récréation — Garage — Près de toutes commodités — Hypothèque de 9 3/4 p.c. — Paiement mensuel de $212.00 — Appelez Léo Grouette.

STE-ANNE - MAN. — 4 maisons de $33,000 à $38,000 — Agées de 2 à 20 ans — Pour plus de renseignements appelez Léo Grouette.

Mel Mc LENNAN ·	452-5478	Maurice DANIS :	253-2102	Réjane LEBECQUE:	247-9461
Jeanne D'AUTEUIL:	233-6104	Aline DANIS:	253-2102	Doreen DERKACH:	256-7271
Aimé FILLION:	256-4762	Marie-Anne HAMOLINE:	256-9823	Léo GROUETTE :	233-8757



ABONNEMENT SAISON 74 75

au cercle moliere

DES BILLETS DE SAISON, C'EST LE FUN !

POURQUOI ?

Vous avez le fauteuil de votre choix et vous le gardez toute la saison.

Vous achetez vos billets en une seule fois; donc, vous n'avez pas à courir en chercher pour chaque spectacle.

Vous pouvez vous féliciter d'avoir encouragé la saison canadienne du C.M. (qui vous aime).

A DROITE, on vous présente le plan du théâtre; choisissez la rangée où vous préférez vous asseoir et indiquez-la sur le Bulletin de Commande. On peut aussi s'abonner par téléphone au No 257-3340, poste 35

SAISON CANADIENNE 74-75

1 TIT-COQ
de GRATIEN GÉLINAS
du 8 au 16 novembre 1974
8h30 p.m.

LE PLUS GRAND SUCCÈS DU THÉÂTRE CANADIEN
"Une forte, une belle pièce d'un accent humain irrésistible"... "d'une extraordinaire vigueur de mouvement, d'une rare intensité dramatique".

2 L'AUBERGE DES MORTS SUBITES
de FELIX LECLERC
du 28 février au 8 mars 1975
8h30 p.m.

DE L'AUTEUR LE PLUS AIMÉ AU MANITOBA FRANÇAIS
"Une pièce..." d'une inspiration typiquement canadienne-française"... "pleine d'excellents moments... jamais l'homme d'ici ne s'est trouvé aussi intégralement en scène."

3 JE M'EN VAIS À REGINA
de ROGER AUGER
du 2 au 8 mai 1975
8h30 p.m.

UNE OEUVRE D'UN AUTEUR MANITOBAIN
Sur scène, une famille de chez nous. Qui sait... peut-être même la vôtre.

POURQUOI, POUR LA CAUSE ?

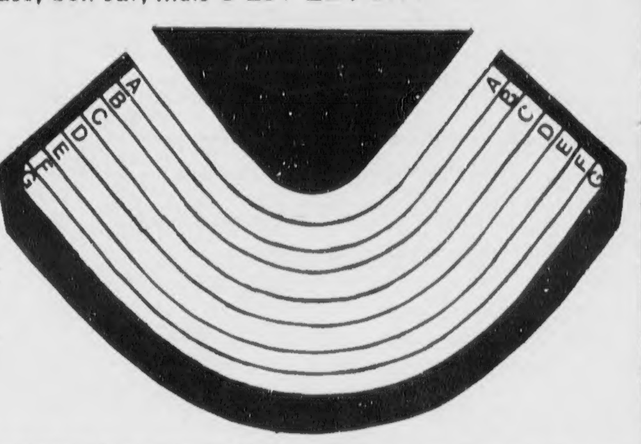
C'est pour la cause ben sûr, mais c'est le fun.
C'est pour la cause du théâtre français chez-nous. Payez PLUS CHER vos billets de saison (par ex. $50., $75., $100., etc.) !
Vous devenez membre du CM, vous supportez le théâtre français chez-vous et vous recevez un reçu pour fin d'impôts.
C'est pour la cause, ben sûr, mais C'EST LE FUN !

BILLETS DE SAISON:

ADULTES $11.00
AGE D'OR $ 7.50
ETUDIANTS $ 7.50

POUR UN SPECTACLE:

ADULTES $3.75
AGE D'OR $2.50
ETUDIANTS $2.50



SOIRÉE (Evening)	RANGÉE (Row)
☐ VEN (Fri) 1	☐ A
☐ SAM (Sat) 1	☐ B
☐ DIM (Sun)	☐ C
☐ MAR (Tues)	☐ D
☐ MERC (Wed)	☐ E
☐ JEU (Thur)	☐ F
☐ VEN (Fri) 2	☐ G
☐ SAM (Sat) 2	

BULLETIN DE COMMANDE
(Order form)

NOM: ______________________
(Name)

ADRESSE: ______________________
(Address)

TÉLÉPHONE: ______________________ CODE POSTAL: ________
(Phone)

J'INCLUS $________ pour ________ BILLETS DE SAISON
(Enclosed is) (Season tickets)

J'INCLUS ☐$50.00 ☐$100.00, ou $ ________ pour la cause du CM
(Enclosed is) (or) (for CM'S cause)

reçu oui ☐
(receipt) non ☐

Faire parvenir à:
(Mail to:)

Le Cercle Molière
C.P. 1
SAINT-BONIFACE (Man.)
R2H 3B4